



HAL
open science

Les parures du Ve au IIe siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques

Michel Feugère, Bernard Dedet, Sylvie Leconte, Guy Rancoule

► To cite this version:

Michel Feugère, Bernard Dedet, Sylvie Leconte, Guy Rancoule. Les parures du Ve au IIe siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques. Aquitania, 1994, L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale. Actes du XVIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Agen, 28-31 mai 1992), XII, pp.237-281. hal-03984885

HAL Id: hal-03984885

<https://hal.science/hal-03984885>

Submitted on 13 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

M. Feugère
B. Dedet
S. Leconte
G. Rancoule

Les parures du Ve au IIe siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques

Résumé

L'étude des parures du Deuxième Age du Fer en Gaule méridionale, basées sur un inventaire aussi complet que possible des objets connus dans les départements du littoral (des Pyrénées au Rhône) permet de mesurer l'apport des parures à notre connaissance des composantes ethniques et culturelles du peuplement pré-romain : sur un fond indigène remarquablement stable, les influences ibériques cèdent le pas, au cours du Ve siècle, à une composante celtique originale, plus affirmée aux siècles suivants. La mise en évidence de groupes celtiques en Gaule du Sud dès le milieu du Ve siècle av. n. ère ne constitue pas le moindre apport de cette approche systématique.

Abstract

This study is based on an inventory, as complete as possible, of the jewels and personal ornaments known in Southern Gaul (especially around the Mediterranean, from the Pyrenees to the Rhône) during the second Iron Age. It leads to a consistent approach of what such finds can teach us about ethnic and cultural components of the preroman populations. On an indigenous background, which appears to have been remarkably steady, iberic influences tend to give way, during the Vth c. BC, to an original celtic element, even more present during the following centuries. The light thrown on celtic groups of population in Southern Gaul since the middle of the Vth c. BC is not the smallest result of such a systematic approach.

Envisager de manière synthétique la signification des parures du Second Age du Fer dans une région aussi vaste que celle qui nous est proposée ici peut apparaître à bien des points comme une gageure¹. Il nous manque, d'une part, l'outil essentiel que serait sur l'ensemble de la zone et de la période un inventaire exhaustif des objets à prendre en compte ; d'autre part, il n'est facile à personne de se dégager entièrement des a-priori et des clichés qui pèsent sur notre perception de ce mobilier.

Depuis le siècle dernier, en effet, les parures jouent un rôle essentiel dans la définition des cultures protohistoriques et dans leur classement chronologique. A juste titre du reste, puisque elles comprennent des objets variés, nombreux et dont l'évolution morphologique semble assez rapide, à notre échelle d'archéologues, pour nous permettre de percevoir, mais aussi de définir des périodes chronologiques de l'ordre du quart de siècle. Dans cette démarche, cependant, les parures ont été quelque peu reléguées au second rang par les progrès spectaculaires de la céramologie ; elles retrouvent cependant un peu de leur ancien lustre quand il s'agit non pas d'apprécier l'évolution d'un site ou d'une petite région, mais de mettre en valeur points communs et particularismes culturels dans le cadre d'un vaste survol interrégional.

Cette commission composée de B. Dedet, M. Feugère, S. Leconte et G. Rancoule, a donc tenté, dans un premier temps, de définir une documentation qui apparaissait à l'évidence très marquée par l'état de la recherche dans chaque région. Les inventaires obtenus pour les objets de parure datés des Ve, IVe, IIIe et IIe siècle av. J.-C. ne sont exhaustifs que pour les quatre départements du littoral languedocien (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard, fig. 4) ; ils demeurent sélectifs et très incomplets pour l'arrière-pays et la Provence. Les données de l'Est du Rhône ont cependant été prises en compte, autant que possible, à partir des éléments publiés et d'informations ponctuelles.

Compte tenu des déséquilibres de la documentation, il nous a semblé préférable de nous limiter ici à quelques aspects marquants de l'évolution des parures au cours de la période considérée, en livrant néanmoins les inventaires dans l'état où nous les avons utilisés : il est bien évident que la poursuite de cette recherche, dans les zones où elle n'a pas été entreprise de manière systématique, est susceptible de modifier de façon plus ou moins sensible les résultats obtenus.

Les sites et leur documentation

Les gisements pris en compte ici sont de nature diverse : nécropoles (la plus importante étant celle d'Ensérune) ou tombes isolées ; habitats (sur lesquels la présence d'un atelier de fabrication multiplie souvent les effectifs de manière spectaculaire, comme par exemple à Entremont) ; sanctuaires enfin, très limités ici pour la période considérée, alors qu'ils se multiplient et livrent souvent des centaines de parures au cours de La Tène finale.

Si l'on considère le total (plus de 2000 objets inventoriés), l'élément le plus marquant, au-delà des effectifs qui sont fréquemment déséquilibrés par la découverte de lots importants, est l'abondance des sites comptabilisés dans les trois départements du littoral languedocien, Aude, Hérault et Gard. Cette dispersion, qui résulte de l'intensité des recherches effectuées ces dernières années dans cette région, se traduit naturellement par des scores élevés. Notons cependant que deux sites dépassent nettement les effectifs habituels : Ensérune grâce aux quantités importantes de parures recueillies dans la nécropole et Entremont grâce aux 800 perles découvertes récemment dans l'atelier de verrier de la ville haute.

Ce très net déséquilibre numérique nous porte donc à limiter les observations à quelques tendances marquantes, regroupées autour des deux pôles qui nous ont semblé cristalliser les préoccupations de ce colloque, les permanences et les nouveautés. Il nous faut auparavant présenter dans ses grandes lignes le type de mobilier pris en compte et sa chronologie.

Le mobilier

Observons tout d'abord la carence des systèmes de classification disponibles : si les parures n'ont jamais été globalement étudiées en Gaule, la situation n'est guère meilleure quand on se limite à la catégorie la

1. Cette contribution a bénéficié de l'aide de nombreux responsables de collections et d'archéologues : les auteurs remercient sincèrement, pour l'aide et les renseignements fournis, P. Abauzit (Béziers), L. Chabot (Les Pennes-Mirabeau), D. Darde (Nîmes), J. Gomez (Angoulême), M. Passelac (Calstelnaudary), A. Pezin (Elne), M. Schwaller (Montpellier), Y. Solier (Sigean) et O. Taffanel (Mailhac). Nos remerciements vont aussi à J. Gauthey (UMR 154 du CNRS, Lattes) qui a effectué la mise au net des figures 17 à 24.

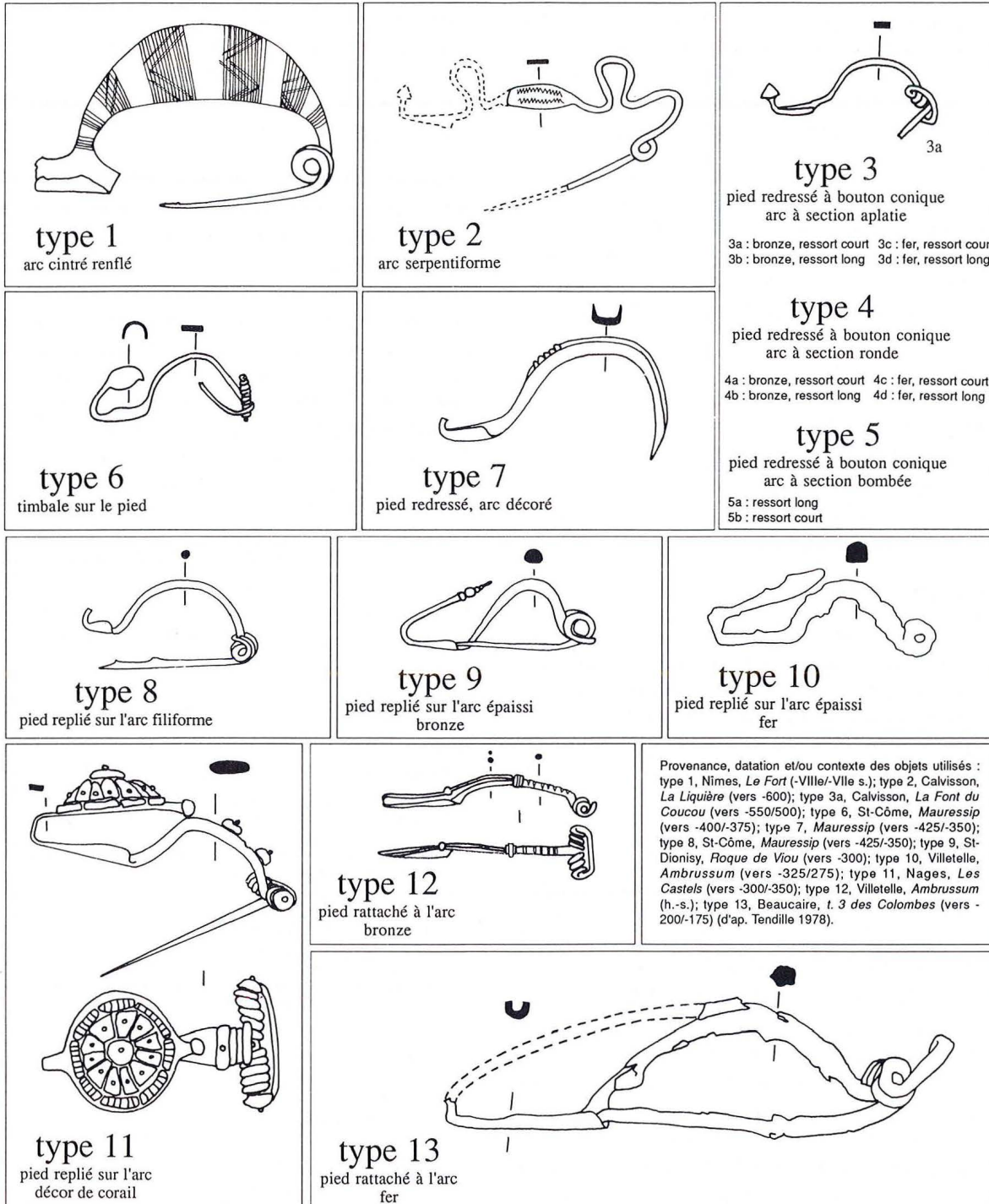


Fig. 1.

Classification des fibules protohistoriques de la région nîmoise (montage d'après Tendille 1978).

mieux étudiée, celle des fibules. Le classement des types du Ha D établi en 1973, pour la Heuneburg et le «Westhallstattkreis», par G. Mansfeld, est certes des plus utiles, mais compte tenu de l'éloignement géographique, il ignore plusieurs modèles méridionaux. Mieux adaptée, mais incomplète puisque élaborée sur une seule petite région, la liste de C. Tendille² permet de classer correctement les exemplaires de la fin du Premier Age du Fer, mais elle manque de détail pour LT A et B notamment (fig. 1).

Il conviendrait donc de créer un nouveau classement, ce qui n'a pu être tenté ici à cause du caractère souvent très partiel des inventaires disponibles ; nous espérons néanmoins que les données rassemblées ci-dessous permettront un jour de mener à bien ce projet d'envergure.

Parures de tête

Spirales de cheveux

Peu abondantes, limitées à la basse vallée du Rhône, en bronze et en argent, ce sont clairement des importations alpines ou nord-italiques.

Pendants d'oreilles

Rares dans l'Age du Fer méridional, ils sont néanmoins connus sur quelques habitats où ils se multiplient à partir des Ve/IVe siècle³ ; il apparaissent à ce moment en plus grand nombre dans les sépultures contemporaines, assez fréquemment en métal précieux⁴.

Colliers rigides ou composites, perles, pendeloques

Les torques sont exceptionnels sur le littoral méditerranéen, n'étant attestés que par quelques exemples isolés : un torque articulé apparaît à La Liquière dès le VIe siècle⁵, mais ce type ne se multiplie vraiment qu'aux IIe-Ier siècle av. J.-C.⁶ ; un torque à disques (?)⁷ est néanmoins attesté près de Millau, dans une zone beaucoup plus proche du monde celtique que le littoral⁸. On mentionnera ici les exemplaires en or de l'Aquitaine méridionale, héritiers de séries régionales bien représentées antérieurement dans les tumulus du centre des Pyrénées et du sud des Landes⁹. Les perles sont de plus en plus abondantes dès le début du Second Age du Fer, mais leur classement nécessiterait un inventaire exhaustif qui fait encore défaut. Nous nous contenterons ici de signaler les types les plus

caractéristiques. Une place particulière doit être réservée au corail, bien représenté à Ensérune et d'une manière générale sur le littoral. Il semble qu'Ampurias a joué un rôle important dans la diffusion et peut-être la manufacture de ce matériau¹⁰, clairement diffusé en Languedoc par le commerce de cabotage. La principale caractéristique des perles en général, qui constituent au plan numérique (grâce à la série d'Entremont), la catégorie la mieux représentée parmi les parures de Gaule méridionale, est la variété de matériau. Celle-ci est bien illustrée par les collections d'Ensérune : si le verre domine, on y rencontre également des perles en corail, en bronze, en agate, en marbre et même peut-être en terre cuite. Parmi les perles en verre, seuls quelques modèles sont caractéristiques : les perles côtelées¹¹, surtout bien attestées dans la seconde moitié du Ve et au IVe siècle ; les perles à décor oculé¹², avec plusieurs variantes caractéristiques de LT A et des modèles plus tardifs ; les variantes à décor oculé spiralé, signalées dans le Gard¹³ et dans l'Aude¹⁴. Il est difficile, pour tous ces objets, de faire apparaître une spécificité du répertoire méridional par rapport aux séries continentales¹⁵.

Les pendeloques sont peu nombreuses : les différents types en forme de panier ne sont signalés qu'exceptionnellement, en particulier à Ensérune¹⁶. Un pendant punique en forme de tête humaine a été recueilli à

2. 1978.

3. Tendille 1980, 99.

4. A Ensérune, sous la forme de croissants d'or formés de deux feuilles accolées (type hellénistique), tombe 147 (1954), et peut-être une autre en argent ; en or également, à Sigean (Aude) ; à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron) (petit-anneau d'or inorné, anneau d'argent à 3 groupes de globules) ; en argent à Quillan (Aude).

5. Tendille 1980, fig. 3, 22 bis.

6. Une dizaine d'exemplaires à tige lisse à Ensérune.

7. Cet objet étant assez détérioré et non restauré à l'heure actuelle, sa détermination typologique demeure incertaine. Il s'agit bien d'un torque, mais les disques conservés aux extrémités pourraient également avoir équipé des tampons en matériau périssable.

8. Tumulus 1 de la Granède. Sur ces objets : Müller 1989.

9. Mohen 1980, 80 ; listes 52, 54 et 56, carte fig. 133.

10. Un lot de plusieurs centaines de branchettes de corail brut a été découvert anciennement sur le site d'Ampurias (rens. C. Rondi).

11. Venclová 1990, 306-314.

12. Venclová 1990, 507 *sqq.*

13. Nages : Py 1978, fig. 138, n° 21-23.

14. Montlaurès : Hélène 1937, fig. 162.

15. Haevernick 1960 ; Guido 1978 ; Gebhard 1989 ; Venclová 1990.

16. Hélène 1937, fig. 159.

Lattes dans un niveau du deuxième quart du IIe siècle¹⁷. Une pendeloque en forme de pied est connue à Roujan, hors contexte¹⁸ ainsi qu'à Montlaurès¹⁹. Ce type de pendeloque, dont l'origine remonte à Golasecca, est connu dans des contextes de LT C aussi bien que LT D²⁰.

Parures du corps

Fibules

Le début du Ve siècle voit la diffusion simultanée des dernières fibules du faciès ibéro-languedocien et de représentants, beaucoup plus nombreux qu'on ne pouvait le penser, du faciès Ha D3 tel qu'il a pu être défini dans le «Westhallstattkreis»²¹. Ces deux courants ne semblent pas se succéder chronologiquement ; ils assurent au contraire l'essentiel de l'approvisionnement méridional en fibules durant tout le Ve siècle. Le faciès LT A, tel qu'il peut être défini en Allemagne du Sud ou en Suisse, est inconnu dans le Midi. L'essentiel des types laténiens les plus précoces consiste en exemplaires filiformes («Drahtfibeln») extrêmement peu nombreux avant le Ve siècle. Sur les sites qui permettent de telles observations (par exemple Gailhan, Gard), on voit se prolonger un faciès de type Ha D3²² jusque vers -400 et même au-delà. Bien des fibules de type laténien conservent alors la construction du ressort sur axe, et on apprécie encore au début du IVe siècle les longs ressorts à fines spires qui étaient à la mode dans la seconde moitié du VIe siècle²³. Une production originale pallie les lacunes de l'approvisionnement importé à cette époque : Ensérune reçoit en abondance, et produit peut-être même, les exemplaires à pied replié en «col de cygne», caractéristiques du faciès ibéro-aquitain. Les productions de ce type, comme les fibules à pied redressé et mouluré, n'apparaissent plus à l'Est que de façon sporadique²⁴.

Il n'est pas toujours facile de déterminer l'origine des fibules méridionales de cette époque : de petites fibules à faux ressort sur le pied, par exemple, sont bien représentées en Languedoc (Gailhan, le Marduel...) mais également connues en Gaule interne (Motte-Saint-Valentin). En revanche, le Languedoc oriental développe, à destination d'une clientèle exclusivement locale, des séries plus rustiques. La situation au cours de LT A donne donc l'image d'une région certes ouverte aux apports septentrionaux, mais plus encline à produire des versions locales de ces modèles qu'à les importer de façon massive.

La situation n'est guère plus claire à partir de la seconde moitié du IVe siècle, si ce n'est que le répertoire semble alors perdre rapidement son originalité par rapport aux modèles laténiens : on peut alors s'interroger sur l'origine de certaines fibules, notamment les plus soignées comme celles qui font un large usage du corail. Mais certains exemplaires d'Ensérune, dont le disque démesuré porte jusqu'à cinq niveaux de cabochons rivetés, ne semblent guère avoir de parallèles en Gaule continentale, voire sur le Plateau suisse. En Provence, on observe aux IVe (?) et IIIe siècle l'apparition d'un groupe homogène, qui se développe parallèlement en Rhénanie et sur la péninsule ibérique : les fibules à double pied, souvent ornithomorphe. L'interprétation de ce groupe provençal a toujours posé quelques problèmes aux spécialistes²⁵. On constate aujourd'hui que le développement d'un tel ensemble rejoint sur le littoral méditerranéen toute une série de fabrications régionales de parures inspirées de modèles celtiques. On est donc porté à voir dans cette seconde période un prolongement, épaulé par des techniques artisanales sans doute plus développées, des pratiques établies précédemment. La seconde moitié du IIIe siècle et surtout le IIe siècle correspondent à un évident appauvrissement du répertoire : on rencontre essentiellement à cette époque des modèles filiformes, décorés de simples moulures transversales, quand ce n'est pas l'omniprésente fibule de schéma La Tène II, accessoire plus utilitaire que décoratif.

17. Feugère 1990b, fig. 7-4, 69. On peut rapprocher de cette trouvaille une perle d'Ensérune de même origine : Hélène 1937, fig. 163.

18. Saint-Nazaire, surface, coll. part.

19. Hélène 1937, fig. 139, 2.

20. Wederath, tombe 1673, avec de nombreuses autres amulettes dans un contexte de LT C2 : Cordie-Hackenberg 1991, pl. 435, r ; également un exemplaire sur l'oppidum LT D2 de Condé-sur-Suipe (Aisne) : Pion à paraître, fig. 35.

21. V. par exemple, pour toutes les fibules à timbale : Ugolini, Olive, Marchand, Columeau, 1991.

22. Parallèlement à la bonne représentation des types d'origine bourguignonne vraisemblable (type Mansfed F4...), il est remarquable de signaler qu'un modèle typique du VIe siècle comme la fibule à pied redressé et bouton conique est toujours en usage sur les habitats du Ve siècle et même du début du IVe siècle. Une telle durée prolongée ne s'explique pas par la conservation d'objets anciens durant plus d'un siècle, mais bien par l'absence de rupture typologique au cours du Ve siècle.

23. Tendille 1978.

24. Un exemplaire à La Ramasse (Clermont-l'Hérault), un autre à Lattes (Tendille 1990, fig. 3-6, 46).

25. Amann 1977 ; Dehn 1981.

Disques perlés

Il s'agit d'une série d'objets représentés de la vallée de l'Hérault à la basse vallée du Rhône, et que l'on considère comme des ornements vestimentaires²⁶. D'abord placés exclusivement au VI^e siècle, ces disques-perlés sont maintenant reconnus comme les successeurs de parures locales du Bronze moyen et final²⁷ ; ils sont encore en usage tout au long du Ve et même pendant une bonne partie du IV^e siècle.

Chaînes-ceintures, agrafes, maillons, crochets...

Ces objets se classent en plusieurs groupes distincts : parmi les chaînes-ceintures, seuls les modèles tardifs, composés de maillons et d'anneaux, entrent dans la catégorie des parures (les chaînes-ceintures en fer du III^e siècle se rattachent, elles, au système de suspension d'épée). Les agrafes assurant la fixation d'une ceinture en matériau organique ont une plus longue histoire. Dans le Midi, on dispose de séries complètes du VI^e siècle, période à laquelle ne sont connues que les agrafes de type ibérique, puis du Ve au III^e siècle, avec les agrafes triangulaires de type celtique et leur dérivés (de rares crochets simples, en fer, sont également présents). Les chaînes-ceintures composites du II^e siècle ont naturellement, elles aussi, leurs agrafes spécifiques.

Dans l'ordre chronologique, les agrafes de type ibérique ou ibéro-languedocien représentent le premier modèle de ceinture bien attesté dans le Midi²⁸. Elles apparaissent déjà, mais très rarement, dans quelques tombes du faciès Grand Bassin I, mais caractérisent très largement les tombes du Grand Bassin II : c'est dire qu'elles constituent un excellent fossile directeur du VI^e siècle, du moins sur le littoral du Languedoc occidental puisque leur diffusion s'arrête, vers l'Est, à la vallée de l'Hérault (fig. 2). Quelques tombes d'Ensérune, notamment, posent le problème de l'existence du type encore au début du Ve siècle.

Les agrafes de type celtique, pour simplifier (c'est-à-dire les agrafes triangulaires à crochet unique, décor ajouré, languette de fixation fixée à la ceinture par un rivet et maintenue par une languette), apparaissent en Gaule méridionale dès le troisième quart du Ve siècle²⁹. S'il est évident que le modèle de ces agrafes est celtique, on se doit de poser la question d'une fabrication régionale de tels objets dès le Ve siècle. Bien que la comparaison des agrafes du Midi avec les autres exemplaires du monde celtique ne soit pas facile³⁰, on

peut d'ores et déjà souligner l'originalité de la plupart des agrafes d'Ensérune, la série la plus nombreuse à l'heure actuelle. A la suite d'O.-H. Frey et M. Lenerz de Wilde, S. Leconte ne trouve sur ce site que deux agrafes directement inspirées de modèles celtiques : encore ne s'agirait-il pas d'importations, mais de copies locales reprenant des modèles originaires pour l'un de Champagne, pour l'autre d'Italie du Nord³¹.

Pour avoir suscité une abondante littérature, les agrafes triangulaires de type celtique ne sont, paradoxalement, pas très bien connues dans le détail de leur évolution typo-chronologique. Il est vrai que chacune des régions où elles apparaissent semble avoir développé un style particulier³², et le Midi n'échappe pas à la règle (fig. 3). Les ensembles champenois les plus intéressants résultent souvent de découvertes anciennes dont l'intégrité est sujette à caution³³, il convient de s'en tenir aux contextes les plus sûrs. Dans le Midi, c'est le cas d'une dizaine de tombes d'Ensérune fouillées peu après la dernière guerre, ainsi que des tombes audoises des Oubiels et de Pech-Maho. Les bornes chronologiques de cette évolution peuvent être fournies par l'exemplaire de Béziers, déjà cité, et par une découverte du quartier bas d'*Ambrussum* placée à la fin du III^e siècle³⁴. Un autre jalon dans cette évolution serait fourni par les trois agrafes, inédites, de l'*ustrinum* installé sur le site de Pech-Maho immédiatement après sa destruction à la fin du IV^e siècle³⁵.

26. Py 1972.

27. Tumulus 24 de Cazarils à Viols-le-Fort, Hérault : Vallon 1984, pl. 88. Autres exemples en Languedoc oriental : Roudil 1972, 24, fig. 1, 15 ; 66, fig. 22, 14 ; 94, fig. 30, 7 et 13 ; 111-112, liste pour le Bronze Moyen ; 118, fig. 42, 6.

28. Sur ces agrafes : Schüle 1969 ; Geay 1975 ; Pons 1977 ; Mohen 1980 ; Feugère 1986 ; Parzinger 1986.

29. Ugolini, Olive, Marchand, Columbeau, 1991, fig. 33, 9, vers -450/-425.

30. L'Ouest manifeste aussi dans ce domaine une certaine originalité, difficile à définir sur la base de rares découvertes ; une agrafe de Civaux (Vienne) peut cependant être considérée comme une importation champenoise.

31. Lenerz de Wilde 1980.

32. Sur les agrafes de Champagne : Bretz-Mahler 1971, 83 *sqq.* ; Rozoy 1987, 278-290 ; de Rhénanie : A. Haffner dans *Hémécht* 25, 1973, 92 *sqq.* ; Haffner 1992 ; du Tessin : Megaw 1971 ; d'Italie du Nord : Frey 1989 ; de Slovénie : Frey 1974, 140.

33. A ce sujet, v. en dernier lieu Rozoy 1987, 288-289.

34. Feugère, Teudille, 1989, fig. 14, 14.

35. Rens. Y. Solier ; v. ci-dessous la contribution de G. Rancoule.

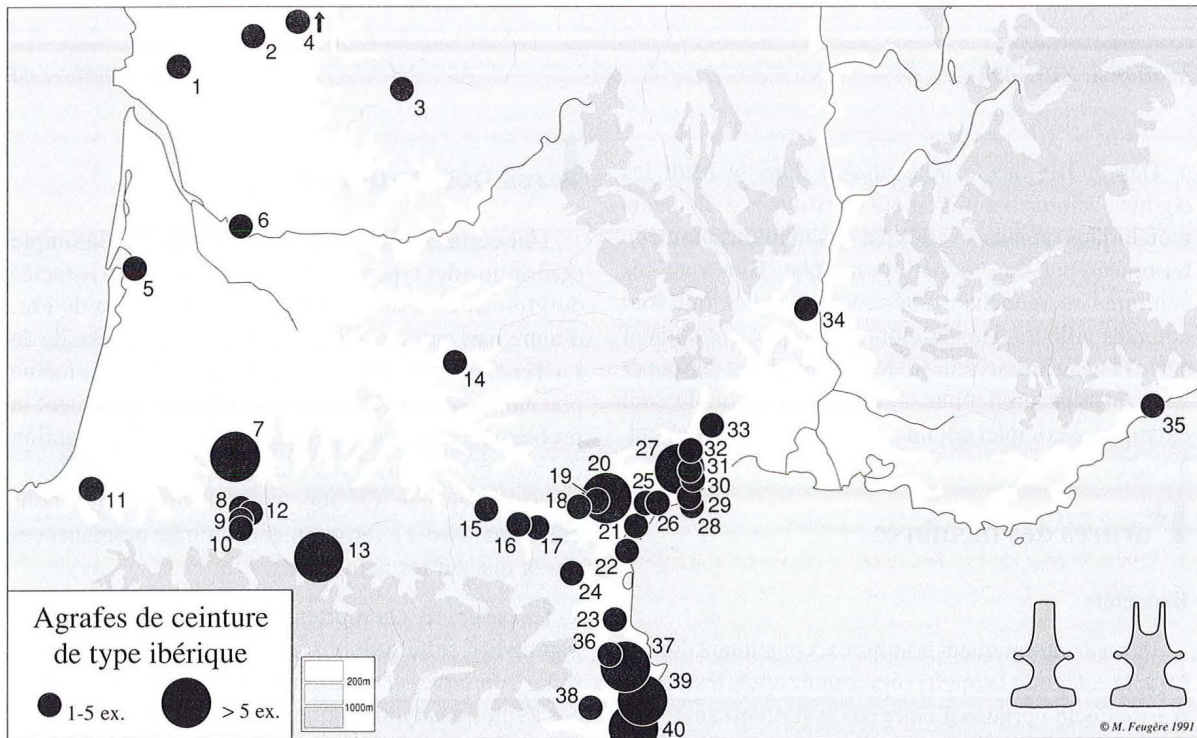


Fig. 2.

Carte de répartition des agrafes de ceinture de type ibérique, toutes variantes confondues ; pour le détail des types, cf. notamment Mohen 1980, Pons 1976, Parzinger-Sanz 1986.

Localisation des sites : France : Charente-Maritime : 1. Port-d'Envaux, Ballastière Saint-James (Geay-Gomez 1975) — Vienne : 2. Château-Larcher (R. Joussaume, J.-P. Pautreau, La préhistoire du Poitou, 1990, 434, non ill.) ; 3. Savigné, tumulus du Gros-Guignon — Haute-Vienne : 4. Saint-Hilaire-les-Places, tum. des Places (Mohen 1980, pl. 194, 11) — Gironde : 5. Mios, tumulus G de Pujaut, sép. 2-3

(Mohen 1980, pl. 147, 9) ; 6. Saint-Etienne de Lisse, Niord (Gallia Inf. 1991/1, 68) — Landes : 7. Env. de Mont-de-Marsan, nécropole (Mohen 1980, pl. 127) — Pyrénées-Atlantiques : 8. Ger, tum. X, sép. 8, 9 et 15 (Mohen 1980, pl. 109, 3, 10 ; pl. 112, 5) ; 9. Barzun, nécr. de Taillan (Mohen 1980, pl. 101, 4 ; pl. 103, 3) ; 10. Pontacq, nécropole (Mohen 1980, pl. 58, 3) ; 11. Combo-les-Bains, Camp de César (Mohen 1980, pl. 117) — Hautes-Pyrénées : 12. Ossun, t. L.17, sép. 2 et 11 (Mohen 1980, pl. 92, 6 ; pl. 95, 4) ; 13. Avezac-Prat, nécropole (Mohen 1980, pl. 58, 2, 4, 9 et 13) — Tarn-et-Garonne : 14. Cazals, t. 1 du Frau (Pajot 1975, fig. 11) — Aude : 15. Mas-Saintes-Puelles (Louis, Taffanel 1958) ; 16. Villasavary, oppidum de l'Agréable (rens. M. Passelac) ; 17. Couffoulens, nécr. de Las Peyros, en tout 6 ex. : t. 11, 15, 27, 43, 62, 75 ; 18. Azille, nécropole (Louis, Taffanel 1958) ; 19. Pouzols-Minervois, tombe de Corno-Lauzo (Taffanel 1960) ; 20. Mailhac, nécr. du Grand Bassin II (au moins 10 ex.), oppidum du Cayla II (au moins 2 ex. : fouille 22 et fouille 44 (= tombe), 1932) (Louis, Taffanel 1958) ; 21. Fleury, nécr. des Cayrols (Louis, Taffanel 1958) ; 22. Sigeac, opp. de Pech-Maho (inédit, rens. G. Solier) — Pyrénées-Orientales : 23. Argelès, La Pave, tombe 11 ; 24. Caramany, nécr. des Condoumines (rens. P. Abauzit) — Hérault : 25. Nissan, t. 40 et 59 d'Ensérune (Jannoray 1955, fig. 40) ; 26. Sauvian, nécr. de Casse-Diable (Cl. Lapeyre in Bull. Et. Sc. Nat. Béziers) ; 27. Pézenas, nécr. de Saint-Julien, au moins 27 ex. (Giry 1965, 237 ; Nickels 1990) ; 28. Agde, dépôt de Rochelongue (au moins 15 ex.) ; 29. Agde, tombes 116, 121 et 130 du Peyrou (Nickels, Marchand, Schwaller, 1989, 334) ; 30. Florensac, Rec de Bragues (Feugère 1986b) ; 31. Castelnaud-de-Guers, Saint-Antoine Houllès, Janin, 1992, fig. 4, 2 ; 32. Le Pouget, Saint-Jean / Sainte-Eulalie (Feugère 1992, fig. 9) ; 33. Saint-Martin de Londres, tum. 1 du Frouzet (Vallon 1984, pl. 65) — Ardèche : 34. Saint-Remèze, tumulus de l'Arbre-Rond — Alpes-Maritimes : 35. Beaulieu-sur-Mer (Vindry 1978, fig. 25, 15) — Espagne : 36. Agullana, t. 184 de Can Bech de Baix (Pons 1976, n° 1) ; 37. Peralada, nécr. de El Castell, 9 ex. (Pons 1976, n° 8-17) ; 38. Porqueres, habitat ibérique (Pons 1976, n° 18) ; 39. Ampurias, inc. 1 et 2 de la Muralla NE, en tout 6 ex. (Pons 1976, n° 2-7) ; 40. Ullastret, Puig de Sant Andreu, 5 ex. (Pons 1976, n° 19-23).

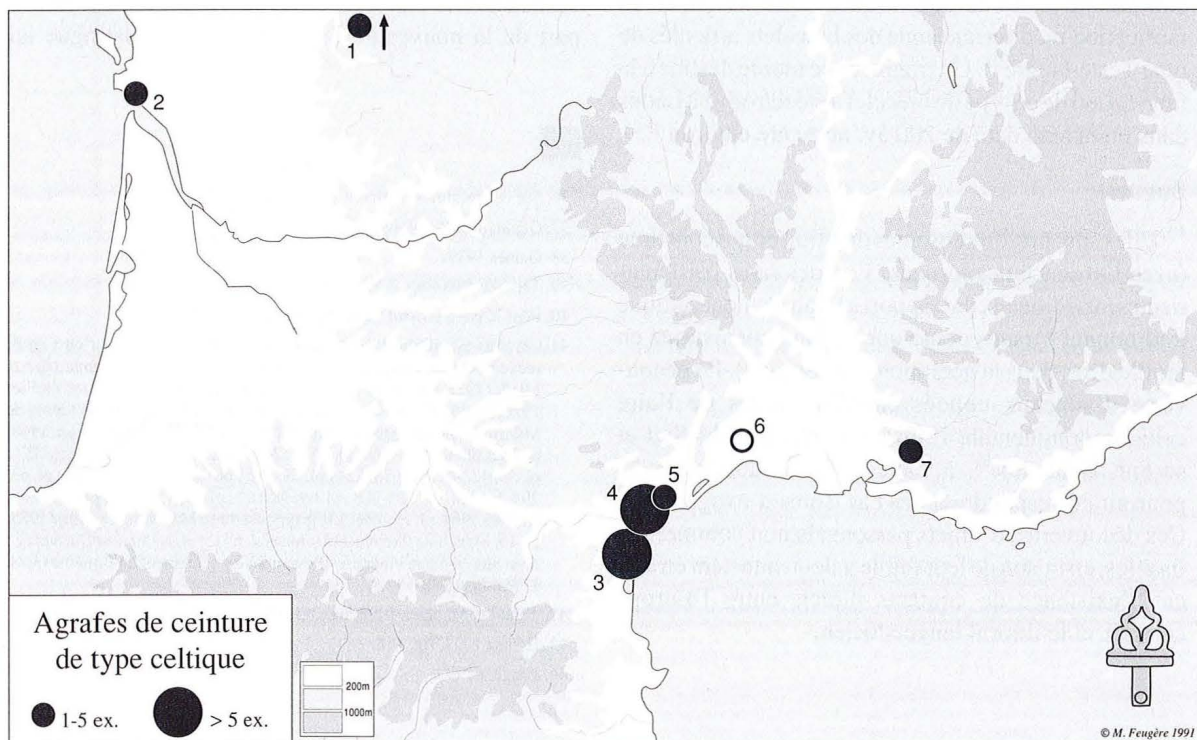


Fig. 3

Carte de répartition des agrafes de ceinture de type celtique localisation des sites :

France : Vienne : 1. CivauxVal-de-Vienne, enclos funéraire de Croix de Caps II : exemplaire en fer associé à de petites fibules de type Ha D3 (J.-P. Pautreau, A. Villard, Les enclos funéraires de CivauxVal-de-Vienne, in Aspects des Ages du Fer en Centre-Ouest, Angoulême 1984, 26-29, fig. 28) — Charente-Maritime : 2. Talmont, Moulin du Fa (J. Gomez de Soto, Le passage du Premier au Deuxième Age du Fer en France du Centre-Ouest, dans l'optique des relations est-ouest, in La Civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre, Liège 1987, Liège 1989, 173-181, fig. 3) — Aude : 3. Sigeac, ustrinum de Pech-Maho (3 ex.) et nécr. des Oubiels (3 ex.) — Hérault : 4. Nissan, nécr. d'Ensérune, env. 57 ex. (Jannoray 1955, pour une partie) ; 5. Béziers, La Madeleine, 2 ex. (Ugolini, Olive, Marchand, Schwaller, 1991) ; 6. Villetelle, nécr. du Sablas (Feugère, Tendille 1989, fig. 14, 14) — Bouches-du-Rhône : 7. Aix-en-Pce, Entremont (Willaume 1987, 128, fig. 153).

Dès le III^e siècle apparaissent dans le Midi les chaînes-ceintures entièrement constituées d'éléments métalliques (anneaux reliés par des maillons moulés), terminées par un crochet zoomorphe. Bien que ces ceintures se rattachent clairement à celles qui sont connues ailleurs dans le monde celtique, notamment sur le Plateau Suisse, leur étude a permis de les regrouper sous un type particulier, dénommé à partir du seul exemplaire complet connu à ce jour en Gaule du Sud, à Nages³⁶.

Parures des membres

Bracelets

Ils sont extrêmement nombreux, constituant dans le Midi la catégorie la mieux représentée après les perles. Au Ve siècle, certains d'entre eux se portent sans doute encore en brassard comme au Premier Age du Fer. Au IV^e siècle prédominent les simples bracelets ouverts, en spirale, nombreux dans la nécropole d'Ensérune. Le milieu du III^e siècle voit l'apparition des premiers bracelets en verre et peut-être, avant-200, les premières productions régionales inspirées des importations septentrionales. La fabrication de bracelets en verre dans le Midi, au II^e siècle, est rendue très vraisemblable par la définition d'un faciès distinct de ce qui a pu être observé en Suisse ou en Europe centrale³⁷. C'est sans doute au II^e siècle, mais peut-être avant si on tient compte de critères stylistiques, que se place la fabrication méditerranéenne des bracelets articulés de type Teste-Nègre³⁸. Un fragment de moule destiné à la fabrication de ce type de bracelet a été retrouvé à Lattes dans un niveau daté de 200 av. notre ère environ³⁹.

Bagues

Elles sont presque absentes du Midi, ce qui constitue (avec l'absence des torques) l'un des rares particularismes méridionaux par rapport à l'habillement celtique traditionnel⁴⁰ (sans doute une bague hellénistique en feuille d'or, dans la nécropole d'Ensérune). La découverte d'anneaux coudés caractéristiques de l'aire celtique continentale (Suisse, Allemagne du Sud et surtout Bohême)⁴¹, à Lattes⁴² et à Montlaurès⁴³, pourrait correspondre à des cas isolés d'exogamie⁴⁴. Ces découvertes d'objets personnels non commercialisables, en raison de leur faible valeur, attestent en tout cas l'existence de contacts directs entre l'Europe centrale et le littoral languedocien.

Les permanences

Une certaine stabilité se manifeste donc, à la simple description des types attestés, d'une part entre le faciès du Premier et celui du début du Second Age du Fer, d'autre part entre le début et le milieu de la période de La Tène, pour reprendre une terminologie qui, même peu employée en Gaule du sud, domine largement la problématique de cette période, voire de l'intervention qui nous est demandée dans le cadre de cette rencontre : c'est un peu par réaction, on s'en doute, que nous préférons insister ici en premier lieu sur les permanences plutôt que sur les nouveautés.

La parure de cette première période du Deuxième Age du Fer, celle que nous faisons commencer vers 500 (pour voir large) et se terminer vers 350, connaît certes des évolutions typologiques importantes : mais à s'en tenir à la stricte observation, il est clair que le conservatisme l'emporte sur l'innovation. Dans le domaine des fibules, objet souvent considéré comme un marqueur de telles ruptures, le martelage reste la technique dominante : l'arc en sort généralement filiforme, ou alors aplati et dans ce cas souvent orné de rainures longitudinales. Le pied qui était redressé à angle droit et surmonté d'un bouton conique au VI^e siècle peut au Ve siècle porter des motifs variés : bouton mouluré, timbale, «col de cygne» donnant à l'ensemble de la fibule un aspect zoomorphe ; rien de très inattendu dans ces variantes. Le ressort enfin, auquel incombe une bonne part de la nouveauté laténienne, ne se distingue ici

36. Sur ces ceintures, Feugère 1990c, 365 ; 1993, 51.

37. Gebhard 1989 ; Venclová 1990.

38. Gantès 1979.

39. Tendille 1990, fig. 3-8, 11 ; Feugère 1990, 363.

40. Pour le pays Trévire : Cordie-Hackenberg 1992.

41. Cet objet est presque inconnu en Champagne, où il semble qu'on n'en ait recueilli qu'un exemplaire, en argent, celui de Saint-Memmie (Bretz-Mahler 1971, p. 73 et pl. 76, 12) ; il abonde au contraire en Suisse : Viollier 1916, pl. 28, 19-23 ; en tout 30 exemplaires dans la seule nécropole de Münsingen-Rain, essentiellement dans les horizons I à Q (Hodson 1968, p. 40 et pl. 33, 571-572 ; pl. 35, 532 ; pl. 46, 510-511 ; pl. 51, 336-337 ; pl. 55, 422-423 ; pl. 58, 324 ; pl. 59, 315 ; pl. 60, 361 ; pl. 61, 311 ; pl. 63, 294-295 ; pl. 64, 385-388 ; pl. 69, 98-102 ; pl. 79, 154-155 ; pl. 86, 177) ; Krämer 1964, pl. 15, 12 et 13 ; le type est rare à Manching : Krämer 1985, pl. 19, Manching-Steinbichel tombe 32, n° 13, et inconnu au Dürmberg ; il est attesté à une vingtaine d'exemplaires seulement en Bohême (rens. J. Waldhauser).

42. Tendille, Manniez 1990, fig. 3-3, 18.

43. Hélène 1937, fig. 158, 2.

44. Feugère 1993.

nullement de son prédécesseur : on voit même au début du IVe siècle, par exemple à Gailhan, des fibules de schéma nettement importé du monde celtique fabriquées ici avec la vieille construction sur axe, longtemps préférée dans le monde ibérique.

Les agrafes de ceintures font-elles part de plus d'innovation ? Le type de l'agrafe ibérique se modifie, naturellement : rattachée jusqu'ici à la ceinture proprement dite par une rangée de rivets perpendiculaires à l'axe du crochet, elle se prolonge maintenant par une languette dont l'extrémité porte un unique bouton de fixation ; un manchon de tôle maintient alors la ceinture dans l'axe de ce fragile appendice. Mais deux observations montrent que cette évolution, bien réelle, est ici avant tout adaptée aux habitudes locales.

Au plan morphologique, tout d'abord : quelques exemplaires d'Ensérune montrent que la forme ibérique, qui peut comporter au VIe siècle jusqu'à 6 crochets parallèles, tend à se rapprocher d'une forme triangulaire, à crochet unique, dans les derniers temps de son évolution. À examiner l'une des agrafes de ce site, rien de plus facile que de passer du type traditionnel au nouveau modèle : il suffit de riveter à sa base la fameuse languette... Sur le plan topographique enfin, la confrontation de deux cartes de répartition montre clairement que les agrafes du modèle celtique (triangulaire, à languette et crochet unique) se rencontrent principalement dans la région où se trouvaient auparavant les agrafes de type ibérique : le littoral languedocien de la région de Narbonne. Une bonne partie de la documentation étant constituée par des trouvailles funéraires, cette carte illustre une permanence plus qu'une nouveauté : là où on avait l'habitude de déposer une ceinture dans la tombe, on continue à le faire aux Ve, IVe et jusqu'au IIIe siècle (à Pech-Maho, peut-être encore à Ensérune). L'exemplaire isolé d'Ambrussum semble lui aussi avoir été déposé dans un contexte très tardif, au IIIe siècle, mais les usages funéraires antérieurs demeurent presque inconnus dans cette région.

Les nouveautés

Nier l'existence d'apports extérieurs, d'une évolution morphologique ou décorative dans le mobilier de parure de Gaule méridionale serait par ailleurs inexact. Mais cette transformation progressive ne prend nulle part l'aspect d'un bouleversement de répertoire ou même

d'un basculement dans l'approvisionnement en objets eux-mêmes. Si la facture des objets de parure reste le plus souvent méridionale (et il faut souligner ici, depuis qu'on les examine de plus près, la tendance à reconnaître un certain nombre de productions comme régionales), il est certain qu'en Languedoc, pour garder le même exemple significatif, les modèles ne viennent plus tant de l'ouest et du sud que du nord. L'évolution semble débiter dès le troisième quart du Ve siècle, mais elle s'étale sur tout le siècle et une bonne partie du suivant. Ce n'est qu'à partir du milieu du IVe siècle que l'on peut décrire comme celtique (dans ses types et dans son décor) le répertoire des parures méridionales ; la situation ne changera plus guère jusqu'à la romanisation.

Paradoxalement, l'hypothèse d'une « celtisation » du Midi sort plutôt renforcée qu'affaiblie de cette nouvelle analyse. Utiliser des objets importés est une chose ; les fabriquer dans l'esprit de leurs créateurs, enrichir le répertoire jusqu'à produire des types originaux (l'exemple le plus caractéristique demeure celui des bracelets de type Teste-Nègre) en est une autre. Comment comprendre une telle situation en l'absence d'un peuplement authentiquement celtique ?

Compte tenu des enjeux, c'est ici que les déséquilibres de la documentation viennent plutôt obscurcir le débat qu'ils devraient servir à illustrer. La toponymie, l'onomastique, la numismatique ne fournissent généralement que des documents tardifs ou géographiquement très circonscrits. Quelle contribution peut bien apporter l'étude d'une catégorie de mobilier, certes significative, mais d'interprétation délicate ?

Afin de profiter des données rassemblées pour ce colloque, et pour tenter de dépasser les limites inhérentes à toute étude de documents bruts, nous avons tenté de comparer le faciès méridional des parures pour la période considérée, toutes catégories confondues, à celui d'une région reconnue comme celtique : le plateau suisse⁴⁵. Les tombes de cette région ont fourni 1181 objets datés de LT A à LT C2, comparés ici aux 2028 objets inventoriés dans les seuls départements de l'Aude, Hérault, Gard et Bouches-du-Rhône (fig. 4). Les différences entre les deux collections étant évidentes (sélection funéraire d'un côté, disparité chronologique et de provenances de l'autre), on pouvait s'attendre à



45. Les chiffres ont été déduits des inventaires fournis par Kaenel 1990.

	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	total
Aude														
Carcassonne, Cité						1								1
Castelnaudary, Le Pech						1								1
Couffoulens, nécr. Las Peyros 2		1		1	1	15			3		3			24
Mailhac, nécr. du Traversant						3								3
Mailhac, Cayla				5		27					2		3	37
Narbonne, Montlaurès				2		1					1			4
Quillan, St-Quirgue		1				1								2
Sigean, nécr. des Oubiels		1				2			3		1			7
Sigean, Pech-Maho		5		10		7			4		1			27
Villasavary, L'Agréable						8			1					9
Totaux par types		8		18	1	66			11		8		3	

Total Aude 115

	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	total
Bouches-du-Rhône														
Aix-en-Pce, Entremont	3	11		800		6	4		1		7	2		834
Les Baux, nécropole	1						1					1		3
Bouc-Bel-Air, Baou-Roux				2	1	2					3	1		9
Marseille, Baou de St-Marcel				4	1	2								7
Martigues, L'Ile				12		1	1				4			18
Les Pennes-M., La Cloche						2					1			3
Les Pennes-M., Teste-Nègre						2					1			3
Totaux par types	4	11		818	2	15	6		1		16	4		

Total B.d.R. 877

	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	total
Gard														
Beaucaire, Les Colombes						1								1
Calvisson, Bergerie Hermet						1					28			29
Gailhan, Plan de la Tour				4		16	1				2			23
Gaujac, St-Vincent				1		9	7				2			19
Marguerittes, Roquecourbe						1								1
Mons-Monteils, Vié-Cioutat		1		2	1	5					2			11
Montmirat, La Jouffe						1								1
Nages, Les Castels						6		10			198			214
Nîmes						1		1	1		2			5
Sanilhac, Gr. St-Vérédème						1								1
St-Bauzély (?)											1			1
St-Bonnet, Le Marduel						5		1		1	1			8
St-Côme, Maressip						6		5						11
St-Dionisy, Roque de Viou						3					1			4
St-Gilles, Espeyran				1										1
Uzès, Prévile						1								1
Totaux par types		1		8	1	57	8	17	1	1	237			

Total Gard 331

Fig. 4.

Tableau synoptique de comptages de parures pour les départements du littoral méditerranéen.

d'importantes différences entre les deux faciès : c'est l'inverse qui se produit, les deux courbes étant presque exactement superposées (fig. 5) ! Les catégories emblématiques du monde celtique, comme le torque, sont en fait numériquement peu nombreuses, et les types sur lesquels se cristallise la spécificité méridionale correspondent à des cas bien particuliers et limités : grâce à Ensérune, les agrafes (celtiques !) montent à 3,60 % du total, alors qu'elles ne représentent que 0,25 % du mobilier funéraire en Suisse occidentale ;

nous avons vu que leur dépôt dans la tombe s'explique ici par une habitude régionale ; les disques perlés correspondent eux aussi à une tradition locale, bien enracinée dans le passé indigène. Pour le reste, perles, fibules et bracelet suivent des courbes remarquablement parallèles. Même si des nuances apparaissent selon les périodes (mais l'échantillon disponible perd alors de sa représentativité), il n'y a donc pas, d'un point de vue général, de différence fondamentale entre la panoplie des parures celtiques et celle du midi méditerranéen du Ve au IIe siècle

	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	total
Hérault														
Aumes, oppidum						2					5			7
Bélarça, Les Roques						1		1						2
Bessan, La Monédière				2		2								4
Béziers, La Madeleine				4	4	41			2		2	1	6	60
Cesseras, nécr. des Bosquets		1		2		1					2			6
Clermont-l'H., La Ramasse						19	5				6		2	32
Fabrègues, La Roque						2								2
Lattes, St-Sauveur			1	12	1	40		6	2		68	1	1	132
Lodève, Le Grézac						1								1
Lunel-Viel, village											1			1
Magalas, oppidum											20			20
Magalas, St-Jean/Causse						1								1
Maraussan, La Bartasse				1										1
Montesquieu, Roques Agudos						1								1
Montpeyroux, Gr. des Fées						1								1
Neffiès, La Vérune						1								1
Nissan, Ensérune		3	10	114	1	200		10	55		129	1		523
Olonzac, Mourrel-Ferrat				1		5					1			7
Pézenas, St-Siméon-2						1								1
Pignan, La Garonne						1								1
Pignan, Les Gardies				1		4					2		1	8
Plaissan, St-Gervais						1								1
Quarante, Clapiers						1								1
Villeneuve-M., Andos-Madeleine						1								1
Villetelle, Ambrussum		2		3		1		10	3		1			20
Totaux par types	6	11	140	6	329	5	27	62	237	3	10			

Total Hérault

835

spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	total
---------	-----------	--------	-------	---------	--------	--------	------------	--------	---------	----------	-------	--------	-------

Pyrénées-Orientales														
Salces, Le Port						6							1	7
Perpignan, Ruscino						4								4
Totaux par types						10								11

Total Pyrénées-Orientales

11

Totaux généraux par types	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers
	4	26	11	984	10	476	19	44	75	1	498	7	14

TOTAL GENERAL

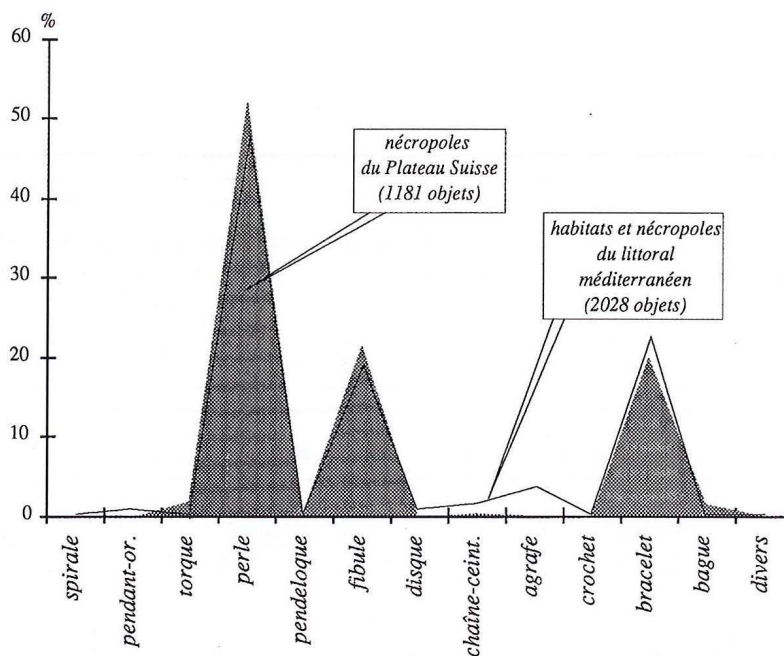
2169

Catégories	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	
Gaule méridionale	4	26	11	984	10	476	19	44	75	1	498	7	14	2169
Gaule méridionale %	0,18%	1,20%	0,51%	45,37%	0,46%	21,95%	0,88%	2,03%	3,46%	0,05%	22,96%	0,32%	0,65%	
Plateau suisse	4	1	23	619	6	256		7	3		238	21	3	1181
Plateau suisse %	0,34%	0,08%	1,95%	52,41%	0,51%	21,68%		0,59%	0,25%		20,15%	1,78%	0,25%	

Conclusion

Malgré une documentation incomplète, ce survol débouche donc sur des conclusions surprenantes, voire paradoxales. D'un côté, la «nouveauité celtique» ne s'impose nullement en Languedoc et en Provence comme elle peut le faire ailleurs ; elle met au contraire plus d'un siècle à s'implanter et apparaît alors comme

un faciès métissé. La fabrication des parures méridionales demeure fidèle aux influences ibériques qui dominaient jusqu'alors ; quand elle assimile formes et décors celtiques, c'est pour effectuer une sorte de synthèse des traditions et influences régionales.

**Fig. 5.**

Les parures du Deuxième Age du Fer en Gaule méridionale et sur le Plateau Suisse : comparaison graphique des faciès.

Catégories	spirale	pend./or.	torque	perle	pendel.	fibule	disque	ch.-ceint.	agrafe	crochet	bracelet	bague	divers	Total
Gaule méridionale	4	26	11	984	10	476	19	44	75	1	498	7	14	2129
Gaule méridionale %	0,18%	1,20%	0,51%	45,37%	0,46%	21,95%	0,88%	2,03%	3,46%	0,05%	22,96%	0,32%	0,65%	
Plateau suisse	4	1	23	619	6	256		7	3		238	21	3	1181
Plateau suisse %	0,34%	0,08%	1,95%	52,41%	0,51%	21,68%		0,59%	0,25%		20,15%	1,78%	0,25%	

D'autre part, la Gaule méditerranéenne finit par adopter le goût et le sens de l'innovation d'une culture celtique périphérique. Ne se contentant pas d'importer parures et ornements vestimentaires, il les fabrique dans l'esprit de la *koiné* et trouve remarquablement vite (dès le Ve siècle) une forme d'expression originale pour des objets qui se classent sans aucun doute parmi les productions celtiques.

Ce sont ces apports nouveaux que la commission consacrée aux parures a voulu livrer à votre réflexion. Contentons-nous de souligner en terminant que ces progrès ne sont liés qu'à un examen plus approfondi d'une documentation qui est souvent connue depuis de nombreuses décennies. Il faut donc nous garder, ici comme ailleurs, des a-priori formés sur un état ancien de la recherche, notamment quand il s'agit comme ici d'approches techniques peu favorisées jusqu'à ces dernières années.

Annexe I

Les agrafes de ceinture ajourées à Ensérune

par Sylvie Leconte

Ensérune se révèle comme étant un site tout à fait privilégié tant par la présence d'un habitat et d'une nécropole, que par sa situation géographique. Les fouilles menées pendant la première moitié de notre siècle, par Mouret et Jannoray ont livré une quantité considérable de mobilier céramique et métallique. Hélas, le manque de rigueur des techniques de fouilles allié à la complexité de la stratigraphie ont eu pour conséquence directe la dispersion d'un nombre important d'ensembles clos. De plus, l'utilisation exclusive de la crémation comme rite funéraire n'a pas facilité la conservation du mobilier.

Ces différents facteurs tracent les limites de l'étude du mobilier, et plus particulièrement de celle des agrafes de ceinture ajourées. Cependant, l'importance du corpus, (plus de 40 agrafes sont dénombrables) et les résultats concernant l'étude descriptive nous permettent plusieurs observations. Ces agrafes sont sans exception réalisées en bronze. Elles sont de dimensions importantes et se rapprochent par là des exemplaires d'Italie du nord et du Tessin. Elles se répartissent en quatre groupes :

- Le premier concerne un ensemble d'agrafes de ceinture, constitué de plusieurs types. L'un d'eux (fig. 6) (le plus répandu) se caractérise par un décor ajouré à quatre ajours, la forme de ces derniers ne pouvant être réellement identifiée. Ces agrafes semblent d'origine locale puisque leur présence ne se distingue qu'à Ensérune. Il s'agit donc de créations tout à fait originales.

- Le deuxième groupe concerne trois agrafes de ceinture qui sont assimilables aux modèles champenois du Ve siècle av. n. è.

Les deux premières (fig. 7) rappellent par leurs formes ajourées et par leurs dimensions ² deux types très largement répandus en Champagne. En revanche deux

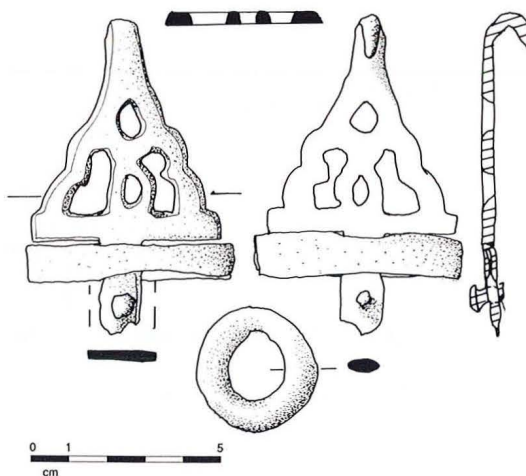


Fig. 6.

Agrafe de ceinture ajourée à quatre ajours, typique d'Ensérune.

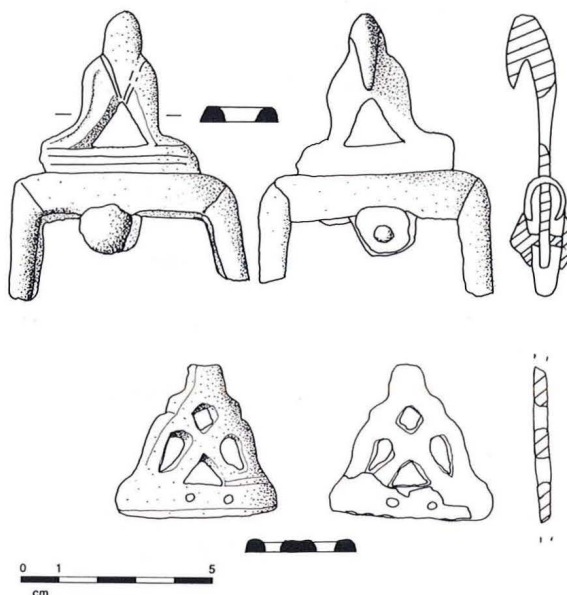


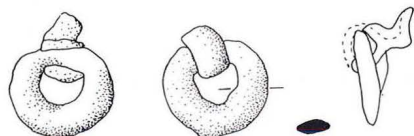
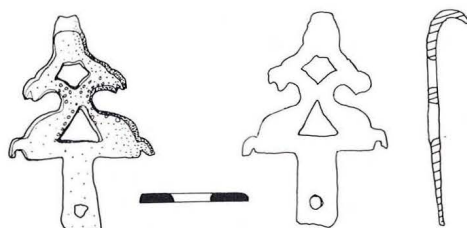
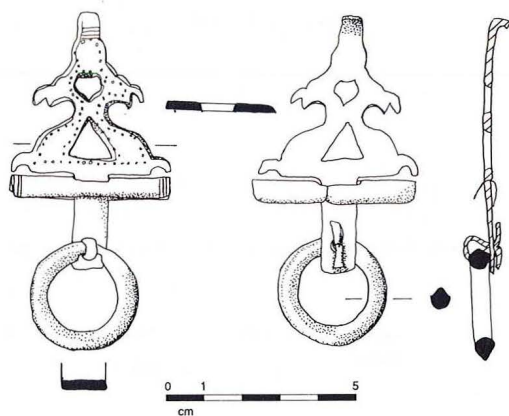
Fig. 7.

Agrafes de ceinture d'Ensérune se rapprochant des modèles champenois.

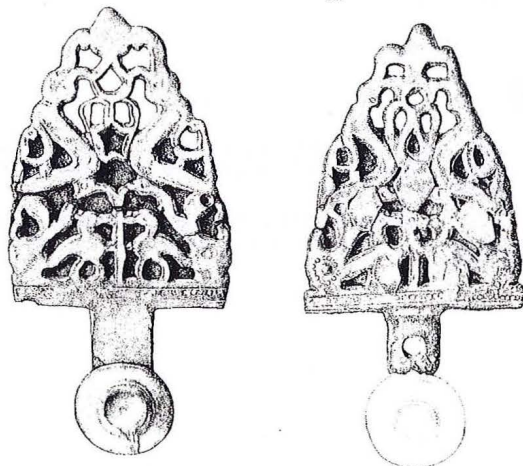
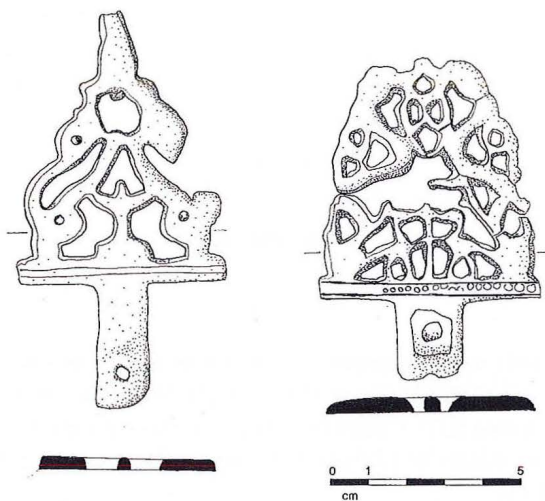
détails morphologiques les distinguent des modèles champenois : l'une possède une cornière transversale en forme de U, l'autre une plaque en fer au revers. Ces deux détails ne se retrouvent que sur des exemplaires locaux.

1. Cette étude est tirée d'un Mémoire de Maîtrise (Université de Paris I) intitulé : *Les agrafes de ceinture ajourées aux Ve-IVe siècle av. J.-C., en Gaule.*

2. Les agrafes de ceinture provenant d'Ensérune sont généralement plus grandes que celles de Champagne, seuls ces deux exemplaires s'en rapprochent.

**Fig. 8.**

Agrafes de ceinture
provenant d'Ensérune
(bas) et de Saint-Rémy-
sur-Bussy (Marne)
(haut).

**Fig. 9.**

Agrafes de ceinture
provenant d'Ensérune
(en haut), et du Tessin
(en bas) (cette dernière
tirée de Ur- und
frühgeschichtliche
Archäologie der
Schweiz, Bd. IV, Die
Eisenzeit, 1974, 185).

La troisième agrafe (fig. 8) est de forme identique à celle de Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne) aussi bien dans son contour que dans la disposition et la forme de ses ajours. L'exemplaire d'Ensérune est toutefois nettement plus petit. Le motif décoratif choisi dans ces deux cas est figuratif et représente deux animaux fantastiques ou griffons affrontés. On peut également noter la similitude du décor incisé en pointillé.

• Le troisième groupe concerne deux agrafes de ceinture qui se rapprochent de modèles rencontrés en Italie du nord et dans la région du Tessin. Ces agrafes sont constituées d'un décor très ajouré à figuration zoomorphe et anthropomorphe. La stylisation d'une silhouette humaine est discernable dans la moitié inférieure de la première agrafe (fig. 9), alors que dans la seconde se distingue davantage un motif utilisant le répertoire animalier des palmipèdes et des animaux fantastiques.

Le motif situé sur ce dernier exemple se retrouve sur trois agrafes provenant du Tessin, et la similitude entre les quatre objets est tout à fait troublante. L'ensemble de ces agrafes pourrait fort bien provenir du même atelier de fabrication, supposition d'ailleurs déjà émise par Jacobsthal³. Si tel est le cas, l'exemplaire d'Ensérune constitue alors selon toute vraisemblance une importation.

• Le quatrième groupe concerne moins d'une dizaine d'agrafes de ceinture ajourées aux formes très différentes des exemplaires précédemment cités. Ce sont de grandes et larges plaques de bronze ajourées à crochets multiples (fig. 10) L'origine de ces agrafes de ceinture est dite ibérique par Jannoray⁴.

Ces agrafes n'ont effectivement aucun rapport, ni dans leur forme générale, ni dans celle des ajours, avec les agrafes de ceinture ajourées laténiennes. L'origine ibérique de ces agrafes peut être confirmée à Ensérune par la présence d'autres mobiliers ibériques, métallique (épée-faux) et céramiques.

3. Jacobsthal 1944, 198.

4. Cette dénomination est également attestée par Mohen 1980.

Ces trois derniers groupes d'agrafes de ceinture ajourées mettent en évidence des contacts inter-régionaux avec la Champagne, l'Italie du nord et le Tessin, l'Espagne. La situation géographique du site a sans doute favorisé l'émergence de ces relations. Il est cependant difficile de déterminer la forme que prenaient ces contacts ; circulation de modèles, d'atelier en atelier, ou circulation des individus.

Le premier groupe, lui, comprend essentiellement des créations originales, probablement d'origine locale.

Le mobilier est difficile à situer chronologiquement. Si les agrafes de ceinture ajourées apparaissent en Champagne à La Tène ancienne Ia/Ib, celles d'Enserune sont datées du IVe siècle av. n. è. par Jannoray. Cette datation nous semble un peu tardive par rapport au phénomène champenois et surtout ne s'appuie sur aucun élément sûr. C'est pourquoi, l'utilisation de ces agrafes doit être située pendant la seconde moitié du Ve siècle av. n. è., et éventuellement au début du IVe siècle.

Une étude plus approfondie du mobilier provenant de ce site serait souhaitable dans la mesure où elle permettrait d'obtenir de plus amples informations concernant les importations, la chronologie, la confirmation l'existence d'ateliers locaux. Le site d'Enserune pourrait ainsi être resitué dans une problématique plus large.

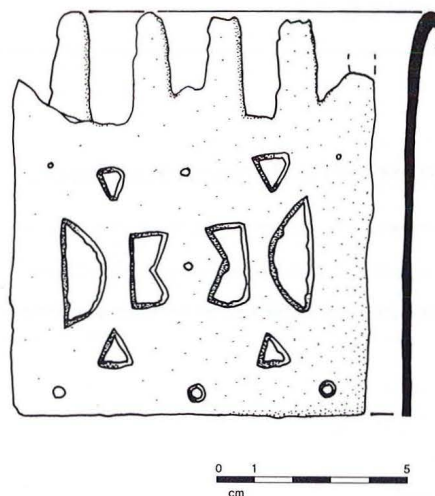


Fig. 10.

Agrafe de ceinture de type ibérique.

Annexe II

Inventaires départementaux

Le mobilier de chaque département a été inventorié par l'auteur indiqué en tête de chapitre ; il est présenté site par site, en suivant pour chaque gisement la liste-type élaborée pour les travaux de cette commission :

Parures de tête

- spirales de cheveux
- épingles
- pendants d'oreilles
- colliers rigides ou composites, perles, pendeloques

Parures du corps

- fibules
- disques perlés
- chaîne-ceintures, agrafes, maillons, crochets...

Parures des membres

- bracelets
- bagues

Aude

par G. Rancoule

• Carcassonne, *oppidum de La Cité* (niv. II, IVe/IIIe siècle) (fig. 15)

- 1 fibule à pied rattaché à l'arc (type Tendille 12) (Rancoule, Solier 1972, 145, 8).

• Castelnaudary, *Le Pech*

- 1 fibule à pied replié (type Tendille 9) (Passelac, Rancoule 1968, 131, fig. 9).

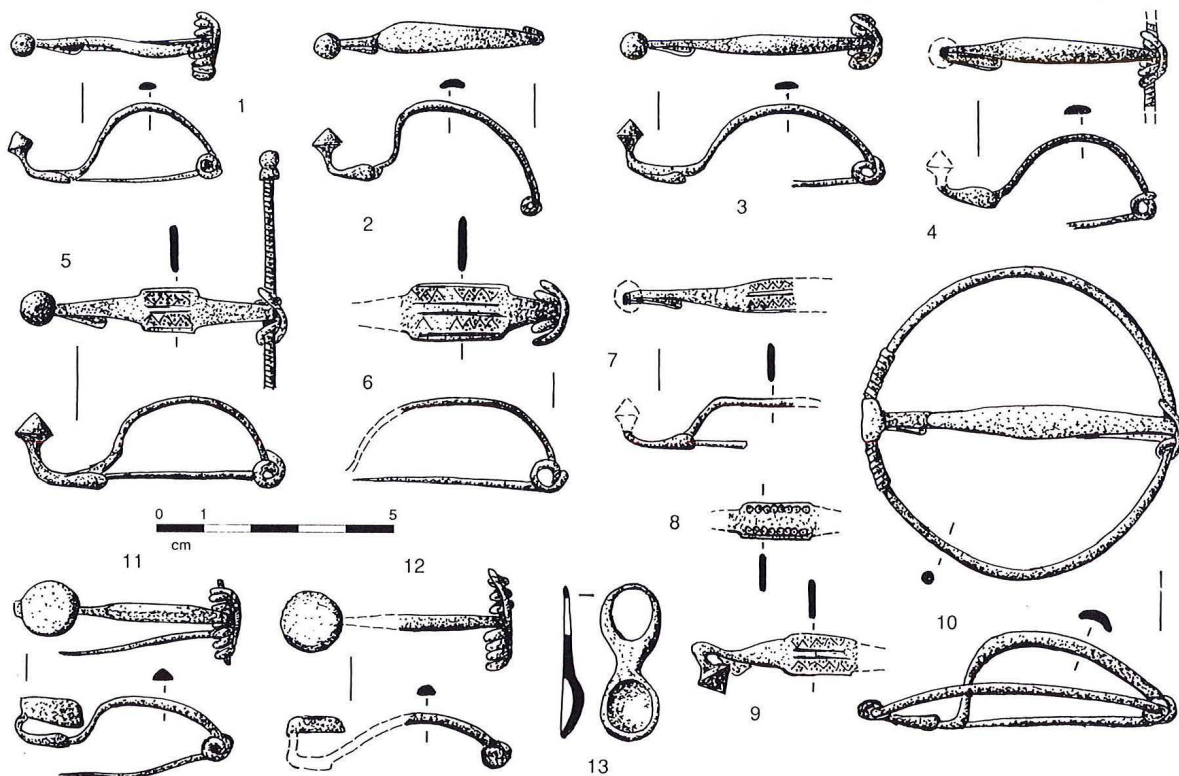
• Couffoulens, *nécropole de Las Peyros 2* (Passelac, Rancoule, Solier 1971, 45-48).

Tombes du début du Ve siècle (fig. 11) :

- 1 pendant d'oreille en bronze ;
- 1 perle en os ;
- 1 pendeloque en bronze ;
- 12 fibules à pied redressé et bouton conique (types Tendille 3a et b) ;
- 2 fibules à timbale (type Tendille 6) ;
- 1 fibule en fer de type «aquitain» ;
- 3 bracelets à section ronde en fer et en bronze
- armilles ;
- 3 agrafes de ceinture de type ibérique, dont 2 ajourées.

Fig. 11.

Parures de Couffoulens, nécropole Las Peyros
2 : 1 et 2, tombe 57, inv. 245, 246 ; 3, tombe 56, inv. 235 ; 4 et 9, tombe 79, inv. 329, 327 ; 5, tombe 75, inv. 313 ; 6, tombe 76, inv. 317 ; 7, tombe 74, inv. 307 ; 8, tombe 62, inv. 271 ; 10, tombe 73, inv. 306 ; 11, tombe 51, inv. 219 ; 12 et 13, tombe 70, inv. 298, 300 (bronze, éch. 2/3).



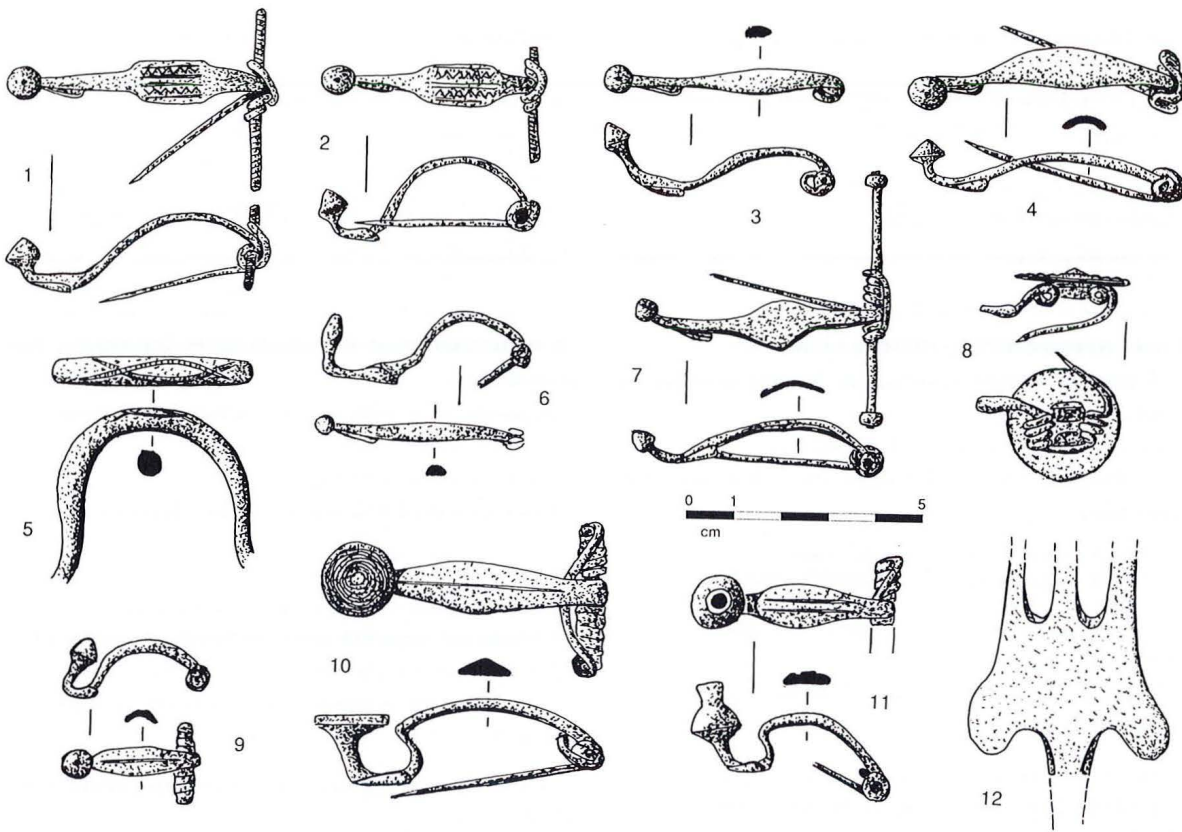


Fig. 12.

Fibules et agrafe de Mailhac ; 1-4 et 6-8, Cayla II et nécropole Grand-Bassin II ; 5, tombe du Cayla. ; 9 et 12, nécropole du Traversant, tombe 1 ; 10 et 11, id., tombe 2 (bronze, éch. 2/3).

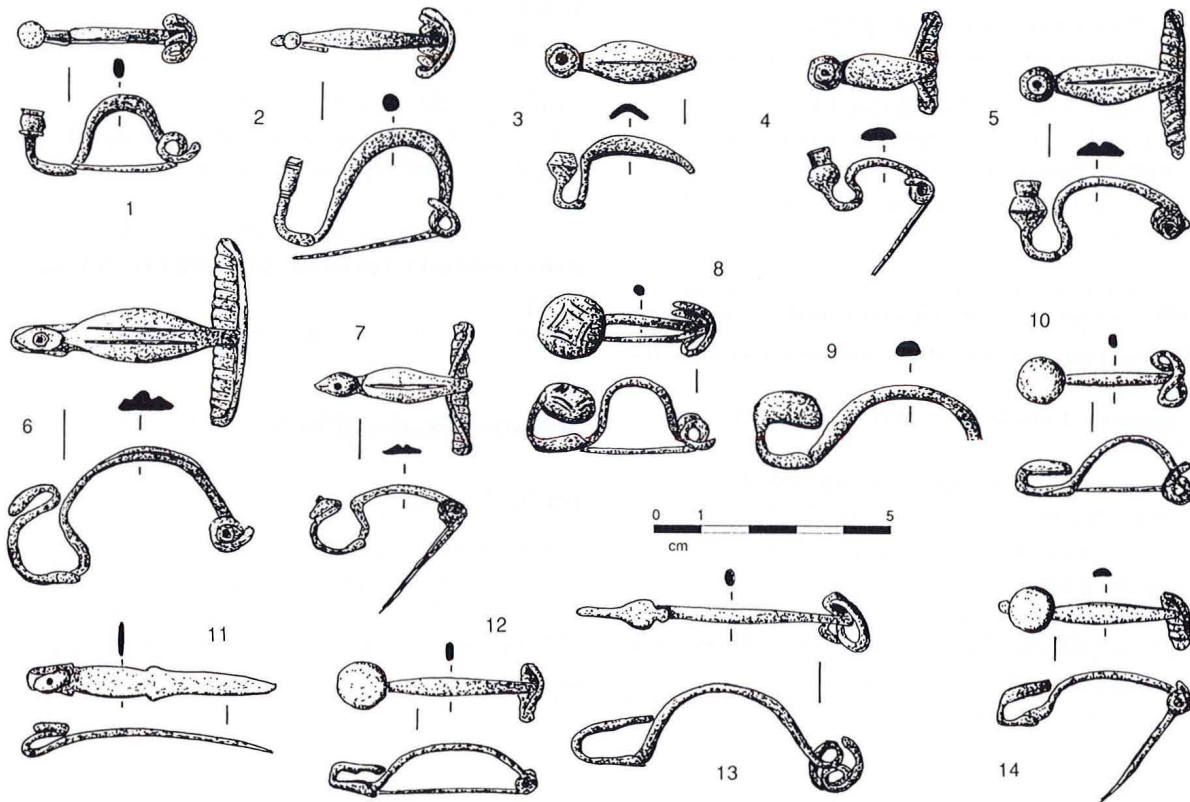


Fig. 13.

Fibules de Mailhac : 1-14, Cayla III (bronze, éch. 2/3).

- Mailhac, *oppidum du Cayla* et nécropoles correspondantes (Louis, Taffanel 1955, 113, 120, 123, 124, 127, fig. 86, 96, 99, 101, 102, 105 et renseignements complémentaires O. Taffanel).

Cayla II (fin de l'occupation vers-475) (fig. 12) :

- perles en verre, os et corail ;
 - 4 fibules à pied redressé, bouton conique (type Tendille 3) ;
 - 2 fibules à pied redressé, bouton ogival.
- Cayla III* (vers-475/- 320) (fig. 13-14) :
- 5 fibules à pied redressé et bouton arrondi ou vasiforme ;
 - 5 fibules à timbale (type Tendille 6) ;
 - 3 fibules à pied replié deux fois (dont une non terminée) ;
 - 6 fibules à pied replié sur l'arc (type Tendille 9) ;
 - 1 fibule à pied formé d'une double boucle.

Nécropole du Grand-Bassin II (milieu à fin VI^e siècle) (fig. 12) :

- 2 fibules à pied redressé et bouton conique (type Tendille 3b).

Nécropole du Traversant (Ve siècle) (fig. 12) :

- 1 fibule à pied redressé et bouton conique (type Tendille 3) ;
- 1 fibule à pied redressé, bouton vasiforme ;
- 1 fibule à pied redressé, disque plat strié ;
- 1 agrafe de ceinture à trois crochets, à languette.

Cayla IV (vers -320/-75) (fig. 14) :

- 3 épingles en bronze, dont une avec corail ;
- 1 fibule à pied replié sur l'arc (type Tendille 9) ;
- 2 bracelets en verre bleu foncé (gr. Haevernick 7c et 14-6 ?).

- Narbonne, *oppidum de Montlaurès* (Hélène 1937. NB : compte-tenu du caractère synthétique de cette publication, cet inventaire est probablement très incomplet)

- pendants d'oreilles en bronze (Hélène 1937, fig. 158, 7, 8) ;
- pendeloques en bronze (*ibid.*, fig. 158, 4, 5) ;
- perle en verre à nodosités (*ibid.*, fig. 157) ;
- 20 perles en pâte de verre (*ibid.*, fig. 161, 162, 164) ;
- 1 perle en ambre ;
- perles et cabochon en corail (*ibid.*, fig. 165) ;
- bracelet décoré d'incisions, en jais ou en lignite (*ibid.*, fig. 151) ;
- 3 fragments de bracelets en verre (*ibid.*, fig. 152, 1, 4, 6).

- Quillan, sépulture à incinération de *Saint-Quirgue* (fig. 15)

- 1 pendant d'oreille en argent ;
- 1 fibule à pied redressé et ressort bilatéral long, type Tendille 3b (Rancoule 1990, 54).

- Sigean, *oppidum de Pech-Maho* et *nécropole des Oubiels* (rens. Y. Solier ; NB : les chiffres indiqués ici et dans le tableau signalent la présence de certains types, mais non leur décompte, non effectué à ce jour, en particulier pour les pendants et les perles, très abondantes)

- pendants d'oreilles en or à extrémités effilées, et plusieurs autres pendants ;
- nombreuses perles en corail ;
- 4 fibules à pied redressé et bouton décoré ;
- 3 fibules à pied replié sur l'arc, ornées de corail (type Tendille 11) ;
- 1 fibule à pied replié et bouton sphérique ;
- 1 fibule à 4 branches ornée de bossettes de corail ;
- 2 disques (pieds de fibules ?), ornés de corail ;
- 7 agrafes de ceintures triangulaires ajourées, à languette.

- Villasavary, *oppidum de l'Agréable* (inédit, rens. M. Passelac) (fig. 15)

- 3 fibules à pied redressé et bouton conique (type Tendille 3a) ;
- 1 fibule à ressort long (probablement type Tendille 3b) ;
- 1 fibule en fer (type Tendille 3c) ;
- 1 fibule et un fragment, à rapprocher du type «à timbale» (Tendille 6) : pied replié vers l'arc et terminé par un disque strié ;
- 1 fibule à pied replié sur l'arc, avec perle de corail (type Tendille 11) (Passelac, Rancoule 1971, 93, fig. 3, 1 et 2) ;
- 1 agrafe de type ibérique, à deux crochets.

Bouches-du-Rhône

par M. Feugère

- Aix-en-Provence, *Entremont*
- 3 spirales en argent (ville haute, XV, 10 : Willaume 1987, fig. 175, i-k).
- 11 boucles d'oreilles en argent dont 5 dans le trésor de la ville haute, XV, 10 (Willaume 1987, fig. 174 et 175, c-g).

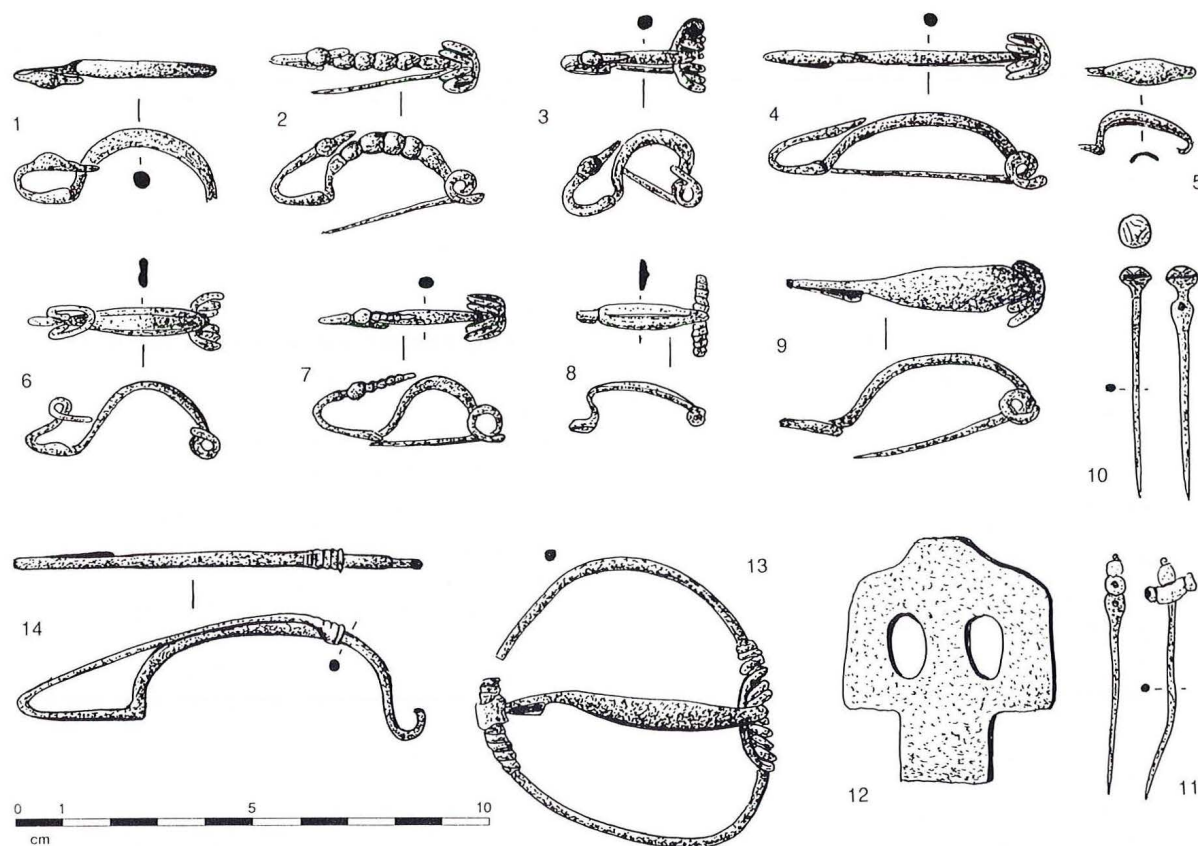


Fig. 14.

Fibules et parures de Mailhac : 1-13, Cayla III ; 14, Cayla IV (bronze, avec corail pour le n° 11 ; éch. 2/3).

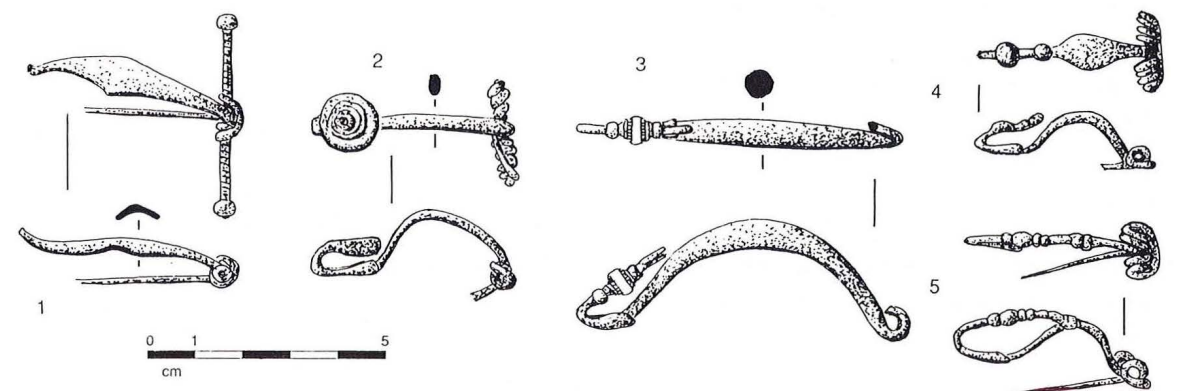


Fig. 15.

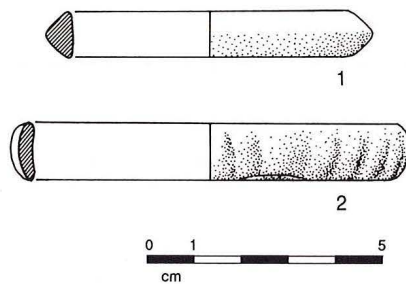
Fibules de l'Aude : 1, Quillan, Saint-Quirgue, tombe 1 ; 2-3, Villasavary, L'Agréable ; 4, Castelnaudary, Le Pech ; 5, Carcassonne, La Cité, niv. II (bronze, avec corail pour le n° 3 ; éch. 2/3).

- plus de 800 perles en verre dans l'atelier de la ville haute (Willaume 1987, fig. 158).
- 2 fibules en bronze à pied redressé (Willaume 1987, fig. 160, en haut).
- 1 fibule en bronze de type Tendille 11 (Willaume 1987, fig. 167)
- 1 fibule en argent, avec arc également élargi (var. italique ?) dans le trésor de la ville haute, XV, 10 (Willaume 1987, fig. 175, b).

- 1 fibule en fer de type La Tène II (Willaume 1987, citée p. 128).
- 1 fibule en argent de type Ornavasso dans le trésor de la ville haute, XV, 10 (Willaume 1987, fig. 175, a).
- 4 disques perlés (Willaume 1987, fig. 170).
- 1 agrafe de ceinture à décor zoomorphe (Willaume 1987, fig. 153).
- 7 bracelets en verre (Willaume 1987, fig. 158, 173 et fig. 175, i-k).

Fig. 16.

Bracelets en verre
de Saint-Mitre-les-
Remparts, Saint-Blaise
(éch. 2/3).



- 2 bagues en argent dont 1 dans le trésor de la ville haute (Willaume 1987, fig. 175, h) et l'autre ornée d'une feuille d'or (*ibid.*, fig. 176).

• Les Baux, *nécropole*

- 1 spirale (cité par Willaume 1987)
- 1 disque perlé (*id.*)
- 1 bague (*id.*)
- 3 fibules type LT II, tombe 1964 (Arcelin 1979, 20, fig. 1, 7).

• Bouc-Bel-Air, *le Baou-Roux*

- 2 perles en verre (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 98, n° 66).
- 1 pendeloque en bronze (*ibid.*, 98, n° 69).
- 2 fibules en bronze (*ibid.*, 98, n° 63-64).
- 2 bracelets en bronze, dont 1 de type Teste-Nègre (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 98, n° 60 et 61).
- 1 bracelet en verre (*ibid.*, 98, n° 66).
- 1 bague à intaille (*ibid.*, 98, n° 62).

• Marseille, *Baou de Saint-Marcel*

- 4 perles en verre (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 53, n° 71).
- 1 pendeloque en bronze (*ibid.*, 53, fig. 70).
- 1 fibule de type Certosa (*ibid.*, 53, fig. 66).
- 2 fibules à pied redressé, type Tendille 3 (Gantès 1979, fig. 3, 2; cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, n° 65).
- 1 fibule à double pied (Agostini, Gantès, Rayssiguier, 1979, fig. 1, 1).
- 1 fibule type Tendille 8 (*ibid.*, fig. 1, 2).
- 1 fibule à long ressort (*ibid.*, 1979, fig. 3, 1).

• Martigues, *L'Ile*

- 12 perles en verre (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 70, n° 66 et 67).
- 1 fibule en fer (*ibid.*, 71, n° 89).

- 1 disque perlé en bronze (*ibid.*, 71, n° 87).
- 1 bracelet en bronze (*ibid.*, 71, n° 88).
- 3 bracelets en verre (*ibid.*, 70, n° 64 et 65).

• Les Pennes-Mirabeau, *La Cloche*

- 1 fibule en bronze avec emplacement de décors de corail rivetés (V J7-020, rens. L. Chabot).
- 1 pied de fibule en bronze de type Tendille 11, corail disparu (rens. L. Chabot).
- 1 fibule en argent de type Ornavasso (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 123, n° 24).
- 1 bracelet en bronze de type Teste-Nègre (*ibid.*, 123, n° 25).
- 1 autre bracelet en bronze à bossettes, décor curviligne presque effacé (rens. L. Chabot).

• Les Pennes-Mirabeau, *La Teste-Nègre*

- 1 fibule type Tendille 5 (?) (Gantès 1979, fig. 2, 3).
- 1 fibule à double pied (Gantès 1979, fig. 2, 2).
- 1 fibule type Tendille 7, arc ocellé (Gantès 1979, fig. 1, 3).
- 1 fibule type Tendille 8 (Gantès 1979, fig. 1, 4).
- 1 fibule type Tendille 9 (Gantès 1979, fig. 1, 2).
- 1 pied de fibule de type Tendille 11 (Gantès 1979, fig. 2, 1).
- 1 fibule de type LT II (Gantès 1979, fig. 2, 4).
- 1 fibule à long ressort (Gantès 1979, fig. 1, 1).
- 6 bracelets en bronze à décor curviligne (Gantès 1979 et cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 88, n° 66 et 67).

• Saint-Mitre-les-Remparts, *Saint-Blaise* (destruction vers 120 av. J.-C.)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 3 (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 40, n° 42).
- 1 fibule en bronze à arc coudé orné au sommet d'un cabochon de corail, pied redressé et bouton conique (var. du type Tendille 3) (*ibid.*, n° 43).
- 1 bracelet ouvert, en bronze, à tampons, «type alpin ou nord-alpin» (*ibid.*, n° 41).
- 1 bracelet en verre brun clair, groupe Haev. 2 mais en verre brun (Dépôt de Sade à Saint-Rémy, inv. 823) (fig. 16, 1).
- 1 bracelet en verre bleu clair, uni, section plate à incisions transversales désordonnées (hors-série) (*ibid.*, inv. 2618) (fig. 16, 2).

• Velaux, *Roquepertuse*

- 1 pied de fibule en bronze de type Tendille 11 (cat. expo. *Voyage en Massalie*, Marseille 1990, 164, n° 6).

Gard

par B. Dedet

Dans le Gard, les parures de la région nimoise, du Bronze final III b à la fin de l'Age du Fer, ont fait l'objet d'inventaires exhaustifs à la fin des années 1970 : pour les fibules, Tendille 1978 ; pour les bracelets, Tendille 1979 ; pour les pendants d'oreille, torques, bagues, boutons, agrafes de ceinture, chaînes-ceintures, disques perlés et pendentifs, Tendille 1980. C. Tendille a, par la même occasion, établi un classement typologique des deux premières séries d'objets, fibules et bracelets. Pour cette région nimoise, depuis lors, les fouilles n'ont affecté que l'*oppidum* du Marduel, dont le matériel métallique est signalé dans Py 1990, 470-512. Par ailleurs, un catalogue muséographique a été publié pour le Musée Archéologique de Nîmes (Tendille 1988).

Pour la partie intérieure du département, la documentation provient essentiellement de trois oppida. Celle de Saint-Vincent (Gaujac) a été publiée en totalité (Charmasson, 1982-1986). En revanche, pour la plupart des objets de Vié-Cioutat (Mons, Monteils) et de Gailhan présentés ici, seuls quelques éléments ont déjà été publiés (Dedet 1968 ; 1973 ; 1987). A cela s'ajoutent quelques rares découvertes isolées, anciennes ou plus récentes, ou provenant de sites n'ayant fait l'objet que de sondages limités.

La documentation gardoise sur les parures est donc relativement équilibrée puisqu'elle provient presque toujours de fouilles d'habitat importantes, bien réparties sur l'ensemble du territoire : Nages, Mouressip, Roque de Viou, Le Marduel, Gailhan, Vié-Cioutat, Gaujac. Quelques inconvénients cependant doivent être signalés. Les gisements de la partie intérieure du département ne livrent aucun niveau d'occupation datable entre le milieu du IVe siècle et le début du Ier siècle av. J.-C. A partir de la seconde moitié du IVe siècle, seule la région nimoise est donc représentée. Par ailleurs, les objets issus du milieu funéraire sont exceptionnels, les tombes connues étant fort rares : Bergerie Hermet, Préville, Les Colombes. Autre déséquilibre enfin, celui que l'on peut constater pour les bracelets : sur les 237 exemplaires recensés à ce jour dans le Gard, 198, dont 187 en verre entre la seconde moitié du IIIe et la fin du Ier siècle av. J.-C., proviennent de Nages, et 28, de deux tombes de la Bergerie Hermet, datées du début du Ve siècle av. J.-C.

Depuis la fin des années 1980, les fouilles, dans le Gard, ne portent plus sur les gisements compris entre le Ve siècle et le IIe siècle av. J.-C., en dehors de Nîmes où des fouilles de sauvetage programmées atteignent parfois des niveaux de cette époque. Le moment est donc particulièrement opportun pour faire le point sur la question dans ce département.

Inventaire des objets pris en compte (communes dans l'ordre alphabétique) ; sauf mention contraire, les objets sont en bronze. Les objets sans indication bibliographique sont inédits.

- Beaucaire, *nécropole des Colombes, tombe 3*, vers -200/-175 (fouilles de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire en 1964 ; mobilier au Musée Municipal de la Vignasse à Beaucaire)

- 1 fibule en fer de type Tendille 13 (inv. Col. 6) (Dedet, Michelozzi, Py, 1974, 78, fig. 15, n° 17, 81) (fig. 17, n° 1).

- Calvisson, *nécropole de la Bergerie Hermet, tombe 3*, vers 500 ou début du Ve siècle av. J.-C. (fouilles B. Dedet et F. et M. Py en 1970 ; mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 3a ou 3b (inv. C2/8) (Dedet, Py 1973, 46 et fig. 12, n° 9, et fig. 13) (fig. 17, n° 2).

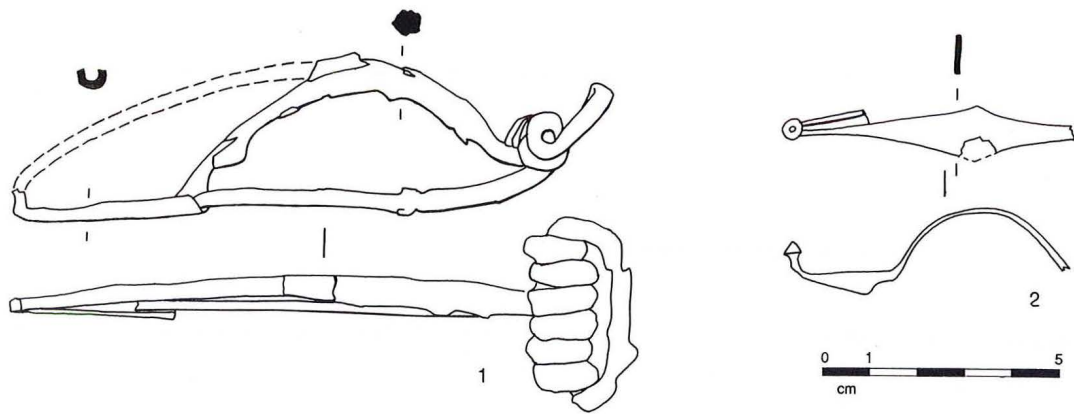
- 8 bracelets en bronze fermés de section rectangulaire de type Tendille 3, dont 7 décorés de stries (inv. C2/17 à C2/23 et C2/27), et fragments d'au moins 14 autres exemplaires de même type (Dedet, Py, 1973, 46-48 et fig. 14) (fig. 17, n° 3-10).

- Calvisson, *nécropole de la Bergerie Hermet, tombe 4*, vers 500 ou début du Ve siècle av. J.-C. (fouilles B. Dedet et F. et M. Py en 1970 ; mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

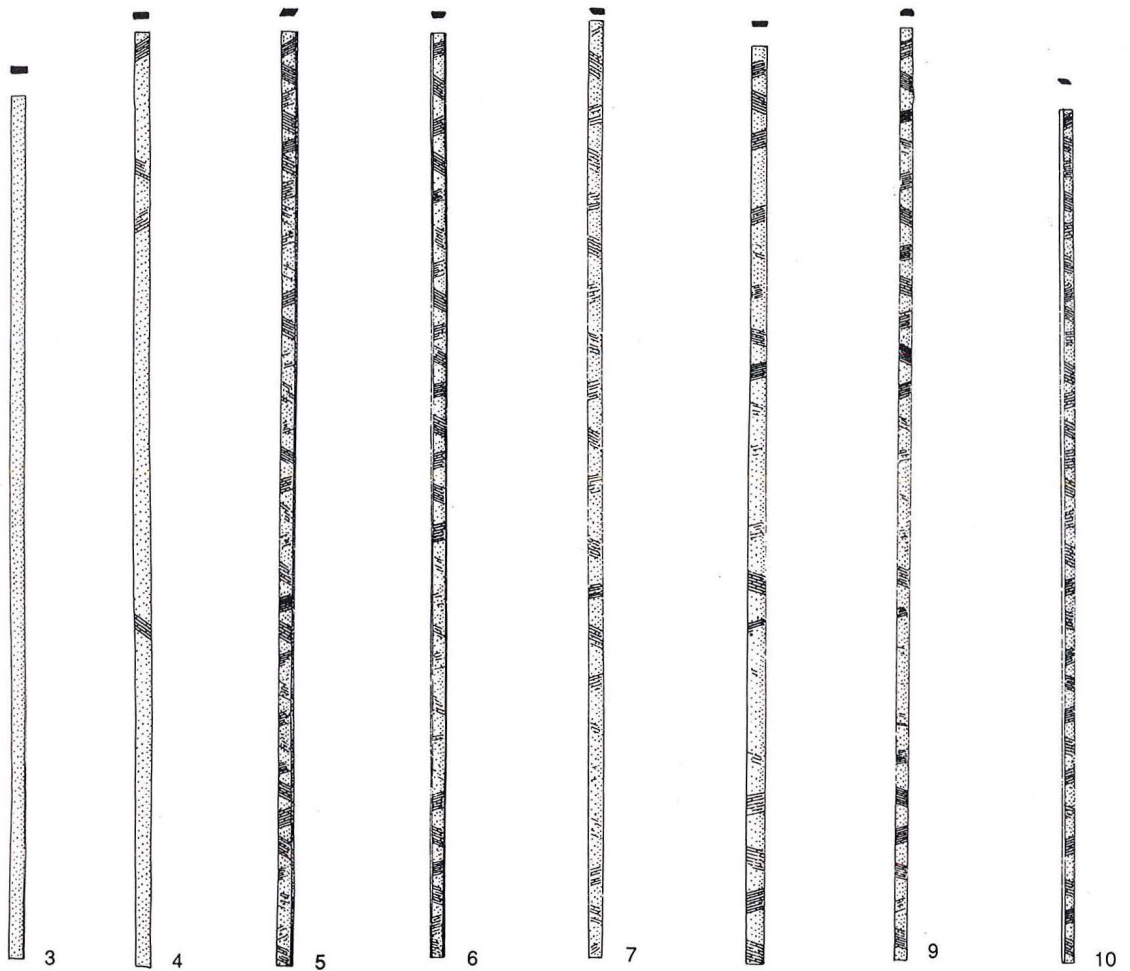
- 6 bracelets en bronze fermés de section rectangulaire de type Tendille 3, dont 5 décorés de stries (inv. C3/1 à C3/6) (Dedet, Py, 1973, 49-50 et fig. 17) (fig. 18, n° 1 à 6).

- Gailhan, *oppidum du Plan de la Tour*, habité du début du Ve siècle au milieu du IVe siècle av. J.-C., fréquenté à la fin du Ier siècle av. et au Ier siècle ap. J.-C. (fouilles B. Dedet de 1975 à 1988 ; mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 3a, à arc décoré d'une ligne brisée au tremolo, longitudinale ; ressort formé par le prolongement aplati de l'arc ; spires en ruban (Espace 23-1, A24, déc 4 ; inv. PT 2634-9) (fin du Ve siècle av. J.-C.) (fig. 18, n° 15).

**Fig. 17.**

1, Beucaire, Les Colombes, tombe 3, fibule (inv. Col. 6) (d'après Dedet, Michelozzi, Py 1974) ;
2 à 10, Calvisson, Bergerie Hermet, tombe 3 : 2, fibule (inv. C2/8) ;
3 à 10, bracelets (inv. C2/17 à C2/23) (d'après Dedet, Py 1973) (1, fer ; 2 à 10, bronze).



- 1 fibule en bronze de type Tendille 3b, à axe de ressort en fer (Espace 7, K4, déc 3 ; inv. PT 1480-4) (fin du Ve-début du IVe siècle av. J.-C.) (fig. 18, n° 16).
- 2 pieds de fibule en bronze de type Tendille 3c, 3d, 4c ou 4d, terminé par un bouton conique relevé à angle

droit (Espace 6, A1, déc 1 ; inv. PT 857-1 ; Espace 8, YZ1, déc 2 ; inv. PT 904-4) (première moitié du IVe siècle av. J.-C.) (fig. 18, n° 8 et 9).
- 2 fibules en bronze de type Tendille 5b : 1 ex. à arc décoré de deux filets gravés longitudinaux sur les côtés

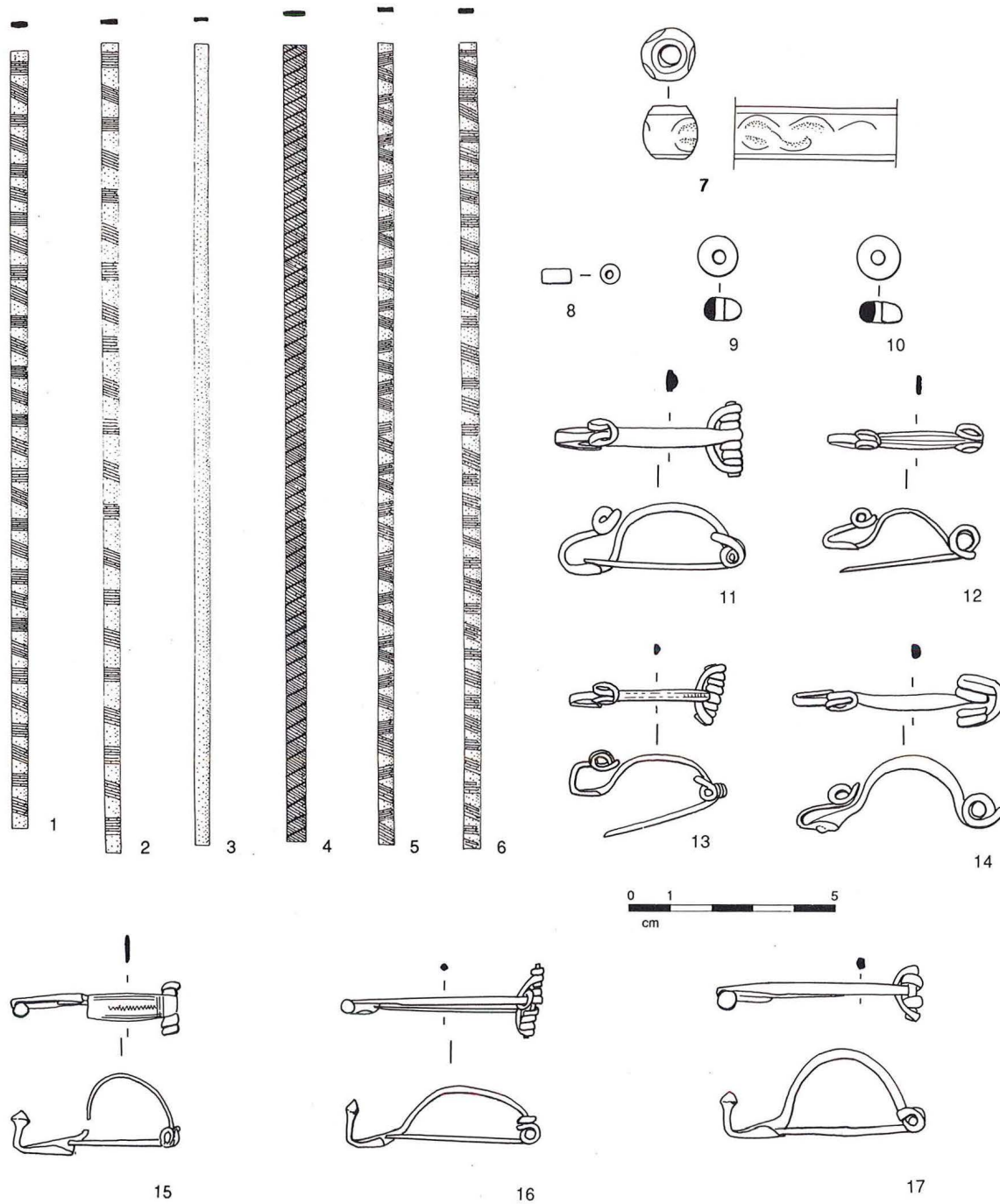
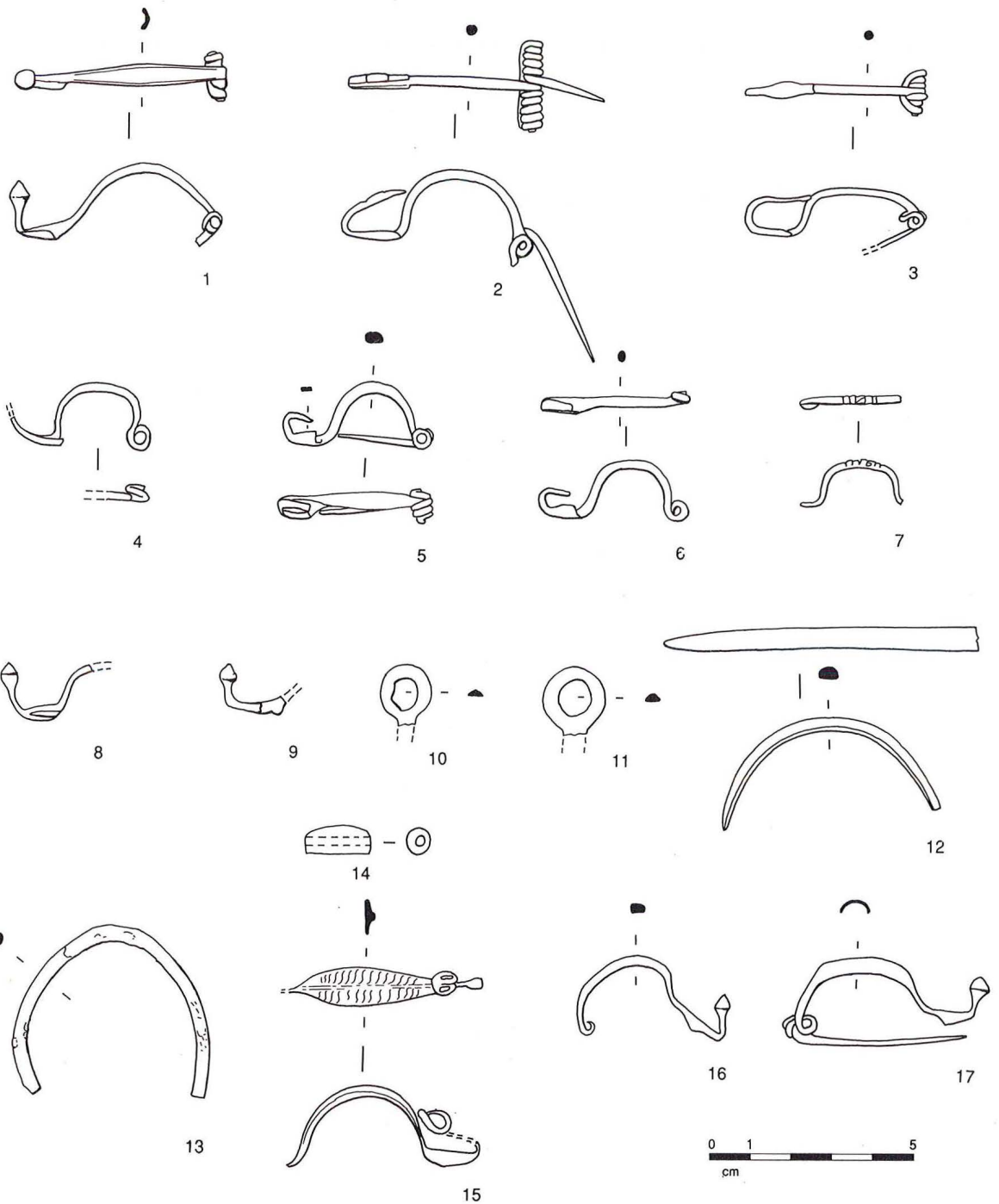


Fig. 18.

1 à 6, Calvisson, Bergerie Hermet, tombe 4, bracelets (inv. C3/1 à C3/6) (d'après Dedet, Py 1973) ; 7 à 17, Gailhan, oppidum du Plan de La Tour : 7, perle (inv. PT 856-13) ; 8, perle (inv. PT 1870-10) ; 9, perle (inv. PT 2495-1) ; 10, perle (inv. PT 2100-16) ; 11, fibule (inv. PT 1708-17) ; 12, fibule (inv. PT 1823-3) ; 13, fibule (inv. PT 3395-1) ; 14, fibule (inv. PT 4108-23) ; 15, fibule (inv. PT 2634-9) ; 16, fibule (inv. PT 1480-4) ; 17, fibule (inv. PT 1085-1) (1 à 7 et 12 à 17, bronze ; 11 et 16, bronze sauf axe en fer ; 8, corail ; 9 et 10, pâte de verre).

(Espace 7, I2, déc 3 ; inv. PT 1128-26) (fin Ve-début IVe siècle av. J.-C.) ; 1 ex. à arc de section aplatie sur le dessus (Espace 8, Z2, déc 2) (première moitié du IVe siècle av. J.-C.) (fig. 19, n° 17 et 3, n° 1).

- 3 fibules en bronze de type Tendille 8, construites sur un axe en fer (Espace 12, D98, déc 4 ; inv. PT 1011-5 ; Espace 4, J8, déc 3 ; inv. PT 1140-27 ; Espace 15, déc 2 ; inv. PT 1449-1) (première moitié du IVe siècle av. J.-C.) (fig. 19, n° 2 à 4).

**Fig. 19.**

1 à 13, Gailhan, oppidum du Plan de La Tour : 1, fibule (inv. PT 1128-26) ; 2, fibule (inv. PT 1449-1) ; 3, fibule (inv. PT 1011-5) ; 4, fibule (inv. PT 1140-27) ; 5, fibule (inv. PT 1151-1) ; 6, fibule (inv. PT 115-1) ; 7, fibule (inv. PT 3122-4) ; 8, fibule (inv. PT 857-1) ; 9, fibule (inv. PT 904-4) ; 10, anneau (inv. PT 1025-48) ; 11, anneau (inv. PT 1924-13) ; 12, bracelet (inv. PT 642) ; 13, bracelet (inv. PT 4418) ; 14 à 17, Gaujac, oppidum de Saint Vincent ; 14, perle ; 15 à 17, fibules (1 à 17, bronze, sauf n° 14 corail) (5 et 12, d'après Dedet, 1987 ; 14 à 17, d'après Charmasson, 1982-1986).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 9 (Unité domestique 1, cour, couche 5-6 ; inv. PT 1451-1) (dernier quart du Ve siècle av. J.-C.) (Dedet 1987, 113 et 118, fig. 128, n° 1) (fig. 19, n° 5).

- 4 fibules en bronze, à pied en ressort : pied recourbé vers l'arc, terminé par deux spires, la corde passe entre ce ressort et l'arc, arc de profil tendu, tête à ressort à 2 ou 4 spires sans axe, corde extérieur, 6 ou 8 spires avec

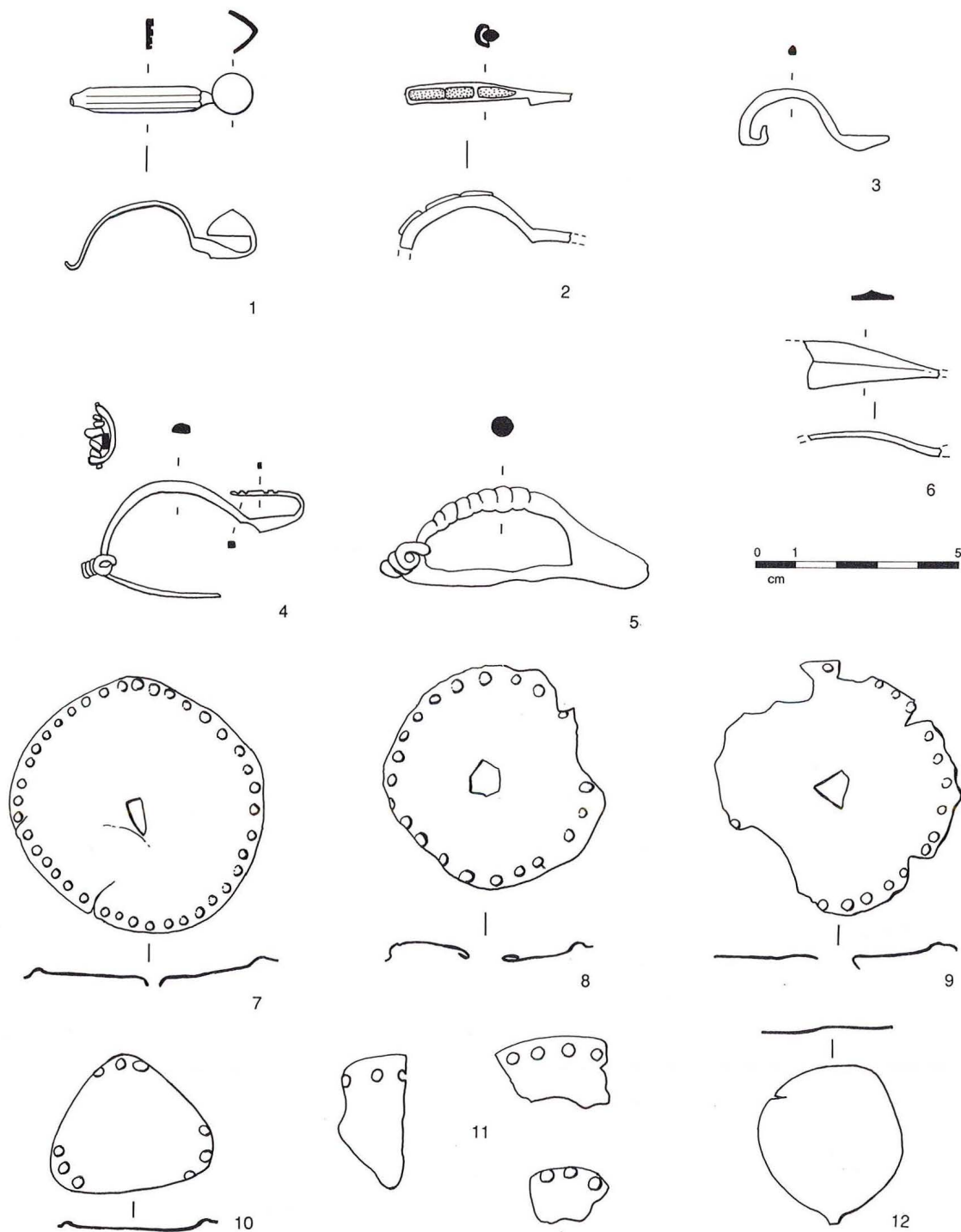


Fig. 20.

1 à 12, Gaujac, oppidum de Saint Vincent ; 1 à 6 fibules ; 7 à 12, disques (1 à 12 bronze sauf n° 5 en fer ; n° 2 avec corail) (d'après Charmasson, 1982-1986).

axe en fer et corde intérieure (Espace 15, F16, déc 8 ; inv. PT 1823-3 : ressort de tête à 2 spires, arc décoré de trois cannelures longitudinales ; fin Ve-début IVe siècle av. J.-C.) (Espace 22-2, fosse 7, k ; inv. PT 4108-

23 : ressort de tête à 4 spires ; dernier quart du Ve siècle av. J.-C.) (Espace 15, I4, déc 4 ; inv. PT 1708-17 : ressort de tête à 6 spires et axe en fer ; premier quart du IVe siècle av. J.-C.) (Espace 25, B4, déc 20 ; inv. PT

3395-1 : ressort de tête à 8 spires sur axe en fer, décor sur l'arête de l'arc d'une très légère ligne perlée entre deux filets ; seconde moitié du Ve siècle av. J.-C.) (fig. 18, n° 11 à 14).

- 1 fibule fragmentaire, en bronze ; l'arc, de profil très cintré, est décoré de deux volutes opposées, encadrées par des moulurations portant de fines hachures (Espace 24, C50, déc 2 ter, remblai) (inv. PT 3122-4) (Ve-IVe siècle av. J.-C.) (fig. 19, n° 7).

- 1 bracelet en bronze de type Tendille 4, tige non décorée de section semi-circulaire, ouverte à extrémité amincie se terminant par une pointe mousse (Unité domestique n° 1, salle 1, sol 6) (inv. PT 642) (dernier quart du Ve siècle av. J.-C.) (fig. 19, n° 12).

- 1 bracelet en bronze fragmentaire, à tige non décorée de section arrondie (Espace 22-2, fosse 7, f-g) (inv. 4418) (dernier quart du Ve siècle av. J.-C.).

- 1 disque à rebord perlé en bronze (Espace 18-1-2, AZ33, c 4) (dernier quart du Ve siècle av. J.-C.).

- 1 perle sphérique en bronze, décorée de volutes inversées (peut-être ligne de S couchés) encadrées par deux lignes incisées (Espace 6, A2, déc 2) (inv. PT 856-13) (première moitié du IVe siècle av. J.-C.) (fig. 18, n° 7).

- 2 perles en verre en sphère aplatie (Espace 22-3, B4, déc 4 ; inv. PT 2495-1 : verre gris-bleu ; fin Ve siècle-début IVe siècle av. J.-C.) (Espace 18, déc 1 ; inv. PT 2100-16 : verre bleu outremer ; IVe siècle av. J.-C.) (fig. 19, n° 9 et 10).

- 1 perle cylindrique en corail (Espace 15, H16, déc 8) (inv. PT 1870-10) (fin Ve-début IVe siècle av. J.-C.).

• Gaujac, *oppidum de Saint-Vincent*, occupé de la fin du Ve siècle au début du IVe siècle av. J.-C., du Ier siècle av. au IIe siècle ap. J.-C., et du Ve au XIIIe siècle (fouilles J. Charmasson depuis 1964 ; mobilier au dépôt Archéologique de Bagnols-sur-Cèze)

Les objets décrits ici proviennent des «niveaux de cendres» du secteur S-E (425-390 av. J.-C.)

- 1 fibule fragmentaire en bronze proche du type Tendille 4a ou 4b, à arc de section rectangulaire (Charmasson 1982-1986, 109 et 110, fig. 23, n° 90) (fig. 19, n° 16).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 5b (*Ibid.*, 109-110, fig. 23, n° 89) (fig. 19, n° 17).

- 1 fibule en bronze à pied en timbale de type Tendille 6 (*Ibid.*, 109-110, fig. 23, n° 92) (fig. 20, n° 1).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 7, à arc de section en U avec des incrustations serties de corail gris (trois conservées) (*Ibid.*, p. 109 et 110, fig. 23, n° 96) (fig. 20, n° 2).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 8, à pied décoré de deux séries de deux incisions parallèles (*Ibid.*, 109 et 110, fig. 23, n° 95) ; 1 fibule en bronze fragmentaire appartenant peut-être au même type (*Ibid.*, 109 et 110, fig. 23, n° 91) (fig. 20, n° 4).

- 1 fibule en fer de type Tendille 10, à arc formé de nodules coulés accolés (*Ibid.*, 109 et 110, fig. 23, n° 99) (fig. 20, n° 5).

- 1 fibule en bronze du type à pied à ressort ; arc décoré d'une nervure axiale en relief, avec, de part et d'autre, perpendiculairement, de fines stries serpentiformes ; la tête est absente (*Ibid.*, 109 et 110, fig. 23, n° 93) ; 1 arc de fibule en bronze pouvant appartenir au même type (*Ibid.*, 109 et 110, fig. 23, n° 94) (fig. 20, n° 6).

- 1 fragment de bracelet en bronze de type Tendille 2 (ouvert ? fermé ?) à tige de section ovale, décoré de trois incisions parallèles et deux obliques en «dents de loup» (*Ibid.*, 111, fig. 24, n° 105, et 112) (fig. 21, n° 2).

- 1 bracelet en bronze fermé de type Tendille 3, de section rectangulaire aplati, décoré de quinze faisceaux de sept ou huit incisions parallèles (*Ibid.*, 110-111, fig. 24, n° 104) (fig. 21, n° 1).

- 5 à 7 disques en bronze à rebord perlé (*Ibid.*, 108, fig. 21, n° 83 à 87, et 109) (l'un d'eux est redécoupé en forme de triangle à angles arrondis) (fig. 20, n° 7 à 11).

- 1 disque en bronze (*Ibid.*, 108, fig. 21, n° 88, et 109) (fig. 20, n° 12).

- 1 perle cylindrique, légèrement cintrée sur une face, en corail gris fer (*Ibid.*, 111, fig. 24, n° 112, et 112) (fig. 19, n° 14).

• Marguerites, *oppidum de Roquecourbe*, fréquenté au VIe siècle, occupé au Ve siècle et durant la première moitié du IIIe siècle av. J.-C. (sondages M. Py en 1975 ; mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 9 (zone C, c 2) (inv. RCB 8) (première moitié du IIIe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1978, 90, fig. 3, n° 32 et 91) (fig. 21, n° 3).

• Mons, Monteils, *oppidum de Vié-Cioutat*, habité durant la seconde moitié du Ve et la première moitié du IVe siècle av. J.-C., et du début du Ier siècle av., au milieu du IIe siècle ap. J.-C. (fouilles B. Dedet de 1966 à 1979 ; sauf indication contraire, mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 7, à trois nervures longitudinales sur l'arc (Espace 2-3-4, c 6) (inv. VC 5117-3) (fin Ve-première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1978, 86, fig. 2, n° 19 et 87) (fig. 21, n° 9).

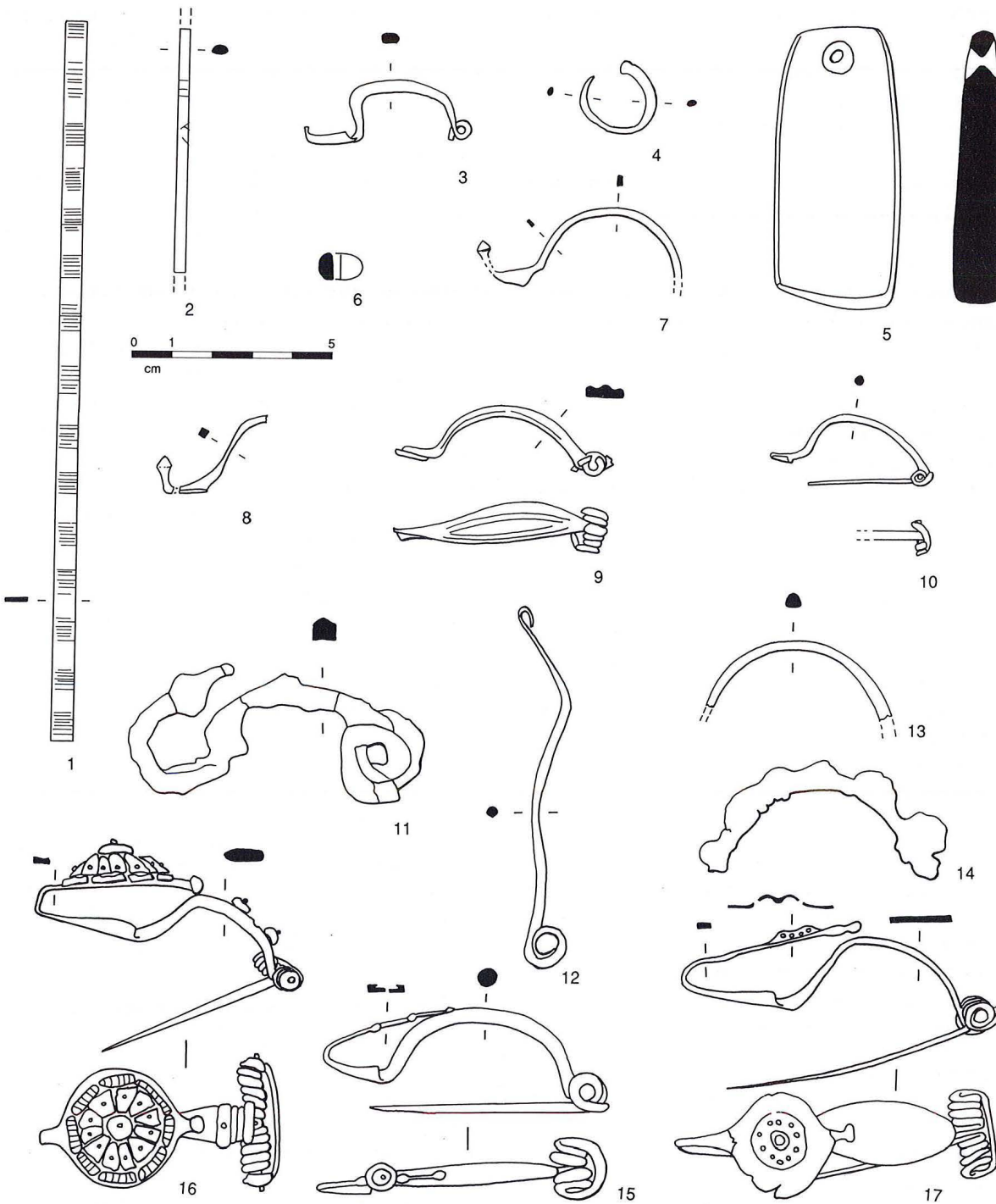


Fig. 21.

1 à 2, Gaujac, oppidum de Saint Vincent, bracelets ; 3, Marguerites, oppidum de Roquecourbe, fibule (inv. RCB8) ; 4 à 14, Mons, Monteils, oppidum de Vié-Cioutat : 4, pendan d'oreille (inv. VC 5125-30) ; 5, pendeloque (inv. VC 5643-35) ; 6, perle ; 7, fibule ; 8, fibule ; 9, fibule (inv. VC 5117-3) ; 10, fibule (inv. VC 711) ; 11, fibule (inv. VC 80) ; 12 tige (fibule en cors de fabrication ?) ; 13, bracelet ; 14, bracelet (inv. VC 494) ; 15, Montmirat, oppidum de La Jouffe, fibule ; 16 et 17, Nages-et-Solorgues, oppidum des Castels, fibules (16 : inv. 273) (1 à 4, 7 à 10, 12, 13, 16 et 17, bronze ; 5 : pierre ; 6, pâte de verre ; 11 et 14, fer ; 16, avec corail) (1 et 2, d'après Charmasson, 1982-1986 ; 3, 7 à 9 et 15 à 17, d'après Tendille, 1978 ; 4, d'après Tendille, 1980 ; 10 et 11, d'après Dedet, 1973).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 8 (inv. VC 711) (seconde moitié Ve-première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Dedet 1973, 49, 54, fig. 46, n° 463) (fig. 21, n° 10).
- 1 fibule en fer de type Tendille 10, à pied recourbé terminé par un renflement (inv. VC 80) (seconde

moitié Ve-première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Dedet 1973, 54, fig. 46, n° 484, et p. 56) (fig. 21, n° 11).
- 1 fibule en bronze fragmentaire de type Tendille 3a ou 3b (Ilot 1, maison 3, salle D, c 4) (seconde moitié Ve-première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Dedet à par.) (fig. 21, n° 7).

- 1 fibule en bronze fragmentaire de type Tendille 3, 4 ou 5 (Espace 6, c 3) (seconde moitié Ve et environs de 400 av. J.-C.) (Dedet à par.) (fig. 21, n° 8).
- 1 tige de bronze pouvant correspondre à une fibule en cours d'élaboration (Espace 1, c 5-6) (première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Dedet à par.) (fig. 21, n° 12).
- 1 bracelet fragmentaire en bronze de type Tendille 4, ouvert ?, fermé ?, à tige de section subtriangulaire, non décoré (Espace 9, c. 1) (seconde moitié Vesiècle av. J.-C.) (Dedet à par.) (fig. 21, n° 13).
- 1 bracelet en fer de type Tendille 7 (Cabane 1-1967) (inv. VC 494) (fin Ve-première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1979, 73 et 74, fig. 10, n° 62) (fig. 21, n° 14).
- 1 pendant d'oreille en bronze, formé d'un fil recourbé de section ovale, aminci à une extrémité, renflé à l'autre (Espace 2-3-4, c 7) (inv. VC 5125-30) (fin Ve-début IVe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1980, 99) (fig. 21, n° 6).
- 2 perles en verre, en sphère aplatie (seconde moitié Ve-première moitié IVe siècle av. J.-C.) (Dedet à par.) (fig. 21, n° 6).
- 1 pendeloque en pierre marbrière schistoïde de provenance alluviale, façonnée par abrasion essentiellement ; trou de suspension percé à partir des deux faces à l'aide d'un foret à pointe lancéolée probablement en silex (renseignements techniques J.-C. Bessac) (Espace 1, sol 10) (inv. VC 5643-35) (seconde moitié du Ve siècle av. J.-C.) (Dedet à par.) (fig. 21, n° 5).

• Montmirat, *oppidum de La Jouffe*, habité au Bronze final III b, puis du début du VIe siècle av. J.-C. au Haut-Empire (sondages B. Dedet en 1980, 1982 et 1984)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 11 à ornements de corail (contexte inconnu, découverte ancienne conservée au Musée Archéologique de Nîmes) (Tendille, 1978, 95-96, fig. 5, n° 48) (fig. 21, n° 15).

• Nages-et-Solorgues, *oppidum des Castels*, habité du début du IIIe siècle à la fin du Ier siècle av. J.-C. (fouilles M. Aliger puis F. et M. Py de 1958 à 1981 ; sauf indication contraire, mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 2 fibules en bronze de type Tendille 11, à ornements de corail : 1 ex. salle AXII-1bis-c 2 ; inv. 273 ; première moitié du IIIe siècle av. J.-C. (Tendille, 1978, 95-96, fig. 5, n° 45) ; 1 ex. aux ornements disparus (Musée Archéologique de Nîmes, sans n° inv. ; contexte inconnu) (Tendille, 1978, 95-96, fig. 5, n° 46) (fig. 21, n° 17).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 12, à pied attaché à l'arc (Dépotoir J1-1971, c 5 ; inv. 1334 ; milieu IIe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1978, 96, fig. 5, n° 49 et 97) (fig. 22, n° 1).
- 3 fibules en fer de type Tendille 13 : 1 ex. dans Dépotoir J1-1971, c 4 ; inv. 1397 ; milieu IIe siècle av. J.-C. (Tendille, 1978, 96, fig. 5, n° 51 et 99) ; 1 ex. dans Dépotoir J1-1971, c 7, four ; inv. 1436/20 et 29 ; 175-150 av. J.-C. (Tendille, 1978, p. 96, fig. 5, n° 52 et p. 99) ; 1 ex. dans Secteur J6, c 5 ; 125-100 av. J.-C. ; Py 1990, 497-498, doc. 132, n° 3) (fig. 22, n° 2 à 4).
- 3 bracelets en bronze fragmentaires de type Tendille 2 : 1 ex. ouvert à extrémité décorée de 3 stries (Secteur J2-1971, c 2 ; inv. 1773 ; 150-100 av. J.-C.) (Tendille, 1979, 65-66, fig. 3, n° 26) ; 1 ex. ouvert à extrémité amincie (Maison AXIII-7, c 3 ; inv. 97 ; milieu IIe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1979, p. 64, fig. 2, n° 13) ; 1 ex. ouvert ? fermé ? (J2-1971, c 3 ; inv. 1997 ; IIe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1979, 64, fig. 2, n° 14 et 65) (fig. 22, respectivement n° 15 à 17).
- 1 fragment de bracelet en bronze de type Tendille 4 (Secteur J1-1972, c 6) (inv. 2609) (IIe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1979, p. 70 et 72, fig. 8, n° 49 bis) (fig. 22, n° 18).
- 2 bracelets en bronze fragmentaires de type Tendille 6 : 1 ex. ouvert ?, fermé ?, à tige de section demi-circulaire, décorée de groupes d'incisions transversales parallèles (Maison AXII-8, c 8 ; inv. 2225 ; 250-175 av. J.-C.) (Tendille, 1979, 72-74, fig. 10, n° 58) ; 1 ex. ouvert ?, fermé ?, de section rectangulaire (Maison AXIV-2b, c 4 ; inv. 2164 ; IIe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1979, 72-73, fig. 9, n° 55) (fig. 22, respectivement n° 19 et 20).
- 5 bracelets en lignite (Secteur J1, c 5 : 1 ex. ; Secteur J6, c 11 : 1 ex. ; 200-175 av. J.-C. ; Secteur H7, c 3b : 2 ex. ; 125-100 av. J.-C. ; Secteur L23, c 3 : 1 ex. ; 100-75 av. J.-C.) (Py 1990, 523-524, doc. 148, n° 8 et 10 à 13) (respectivement fig. 22, n° 21 à 23, et 7, n° 1 et 2).
- 9 éléments de chaînes-ceintures en bronze et en fer de type Nages : 7 doubles anneaux en bronze (Secteur L11, c 5, fosse, inv. 5003, IIe siècle av. J.-C. ; Dépotoir J2-1971, inv. 2044, IIe siècle av. J.-C. ; Secteur H7, c 3, inv. 5342, IIe siècle av. J.-C. ; Dépotoir J2-1971, c 1, inv. 1771, début Ier siècle av. J.-C. ; Secteur L23, c 3, inv. 5286, début Ier siècle av. J.-C. ; Secteur L11, c 1, inv. 4151, milieu Ier siècle av. J.-C. ; Secteur H7, c 2, inv. 5339, seconde moitié du premier siècle av. J.-C.) ; 2 doubles anneaux en bronze et anneau en fer engagé (Secteur H2-1969, c 3a, inv. 686-53 ; Secteur K9, c 5, inv. 5875) (fin IIe siècle av. J.-C.) (Tendille 1980, 107-

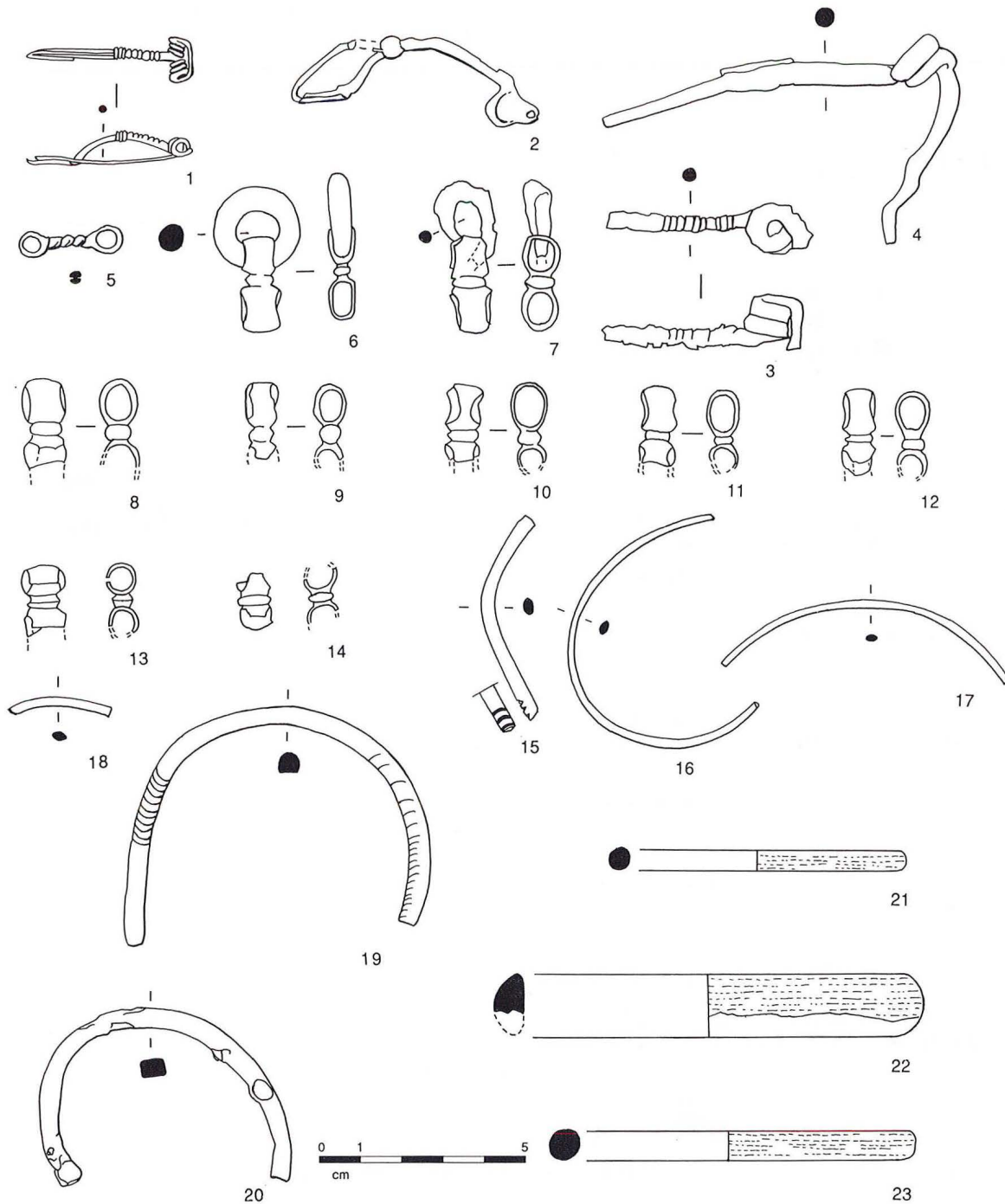


Fig. 22.

Nages et Solorgues, oppidum des Castels.
 1, fibule (inv. 1334) ;
 2, fibule ; 3, fibule (inv. 1397) ; 4, fibule (inv. 1436-20 et 39) ;
 5, maillon (inv. 5340) ;
 6 à 14, éléments de chaîne-ceinture 6 : inv. 686-53 ; 7 : inv. 5875 ; 8 : inv. 5003 ; 9 : inv. 5339 ; 10 : inv. 2044 ; 11 : inv. 1771 ; 12 : inv. 4151 ; 13 : inv. 5342 ; 14 : inv. 5286) ;
 15, bracelet (inv. 1773) ;
 16, bracelet (inv. 97) ;
 17, bracelet (inv.1997) ;
 18, bracelet (inv. 2609) ;
 19, bracelet (inv. 2225) ;
 20, bracelet (inv. 2164) ; 21 à 23, bracelets (1 et 8 à 20, bronze ; 2 à 4, fer ; 5, bronze argenté ; 6 et 7 : bronze et fer ; 21 à 23 : lignite) (1 et 3, d'après Tendille, 1978 ; 2 et 21 à 23, d'après Py, 1990 ; 5 à 14, d'après Tendille, 1980 ; 15 à 20, d'après Tendille 1979).

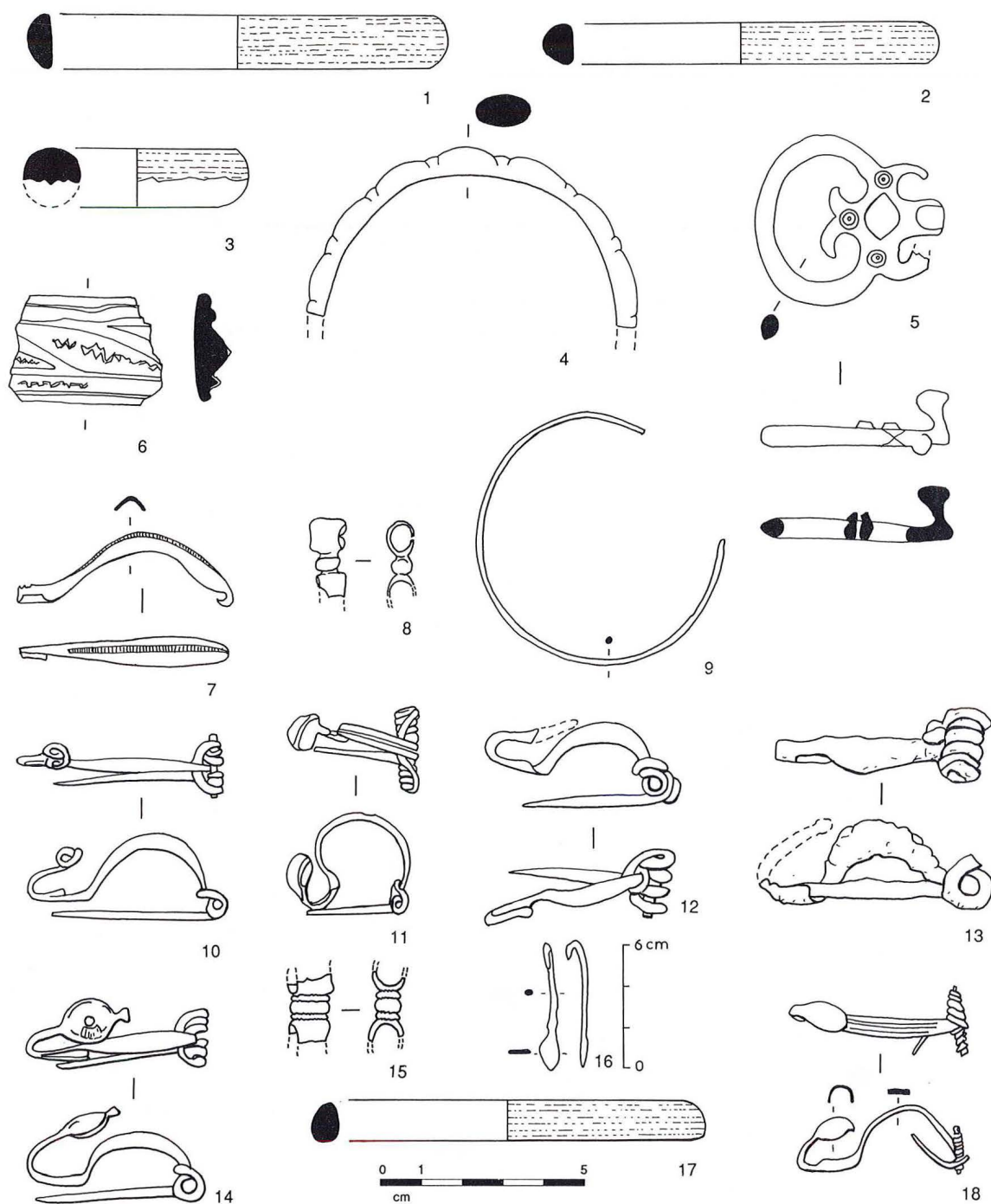
108, fig. 7, n° 54 à 62) (fig. 22, respectivement n° 6 et 7).

- 1 maillon double de chaîne en bronze argenté (Secteur H7, c 3 ; inv. 5340 ; IIe siècle av. J.-C.) (Tendille 1980, 107-108, fig. 7, n° 53) (fig. 22, n° 5).

• Nîmes, *Mont-Cavalier*, habité au Ve et au Ier siècle av. J.-C. (découvertes anciennes et sondages M. Py en 1974 ; mobilier au Musée Archéologique de Nîmes)

Fig. 23.

1 à 3, Nages-et-Sologues, oppidum des Castels : 1 et 2, bracelets ; 3, anneau ; 4, Nîmes, Amphithéâtre romain, bracelet (inv. 874-1-2) ; 5, Nîmes, tombe de la Ranquette, agrafe de ceinture (inv. 957-4-3) ; 6, Nîmes, Canteduc, bracelet (inv. 911-7-4) ; 7 à 9, Nîmes, Mont-Cavalier : 7 : fibule ; 8, élément de chaîne-ceinture ; 9, bracelet (inv. 974-3-14-3) ; 10 à 17 : Saint-Bonnet-du-Gard, oppidum du Marduel : 13 à 14, fibules ; 15, élément de chaîne-ceinture ; 16, crochet de ceinture ; 17, bracelet ; 18, Saint-Côme-et-Maruéjols, oppidum de Mauressip, fibule (1 à 3 et 17, lignite ; 4, 5, 7 à 12, 14 à 16 et 18, bronze ; 6, pâte de verre ; 13, fer) (1, 2 et 17, d'après Py, 1990 ; 4, d'après Tendille, 1988 ; 5 et 8, d'après Tendille, 1980 ; 7 et 18, d'après Tendille, 1978 ; 9, d'après Tendille, 1979).



- 1 fibule en bronze de type Tendille 7 (contexte inconnu) (Tendille, 1978, 86, fig. 2, n° 21, et 88) (fig. 23, n° 7).

- 1 bracelet en bronze fragmentaire de type Tendille 1, ouvert ?, fermé ? (Sondage 2-1974, c 3) (inv. 974-3-14/

3) (480-450 av. J.-C.) (Tendille, 1979, 62-63, fig. 1, n° 3) (fig. 23, n° 9).

- 1 élément de chaîne-ceinture en bronze de type Nages (surface) (Tendille 1980, 108, fig. 7, n° 66, et 109) (fig. 23 n° 8).

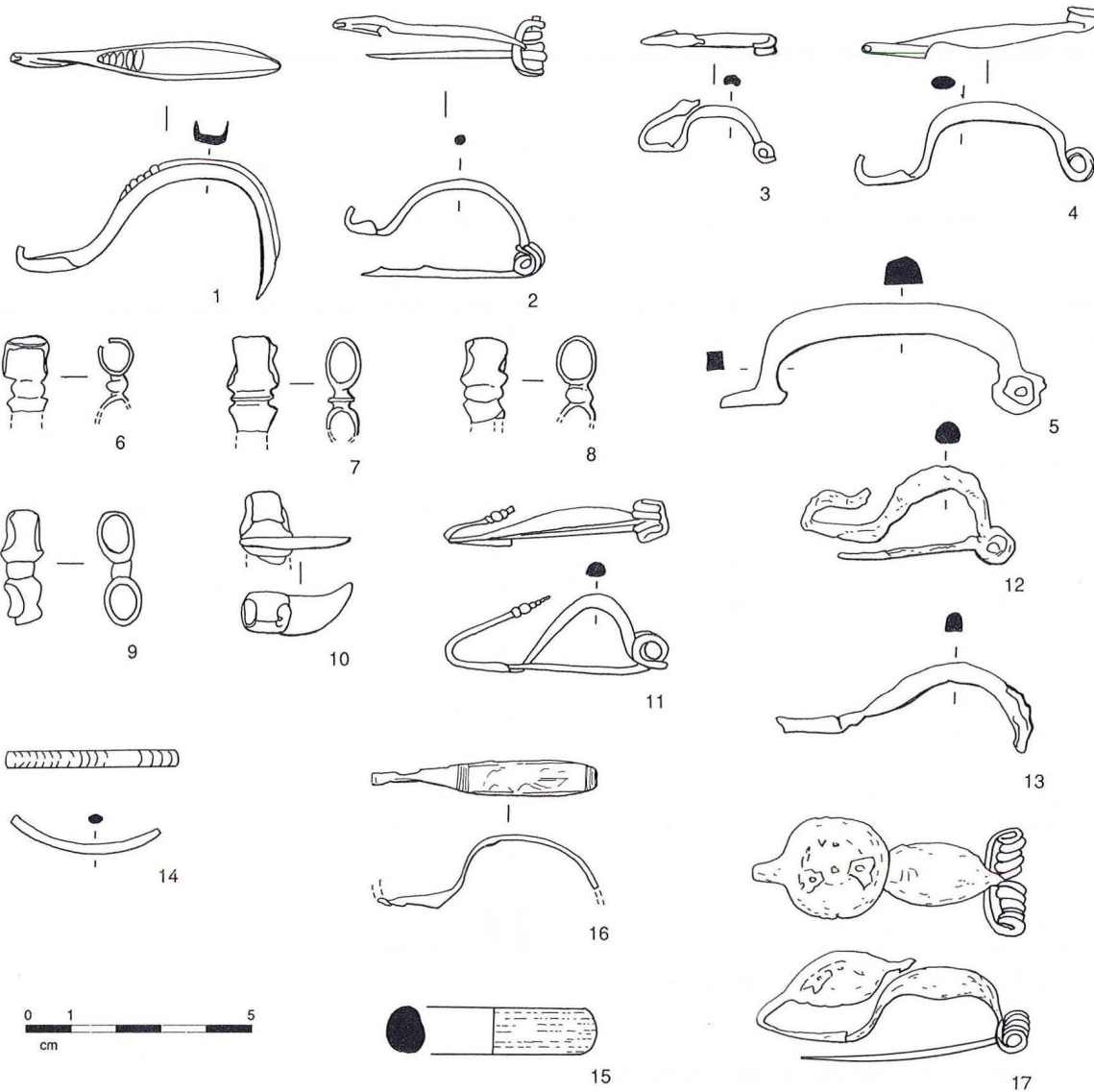


Fig. 24.

1 à 10, Saint-Côme-et-Maruéjols, oppidum de Mauressip ; 1, fibule (inv. M957) ; 2, fibule (inv. M863) ; 3, fibule ; 4, fibule (inv. M1593) ; 5, fibule (inv. M1341) ; 6 à 10, éléments de chaîne ceinture ; 11 à 14 : Saint-Dionisy, oppidum de Roque de Viou ; 11, fibule (inv. R1264) ; 12, fibule ; 13, fibule (inv. R1778) ; 14, bracelet (inv. R 614) ; 15, Saint-Gilles-du-Gard, Espeyran, anneau ; 16, Sanilhac-et-Sagriès, grotte de Saint Vérédème, fibule ; 17, Uzès, tombe de Prévilles ou du Château-Bérard, fibule. (1 à 17, bronze, sauf 5, 12 et 13, en fer, et 15, en lignite ; n° 1 avec incrustations de cuivre et n° 17 avec corail) (1 à 5, 11 et 13, d'après Tendille, 1978 ; 6 à 10, d'après Tendille, 1980 ; 12 et 15, d'après Py, 1990 ; 14, d'après Tendille 1979 ; 17, d'après Saint Venant, 1897).

• Nîmes, Amphithéâtre romain

- 1 bracelet en bronze, à nodosités aplaties (Musée Archéologique de Nîmes, inv. 874-1-2 ; contexte inconnu) (Tendille, 1988, 20, n° 61) (fig. 23, n° 4).

• Nîmes, Tombe de la Ranquette, vers 100 av. J.-C. (découverte fortuite en 1957)

- 1 agrafe de ceinture en bronze (Musée Archéologique de Nîmes, inv. 957-4-3) (Tendille 1980, 105-106, fig. 6, n° 46) (fig. 23, n° 5).

• Saint-Bauzély

- 1 bracelet en argent de type Teste-Nègre, à décor curviligne (pas de contexte ; coll. O. Rappaz, Calvisson) (Tendille 1979, 79).

• Saint-Bonnet-du-Gard, oppidum du Marduel, habité du Bronze final III b au début du Ier siècle ap. J.-C. et au Ve siècle (fouilles M. Py, de 1976 à 1990 ; sauf indication contraire, mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 6, à timbale (Zone 022, c 5) (500-475 av. J.-C.) (Py, 1990, 493, doc. 130, n° 3, et 494) (fig. 23, n° 11).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 9 (Zone 122, c 13) (vers 200 av. J.-C.) (Py, 1990, 495, doc. 131, n° 3) (fig. 23, n° 12).

- 1 fibule en fer de type Tendille 10 (Zone 1011 c 13) (vers 300 av. J.-C.) (Py, 1990, 495, doc. 131, n° 9) (fig. 23, n° 13).

- 1 fibule en bronze de type Tendille 11, à ornement de corail sur le pied (Secteur 16, c 10) (350-300 av. J.-C.) (Py, 1990, 493, doc. 130, n° 16, et 495) (fig. 23, n° 14).
- 1 fibule en bronze à type à pied à ressort (Secteur 11, c 22b) (450-400 av. J.-C.) (Py, 1990, 493, doc. 130, n° 7, et p. 494) (fig. 23, n° 10).
- 1 bracelet en lignite (Secteur 101, c 10) (250-200 av. J.-C.) (Py 1990, 523-524, doc. 148, n° 9) (fig. 23, n° 17).
- 1 crochet de ceinture en bronze, simple (Secteur 17, c 18) (vers 300 av. J.-C.) (Py, 1990, 495, sous la rubrique « spatules », et 496, doc. 131, n° 19) (fig. 23, n° 16).
- 1 élément de chaîne-ceinture en bronze de type Nages (Fouille 9, c 3) (inv. Mar 494-1) (IIe siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C.) (Tendille 1980, 108, fig. 7, n° 68, et 109) (fig. 23, n° 15).

• Saint-Côme-et-Maruéjols, *oppidum de Mouressip*, habité du Ve av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C. (fouilles H. Peyras de 1962 à 1966 et F. Py de 1968 à 1974 ; sauf indication contraire, mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 6, à timbale (Secteur II-6) (400-375 av. J.-C.) (Tendille, 1978, 86, fig. 2, n° 18 et 87) (fig. 23, n° 18).
- 1 fibule en bronze de type Tendille 7, arc creux destiné à être rempli d'incrustations en cuivre, dont une partie subsiste vers le pied (PC 863, c 4) (400-375 av. J.-C.) (inv. 957) (Tendille, 1978, 86, fig. 2, n° 20 et 88) (fig. 24, n° 1).
- 1 fibule en bronze de type Tendille 8 (PC 863, c 7b) (inv. 863) (400-375 av. J.-C.) (Tendille, 1978, 88 et 90, fig. 3, n° 24) (fig. 24, n° 2).
- 2 fibules en bronze de type Tendille 9 ; Secteur II Z, c 6 ; 375-300 av. J.-C. ; surface (inv. M 1593) (Tendille, 1978, 89-91, fig. 3, n° 28 et 31) (fig. 24, respectivement n° 3 et 4).
- 1 fibule en fer de type Tendille 10 (Secteur A-Est tour, déc 5) (inv. M1341) (première moitié du IVe siècle av. J.-C.) (Tendille, 1978, 92, fig. 4 n° 41, et 94) (fig. 24, n° 5).
- 5 éléments de chaînes-ceintures en bronze de type Nages (coll. O. Rappaz, Calvisson) (Tendille 1980, 107-109 et fig. 7, n° 63, 65, 67, 69 et 70) (fig. 24, respectivement n° 6 à 10).

• Saint-Dionisy, *oppidum de Roque de Viou*, habité au Bronze final III b, et du milieu du IVe au début du IIIe siècle av. J.-C. (fouilles M. Py de 1968 à 1975 ; mobilier au Dépôt Archéologique de Nîmes-Saint Césaire)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 9 (RG9, c 2) (inv. R1264) (325-300 av. J.-C.) (Tendille, 1978, 89 et 90, fig. 3, n° 29) (fig. 24, n° 11).
- 2 fibules en fer de type Tendille 10 : RG1/1972, c 2 ; inv. R778 ; fin IVe-début IIIe siècle av. J.-C. (Tendille, 1978, p. 92, fig. 4, n° 42, et p. 94) ; RG9, c 2 ; 325-300 av. J.-C. (Py 1990, 493, doc. 130, n° 20 et 495) (fig. 24, respectivement n° 13 et 12).
- 1 bracelet fragmentaire de type Tendille 2, ouvert ?, fermé ?, à tige de section ovale, décorée d'incisions parallèles (RG2/1971, c 2) (inv. R614) (fin IVe-début IIIe siècle av. J.-C.) (Tendille 1979, 65 et 66, fig. 3, n° 25) (fig. 24, n° 14).

• Saint-Gilles-du-Gard, *Espeyran*, habité de la fin du VIe siècle av. J.-C. à l'époque romaine.

- 1 anneau en lignite (sondage 4, couche 4) (Ve-IIe siècle av. J.-C.) (Barruol, Py, 1978, 61-63 ; Py, 1990, 522, 524, doc. 148, n° 17).

• Sanilhac-et-Sagriès, *grotte de SaintVérédème*, fréquentée à différentes périodes de la Préhistoire et de la Protohistoire.

- 1 fibule en bronze de type Tendille 3, découverte hors contexte (coll. R. Montjardin, rens. M. Feugère).

• Uzès, *tombe de Prévile ou du Château Bérard* (découverte fortuite en 1887 ; mobilier disparu)

- 1 fibule en bronze de type Tendille 11, à ornements de corail (Saint Venant, 1897, 487-488).

Hérault

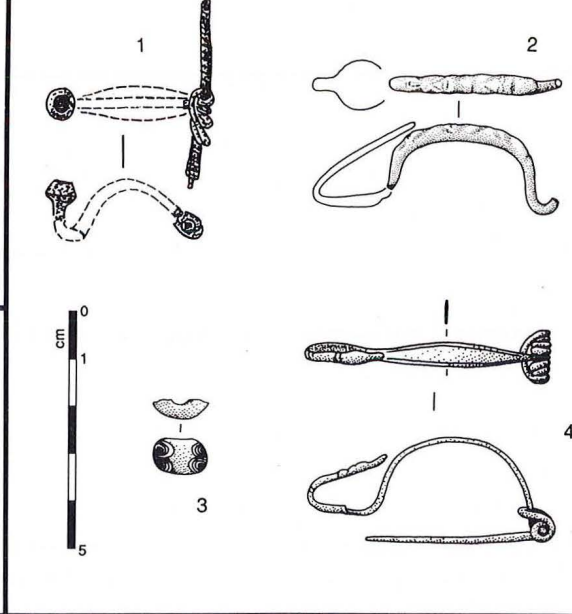
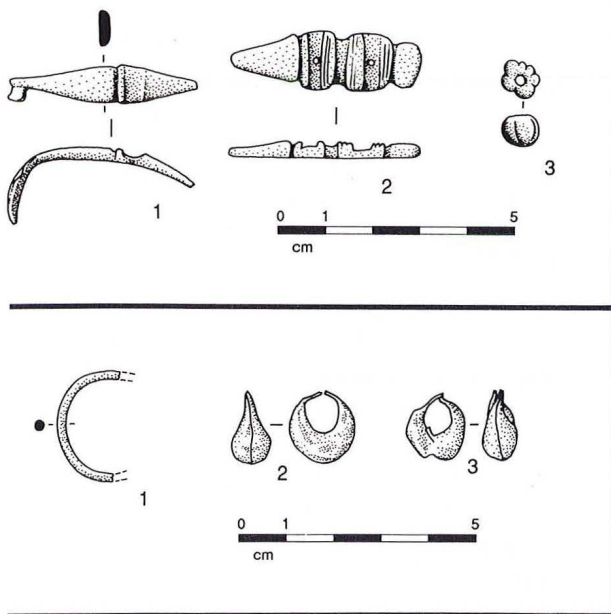
par M. Feugère

Les parures du Deuxième Age du Fer découvertes sur le territoire de l'actuel département de l'Hérault n'ont jamais fait l'objet d'une étude spécifique, à l'exception des fibules examinées dans le cadre d'une synthèse récente sur ces objets en Gaule méridionale (Feugère 1985). Encore ce travail se limitait-il aux exemplaires de La Tène finale, ne prenant en compte que les rares objets de La Tène moyenne retrouvés dans des contextes plus tardifs.

L'essentiel de la documentation disponible se trouve donc dans les publications de fouilles¹, mais une part importante demeure inédite ; nous nous sommes donc



1. Pour l'essentiel : Ensérune : Jannoray 1955 ; Pignan : Tendille 1986 ; Lattes : Feugère 1990a-c, 1993 ; Tendille, Manniez 1990.



25		26
27		
		28

Fig. 25.

1, Aumes ; 2, Bélarga ;
3, Bessan (éch. 2/3).

Fig. 26.

1, Cessero, Les
Bosquets, tombe B1 ; 2,
Magalas, Saint-Jean des
Causses ; 3, verre bleu
clair opaque, décor
oculé blanc et bleu
foncé : Maraussen, La
Bartasse ; 4,
Montpeyroux, Grotte
des Fées (éch. 2/3).

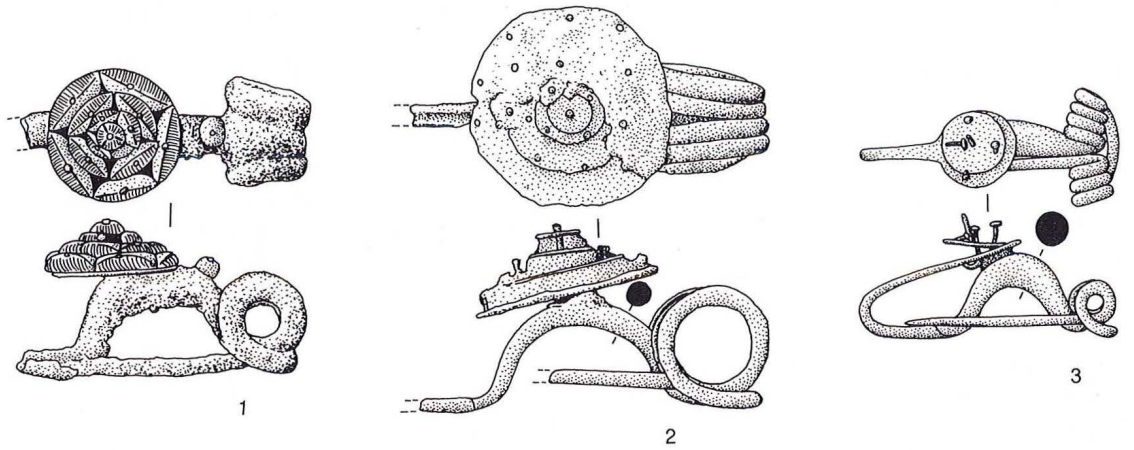


Fig. 27.

Pendants d'oreille
d'Ensérune. 1, argent ;
2-3, or (éch. 2/3).

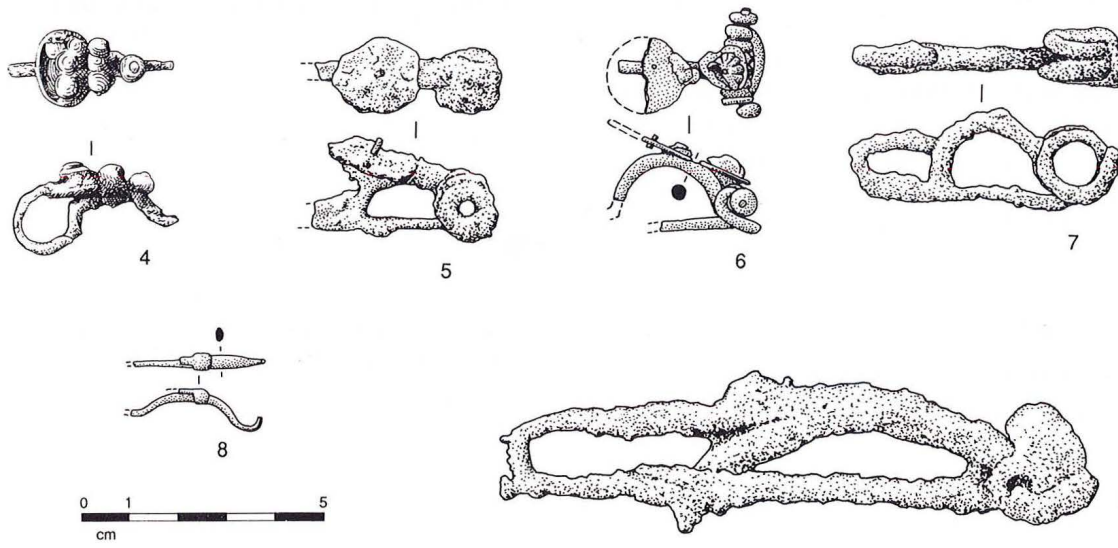


Fig. 28.

Fibules d'Ensérune.
1, tombe 55 ; 2, tombe
33 ; 3, tombe 175, inv.
63/51 ; 4, silo 8 ;
5, inv. MB-549 ;
6, tombe 175, inv. 63/
52 ; 7, inv. MB-545
(d'ap. Gallet de
Santerre 1980) ;
8, tombe 127 ;
9, tombe 45 [1945] (fer,
sauf n° 8, en bronze ;
1-6, avec corail)
(éch. 2/3).

efforcé de travailler à partir d'un examen direct des objets, que ce soit dans les musées, les dépôts ou les collections particulières, si nécessaire.

La documentation héraultaise est dominée par deux ensembles importants : les séries provenant des sites d'Ensérune et de Lattes. La première peut être globalement considérée comme étant hors contexte (Jannoray 1955), à l'exception du mobilier des quelque 200 tombes fouillées depuis la dernière guerre². La seconde comporte à la fois du mobilier hors contexte (fouilles anciennes), heureusement complétées par les nombreuses découvertes des fouilles programmées conduites sur le site par M. Py et son équipe depuis 1984.

Enfin, quelques gisements récemment explorés apportent une contribution précieuse, bien que limitée dans le temps : fouilles de Béziers, *La Madeleine*³ et de Pignan, *Les Gardies*⁴ pour le Ve siècle ; *oppidum de La Ramasse*⁵ à Clermont-l'Hérault, pour le IVe et la première moitié du IIIe siècle

Les gisements concernés sont nombreux et souvent importants : en voici une liste sommaire, classée par période d'occupation :

- sites à occupation longue :

Ensérune, VIe/Ier siècle (Jannoray 1955) ;
Lattes, VIe/IIe siècle (Arnal, Majurel, Prades 1974 ;
Feugère 1990a-c ; 1993) ;
Ambrussum, IIIe/Ier siècle (Feugère 1986) ;

- sites à occupation brève :

Béziers, *La Madeleine*, Ve siècle (Ugolini, Olive 1987,
Ugolini, Olive, Marchand, Columeau 1991, et études à
paraître) ;
Pignan, *Les Gardies*, Ve siècle (Tendille 1983) ; La
Ramasse (Garcia 1993).

A ces gisements généralement bien connus s'ajoutent nombre de découvertes isolées, effectuées soit de façon ponctuelle sur des gisements postérieurs, soit en dehors de tout contexte archéologique. Dans la mesure où elles concernent des objets bien caractéristiques, ces trouvailles ont été inventoriées et, si possible, illustrées ci-dessous.

Inventaire des objets pris en compte (communes dans l'ordre alphabétique) ; sauf mention contraire, les objets sont en bronze. Les objets sans indication bibliographique sont, en principe, inédits.

• Aumes, *oppidum des Mazes*

- 1 pied de fibule de type Tendille 3-5 (non ill.) et 1 fibule en bronze à pied redressé (fig. 25, 1).
- 5 bracelets en verre (fouilles et coll. R. Monteils).

• Bélarga, *Les Condamines*

- 1 arc écrasé d'une fibule à arc mouluré, percé pour fixation d'un décor (sans doute en corail) disparu, L. act. 41 mm (Montagnac, Maison du Patrimoine, n° 991.13.3).
- 1 maillon en bronze de chaîne-ceinture de type Nages (*ibid.*, n° 988.4.1).

• Bessan, *La Monédière*

- 1 fibule annulaire hispanique (Jully 1965).
- 1 fibule à timbale ? (J.-J. Jully).
- 1 perle côtelée en verre bleu, type Venclová 306-314, Ø 8 mm (coll. J. Mouly, Maureilhan).
- 1 perle en verre à décor oculé (coll. P. Azéma, Azillanet).

• Béziers, *La Madeleine* (liste aimablement communiquée par D. Ugolini ; n'apparaissent ici que les éléments dont le type est identifiable).

- 6 fibules de type Tendille 3 ou 4 (us 385, vers -480/-420 : 2 boutons ; us 1206, vers -450/-400 : 2 fgts ; us 1237, vers -480/-450 : 2 boutons).
- 5 fibules à ressort en arbalète (us 1189 et 1255, vers -480/-450 : 2 fgts dont un pied terminé par une boule ; us 385, vers -480/-420 : 1 fgt. ; us 385, vers -480/-420 : 2 fibule à bouton sur pied redressé, un rainuré et l'autre sphérique).
- 26 fibules type Mansfeld F4 (four de potier, vers -500/-480/-450 : 1 ex. ; us 1250, Ve/IVe siècle : 1 ex. ; us 1238, vers -480/-450 : 4 ex. dont 3 timbales ; us 1237, vers -480/-450 : 2 ex. ; us 1215, vers -480/-450 : 2 ex. ; us 1189, vers -480/-450 : 1 ex. ; us 1217, vers -460/-430 : 2 ex. ; us 385, vers -480/-420 : 8 fgts. ; us 382, vers -480/-420 : 1 timbale ; us 282, vers -350/-30 : 1 pied ; us 1206, vers -450/-400 : 2 timbales ; us 1187, Ve siècle avec intrusions : 1 timbale).
- 1 fibule à double timbale (us 310, vers -380/-350).

2. Gallet de Santerre 1968 ; Rapin, Schwaller 1987.

3. Je remercie très sincèrement D. Ugolini qui a bien voulu me communiquer la liste complète des parures de ses fouilles biterroises, dont une partie seulement est actuellement publiée. Ce sont ses données qui ont naturellement été utilisées ici.

4. Tendille 1983.

5. Garcia 1993.

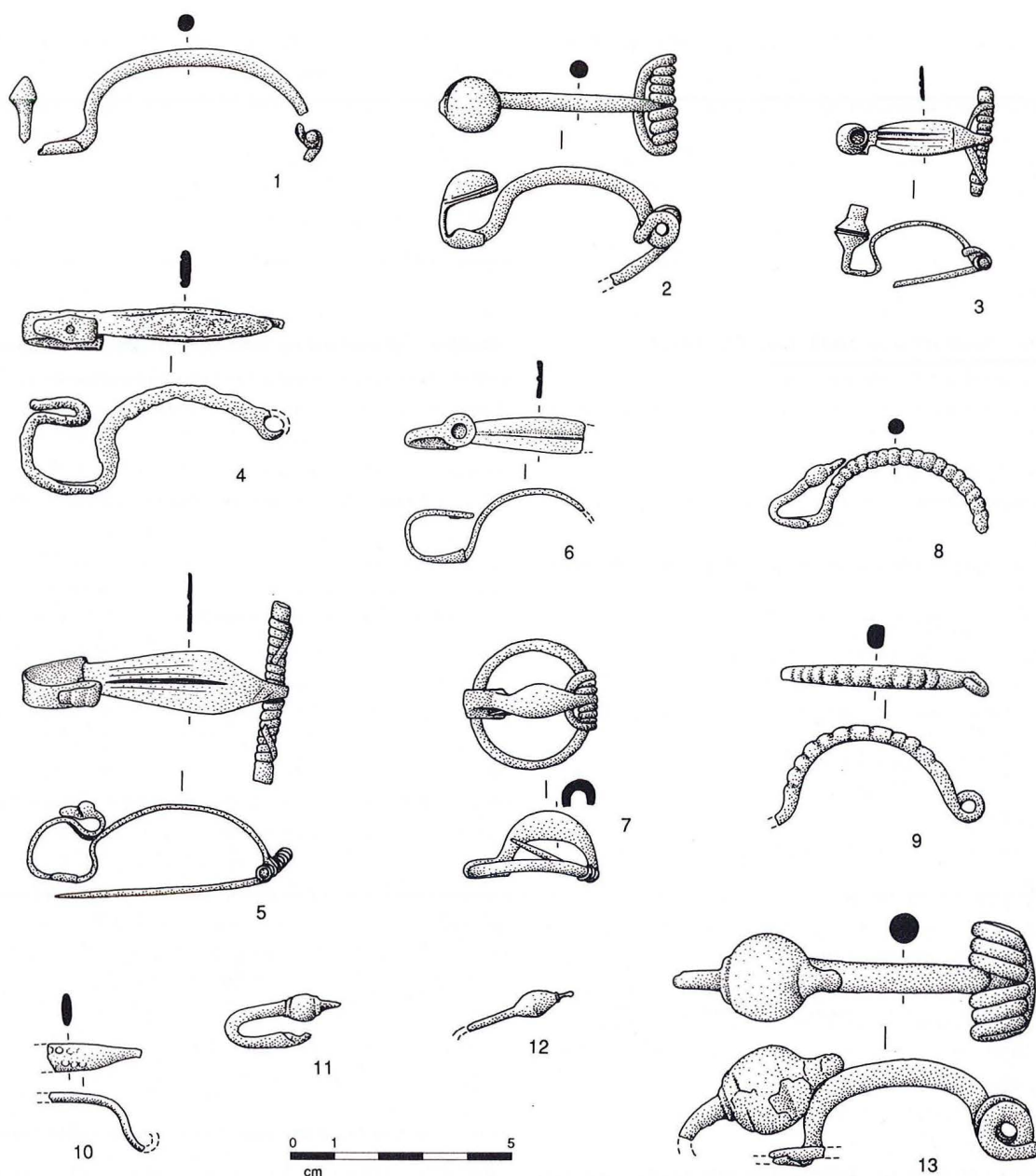


Fig. 29.

Fibules d'Ensérune.
 1, inv. 50-699 ; 2, tombe 56 [1945] ; 3, tombe 12 [1945] ; 4, inv. 67-55 ; 5, tombe 61 [1945] ; 6, inv. 53-170 ; 7, tombe 9 ; 8, inv. OS-469 ; 9, inv. OS-319 ; 10, tombe 127 ; 11 et 12, sans numéro ; 13, inv. MB-546 (1-12, bronze ; 13, fer) (éch. 2/3).

- 1 fibule à pied dérivé d'ornithomorphe (us 324, vers -380/-350).
- 2 fibules en fer (us 367 bis, IVe siècle : 1 ressort ; us 281, IVe siècle : 1 frgt. d'ardillon).
- 3 anneaux en bronze (us 385 et 382, vers -480/-420 : 2 ex. et 1 ex.).
- 3 chaînettes en bronze (us 385, vers -480/-420 ; us 370, vers -400/-380 ; us 310, vers -380/-350).
- 4 pendeloques en bronze (us 385, vers -480/-420 : 2 ex. ; us 379, vers -450 : 2 ex. et 1 fgt.).

- 1 bague en bronze (us 412, vers -450).
- 1 bracelet en bronze (us 1210, vers -400).
- 1 bracelet en lignite (us 435, vers -480/-450).
- 2 boucles de ceinture en bronze (us 385, vers -480/-420 ; us 1206, vers -450/400).
- 2 perles en verre (us 385, vers -480/-420 : 1 fgt. d'anneau bleu ; us 291, vers -450 : 1 ex.).
- 1 perle côtelée en verre bleu cobalt (us 385, vers -480/-420).
- 1 perle en verre bleu à décor oculé (us 310, vers -380/-350).

• Cessero, nécropole des *Bosquets* (seconde moitié du Ve siècle ; Rancoule 1983, 41-42).

- 1 pendant d'oreilles en argent aux extrémités effilées ;
- perles de corail ;
- 1 fibule à pied redressé, bouton vasiforme (fig. 26, 1) ;
- armilles.

• Clermont-l'Hérault, *oppidum de La Ramasse*

Occupation de -400 à -250 env., avec peut-être quelques objets résiduels d'une occupation antérieure du VIe siècle (Garcia 1993, 280, fig. 141).

- 2 épingles à tête enroulée (n° 7-8).
- 8 fibules dont 7 incomplètes, pied renflé redressé (n° 19-26).
- 1 fibule de type Tendille 11 (n° 27)
- 3 fibules de type Tendille 9, dont 2 à arc plat (n° 28-30).
- 1 fibule à pied redressé de type ibéro-languedocien (n° 31).
- 6 fibules en fer de type Tendille 10 (n° 32-37).
- 5 disques perlés en tôle de bronze (n° 1-5).
- 5 fragments d'armilles décorées (n° 13-15, 17-18).
- 1 bracelet décoré à section triangulaire aplatie (n° 16)

• Fabrègues, *oppidum de La Roque*

- 1 fibule de type Tendille 4 (Albagnac, Feugère 1976, 91 et pl. 1, 1).
- 1 fibule de type Tendille 11 (*ibid.* et pl. 1, 3).

• Lattes, *Saint-Sauveur*

Fouilles anciennes (H. Prades et groupe Painlevé), au Musée de Lattes ; fouilles récentes (M. Py, 1986-1991) ; comptages à jour pour la période -500/-125 :

- pas de pendant d'oreille avant La Tène finale ;
- épingle : un seul exemplaire en os (us 4105, phase 4nF, vers -125/-75) ;
- torque (?) : peut-être un fragment, tige torsadée hors-contexte (us. 1002).
- perles : en tout 12 exemplaires dans les niveaux du IVe au IIe siècle : 1 minuscule perle en verre bleu foncé, avec couche de pâte de verre jaune sur la face interne (diamètre 3 mm) (us. 7241, phase 7eG1, vers -350/-325) ; 1 fusaiöle (ou plus probablement perle) en terre cuite (diamètre 2,2 cm) (us. 7222, phase 7eF1, vers -325/-300) ; 2 fragments de perles en verre bleu foncé (us. 1183, phase 1D2, vers -300/-275) ; 1 perle à décor spiralé, en pâte de verre bleu marine (us. 1169, phase 1D1, vers -275/-250) ; 1 perle annulaire en verre bleu foncé, diam. 6 mm (us. 3012, phase 3F, vers -250/-225) ; 1 perle tubulaire en verre bleu marine, décorée de 3 filets blanchâtres ; (us. 1023, phase 1C1a, vers -

225/-200) ; 1 fr. de perle en verre bleu à décor spiralé en pâte de verre jaune (us. 113014, phase 7oD1, vers 225/-200) ; 1 perle annulaire en verre jaune opaque, filet bleu foncé, du groupe Haev. 23, L. act. 19, larg. 7,5 mm (us. 3259, phase 3C2, vers -125/-75) ; 1 perle annulaire en verre, type Haev. 21, diam. 38 mm (us. 4129, phase 4nF, vers -125/-75) ; 1 perle en bronze, diam. 13 mm (us. 4239, phase 4nF, vers -125/-75) ; 1 perle moulurée en bronze, diam. 11 mm, ht. 11 mm (us. 4361, phase 4nF, vers -125/-75).

- fibules : en tout 40 ex. dans les niveaux récemment fouillés du IVe/IIe siècle : 1 fibule en bronze. (us. 7373, phase 7eG1, vers -350/-325) ; 1 ardillon de fibule en bronze (us. 7260, phase 7eF1, vers -325/-300) ; 2 fr. de fibules en bronze. (us. 7256, phase 7eG2, vers -350/-325) ; 1 fibule à arc épaissi de section ronde, ressort à 4 spires et corde externe, avec le départ de l'ardillon (us. 1388, phase 1E2, vers -300) ; 1 fragment de fibule en bronze, correspondant à l'arc de section ronde et au ressort à 4 spires et corde externe ; L. act. 35 mm. (us. 1226, phase 1D2, vers -300/-275) ; 1 ressort de fibule en bronze. (us. 7168, phase 7eE, vers -300/-275) ; 1 ressort de fibule à 4 spires, corde externe, avec le départ de l'ardillon (us. 1346, phase 1E1, vers -300/-275) ; 1 fibule en bronze et corail, L. act. 22 mm. (us. 1159, phase 1D1, vers -275/-250) ; 1 fibule en bronze, complète, ressort à 4 spires et corde externe (us. 1318, phase 1C2, vers -250/-225) ; 1 fibule en fer (fragment comportant l'arc, de section indéterminable, et deux spires du ressort) ; L. act. 32 mm. (us. 1257, phase 1C2, vers -250/-225) ; 1 ressort de fibule en bronze (us. 1136, phase 1C1b, vers -225/-200) ; 1 fibule en bronze, complète ; ressort à 4 spires et corde externe ; arc arrondi, à section ronde, mouluré ; (us. 1235, phase 1C1e, vers -225/-200) ; 1 ressort et un ardillon de fibule en bronze (us. 1333, phase 1C1E, vers -225/-200) ; 1 ressort de fibule en fer. (us. 7259, phase 7oD1, vers -225/-200) ; 1 spire de ressort de fibule en bronze, diam. 8 mm (us. 3417, phase 3E, vers -225/-200) ; 1 ressort de fibule en bronze (us. 7086, phase 7oD1, vers -225/-200) ; 1 fibule en bronze, fragment comportant l'arc, à section ronde, décoré de fines incisions transversales en partie effacées par l'oxydation de surface ; le ressort et le pied manquent ; L. act. 53 mm. (us. 1059, phase 1B2, vers -200) ; 2 ressorts de fibules en bronze (us. 1059, phase 1B2, vers -200) ; 1 fragment de bronze décoré de corail, fragment de fibule ? (us. 1050, phase 1B1, vers -200/-175) ; 2 ardillons de fibule en bronze (us. 2114, phase 102C, vers -200/-175) ; 1 ressort de fibule en bronze (us. 2118, phase 102C, vers -200/-

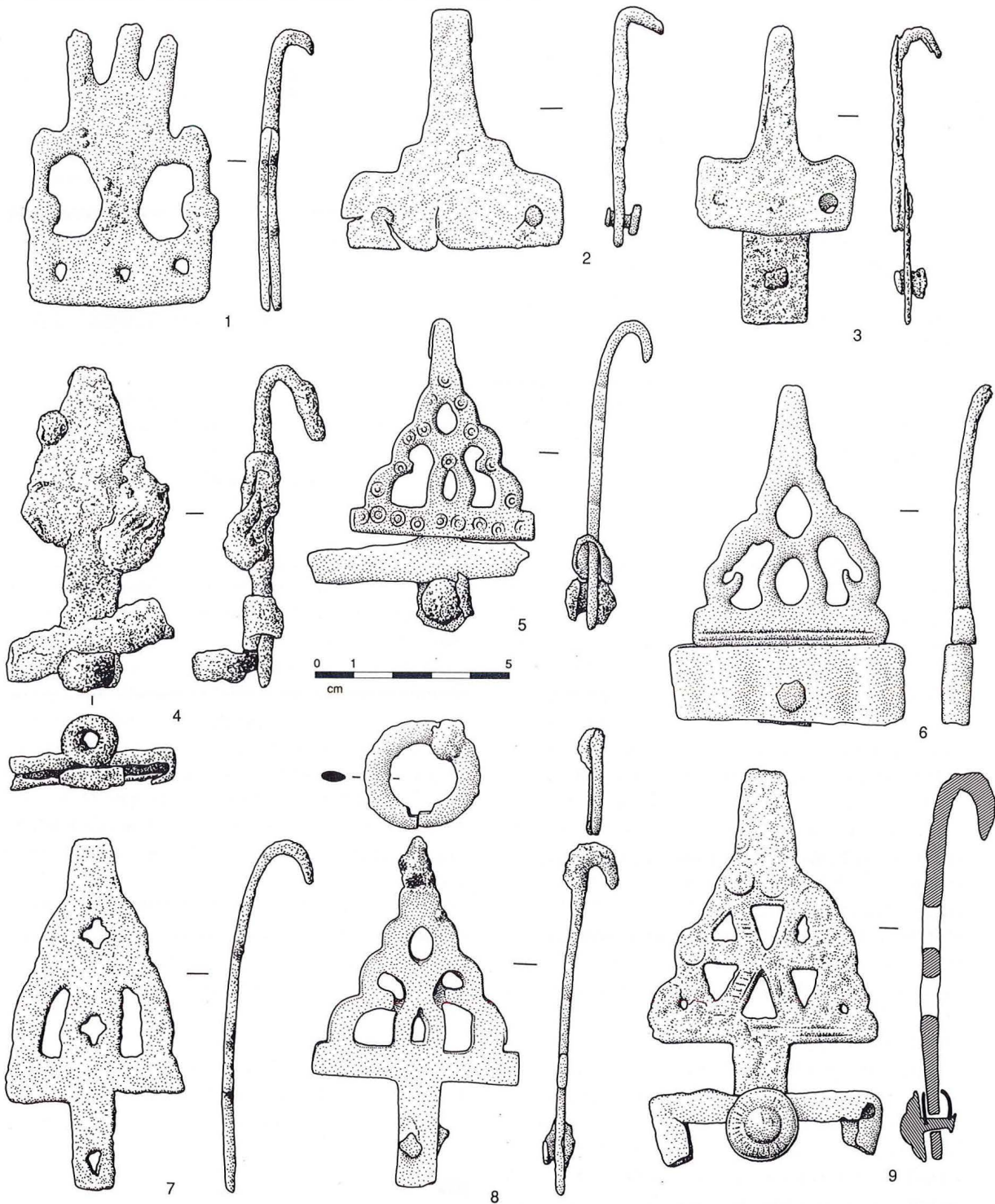
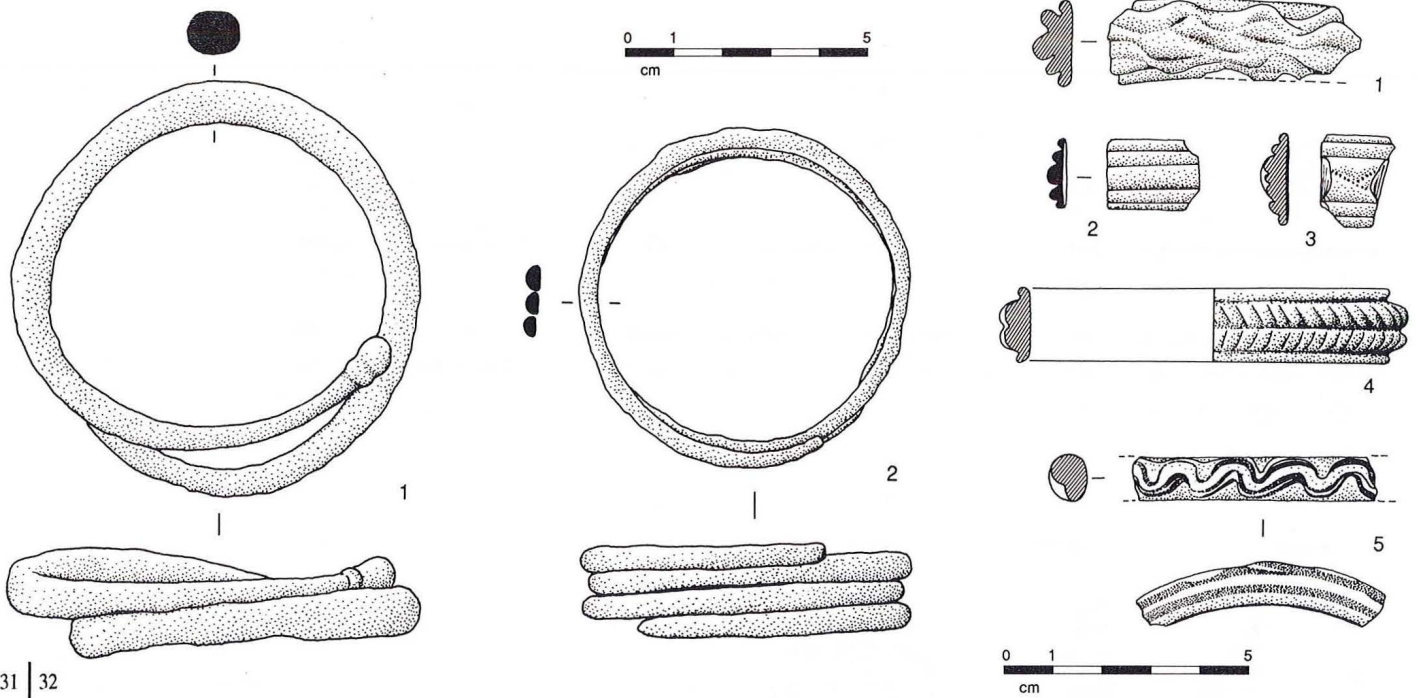


Fig. 30.

Agrafes de ceinture de la nécropole d'Ensérune.

- 1, tombe 40 (1945) ;
- 2 et 7, tombe 20 (1945) ;
- 3, tombe 9 (1945) ;
- 4, tombe 74 (1946) ;
- 5, tombe 25 (1945) ;
- 6, tombe 63 (1945) ;
- 8, tombe ? (inv. MB-150) ;
- 9, tombe 66 (1945) (éch. 2/3).



31 | 32

Fig. 31.

Bracelets en bronze de la nécropole d'Ensérune : 1, tombe 66 (1945) (2 ex. identiques) ; 2, tombe 126 (1950) (éch. 2/3).

Fig. 32.

Bracelets en verre d'Ensérune : 1, bleu foncé, série 3 (OS.253) ; 2, jaune opaque sur fond transparent (variante de la série 27 aux couleurs inversées), sans n° ; 3 transparent sur fond jaune opaque, motif d'impressions inédit (OS.246) ; 4 bleu foncé, forme 54 (OS.250) ; 5 verre transparent et filets jaune opaque, série nouvelle (OS.244) (éch. 2/3).

175) ; 1 extrémité d'ardillon de fibule en bronze (us. 3087, phase 3D2b, vers -200/-175) ; 1 fibule fragmentaire en fer, apparemment à arc filiforme (us. 7003, phase 7oC1, vers -200/-175) ; 1 fibule en fer de type La Tène II, L. act. 73 mm (us. 3400, phase 3D2b, vers -200/-175) ; 1 fibule en fer, de type La Tène II, L. act. 57 mm (us. 3282, phase 3D2a, vers -175/-150) ; 1 ressort de fibule en bronze (us. 7154, phase 7oB1, vers -175/-150) ; 1 fibule en fer (us. 3173, phase 3D1, vers -150/-125), L. act. 26 mm ; 1 ardillon de fibule en bronze, L. act. 13 mm (us. 4360, phase 4nG, vers -150/-125) ; 1 fragment de ressort d'une fibule en fer, L. act. 19 mm (us. 3252, phase 3D1, vers -150/-125) ; 1 fibule en fer de type La Tène II, L. act. 60 mm (us. 3204, phase 3D1, vers -150/-125) ; 1 fibule en fer de type La Tène II, L. act. 60 mm (us. 3204, phase 3D1, vers -150/-125) ; 1 fragment de ressort d'une fibule en fer de type La Tène II, L. act. 31 mm (us. 3275, phase 3D1, vers -150/-125) ; 1 fibule en fer de type La Tène II, en 3 fragments non jointifs (us. 3276, phase 3D1, vers -150/-125) ; 1 fibule en fer de type La Tène II, larg. 19 mm (us. 3195, phase 3C2, vers -125/-75) ; 1 ressort de fibule en fer, larg. 21 mm (us. 3195, phase 3C2, vers -125/-75) ; 1 fibule en fer, type indéterminé, L. act. 46 mm (us. 3259, phase 3C2, vers -125/-75) ; 1 fibule en bronze, type 5a0 ou 7a, corrodée, L. act. 21 mm (us. 4370, phase 4nF, vers -125/-75).

- chaînes-ceintures en bronze : 1 maillon de chaîne-ceinture féminine de type Nages, en bronze, encore en place dans son moule en argile, L. 32 mm. (us. 1023, phase 1C1a, vers -225/-200) ; 1 maillon de type Nages, L. act. 20 mm (us. 3409, phase 3E, vers -225/-200) ; 1 maillon de type Nages, L. act. 15 mm (us. 3417, phase 3E, vers -225/-200) ; 1 pendentif de chaîne-ceinture, coulé d'un seul tenant avec son anneau de suspension et sa terminaison aplatie, L. 33 mm. (us. 1102, phase 1B1, vers -200/-175) ; 1 maillon de type Nages (us. 2117, phase 102C, vers -200/-175) ; un pendentif de chaîne-ceinture, en bronze, L. 25 mm (us. 3407, phase 3D2b, vers -200/-175).

- bracelets en verre : en tout (fouilles anciennes et récentes) 58 exemplaires en verre, sans tenir compte des formes de LT D1 (séries Geb. 36 et 38) ; types attestés : série 20, 18 ex. ; série 4, 6 ex. ; série 18, 6 ex. ; série 14, 5 ex. ; série 17, 4 ex. ; série 27, 3 ex. ; série 3, 2 ex. ; série 12, 2 ex. ; série 21b, 2 ex. ; série 1, 1 ex. ; série 35, 1 ex. ; série 10, 1 ex. ; série 23, 1 ex. ; série 40⁶, 1 ex. ; série nouvelle, gr. Haev. 8c mais en verre transparent sur fond jaune, 1 ex. ; série nouvelle, gr.

6. Sur les compléments à la classification des bracelets celtiques en verre : Feugère 1992.

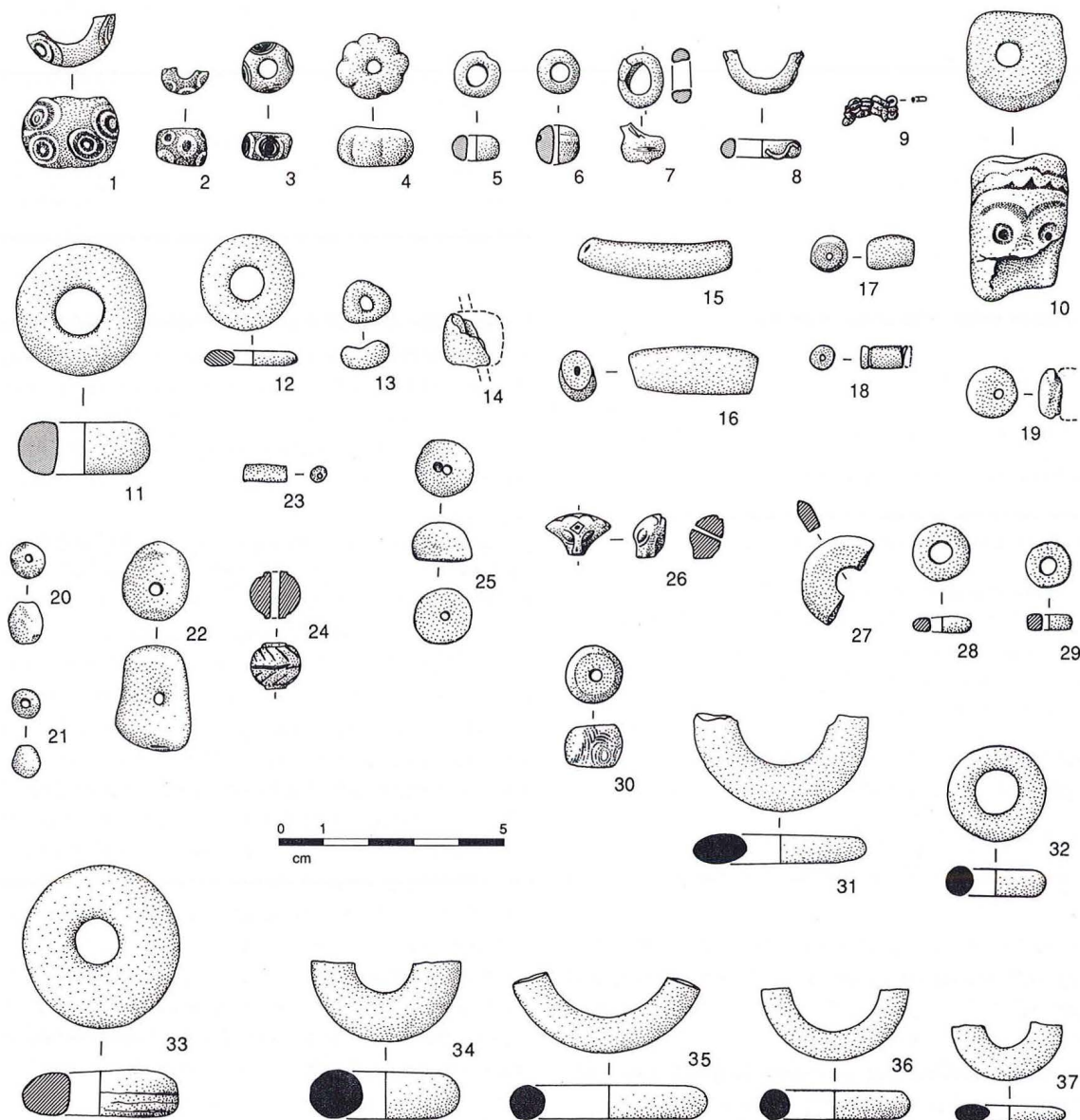


Fig. 33.

Perles d'Ensérune, en verre (1-11), ambre (12-14), corail (15-26), os (27-29), agate (30), schiste gris (31), lignite (33), pierre blanche ou marbre (32, 34-37) : 1, fond bleu, décor oculé blanc et bleu, sans n° ; 2, id. (OS.339) ; 3, fond bleu clair, décor oculé blanc et bleu foncé alterné (OS.358) ; 4, bleu foncé, sans n° ; 5, bleu clair (OS.360) ; 6, bleu foncé, filet blanc opaque (60.205) ; 7, bleu clair (60.418) ; 8, bleu foncé, filet ondulé jaune opaque (OS.295) ; 9, alignements de deux rangs de perles jaunes bordées de perles bleues, partiellement brûlées, tombe 10 (1945) ; 10, verre blanc opaque, filets bleus, OS.1 ; 11, verre de couleur ambre foncé, translucide (OS.276) ; 12 et 13, sans n° ; 14, OS.315 ; 15, OS.303 ; 16, tombe 63 (1945) ; 17, OS.321 ; 18, OS.309 ; 19, OS.307 ; 20, OS.306 ; 21, 53.1108 ; 22, OS.309 ; 23, OS.308 ; 24, IVS.III ; 25, OS.356 ; 26, M.382 ; 27, OS.238 (?) ; 28, OS.355 ; 29, OS.341 ; 30, agate (?) orangée, OS.304 ; 31, H9.1946 ; 32, OS.269 ; 33, n° 59.444 ; 34, OS.292 ; 35, OS.669 ; 36, OS.290 ; 37, sans n° (éch. 2/3).

Haev. 8b mais en verre brun et filets rapportés, 1 ex. ; série nouvelle, section en D, verre transparents et filets longitudinaux en verre jaune opaque, impressions transversales parallèles ; 2 formes uniques.

- bracelets en bronze et autres matériaux : il sont beaucoup moins courants que le verre, notamment au IIe siècle où ce matériau est très nettement préféré aux autres : 1 fr. de bracelet en bronze (us. 7243, phase 7eG2, vers -350/-325) ; 1 bracelet-armille en bronze (us. 7155, phase 7eF1, vers -325/-300) ; 1 bracelet en bronze (us. 7222, phase 7eF1, vers -325/-300) ; 1 bracelet filiforme ouvert en bronze (armille) (us. 7150, phase 7eE, vers -300/-275) ; 1 fragment de bracelet

armille en bronze, à section rectangulaire (us. 1387, phase 1D2, vers -300/-275) ; 1 fragment de bracelet en bronze, à fin jonc de section ovale, sans décor apparent (surface oxydée) ; L. act. 46 mm. (us. 1193, phase 1D2, vers -300/-275) ; 1 fragment de bracelet en bronze, à jonc fin, de section demi-ronde et sans décor apparent (surface oxydée) ; diam. 60 mm environ. (us. 1159, phase 1D1, vers -275/-250) ; 1 fragment de bracelet en bronze, à fin jonc lisse, de section ovale ; L. act. 37 mm. (us. 1030, phase 1C1a, vers -225/-200) ; 1 fr. de bracelet ouvert en bronze. (us. 7015, phase 7oC2, vers -200/-175) ; 1 bracelet en schiste, diam. int. restitué env. 70 mm (us. 4420, phase 4nG, vers -150/-125).

- bague : 1 seul exemplaire en bronze, de type coudé, comme on en connaît dans les contextes celtiques d'Europe centrale (us. 1318, phase 1C2, vers -250/-225) : section rubanée étroite, de type celtique ; diam. 22 et 19 mm.

• Lodève, *Le Grézac*

- 1 fibule en bronze de type Tendille 9.

• Lunel-Viel, *village*

- 1 bracelet en verre de la série Geb. 17, hors-contexte (Raynaud 1990, 270 et fig. 139, 88).

• Magalas, *au pied de l'oppidum*

- au moins 20 fragments de bracelets en verre, pour la plupart de la série Geb. 20 (rens. J.-P. Mailhé, Gabian).

• Magalas, *Saint-Jean des Causses*

- 1 arc de fibule laténienne à décor moulé, L. act. 36,5 mm (coll. Combes, Béziers) (fig. 26, 2)

• Maraussan, *La Bartasse*

- perle à décor oculé, type Venclová 520, en verre bleu clair à double rang d'yeux blanc/bleu foncé, cernés de blanc, Ø min. 12 mm, ht. 8 mm (coll. J. Mouly, Maureilhan) (fig. 26, 3).

• Montesquieu-Avantès, *Roques-Agudos*

- 1 fibule de type Tendille 8 (Feugère 1984).

• Montpeyroux, *Grotte des Fées*

- 1 fibule de type Tendille 9, à arc plat (Garcia 1993, 281, fig. 142, 1) (ici fig. 26, 4).

• Nissan, *oppidum d'Ensérune* (habitat et nécropole, VI^e siècle av. au I^{er} siècle ap. J.-C.) Principalement Jannoray 1955 ; Gallet de Santerre 1968 ; Rapin-Schwaller 1987.

- pendants d'oreilles (fig. 27) : un exemplaire incertain (fragment d'anneau filiforme) en argent, dans la t. 126 (1950), et une paire d'anneaux renflés en or, obtenues à partir de deux coques serties, dans la t. 147 (1954).

- perles (fig. 33) : grande variété de matériaux, les plus abondantes étant en verre : une trentaine de grains de

collier bleu et jaune (avec 3 blancs et 1 vert) dans la t. 68 ; 5 grains de collier en verre bleu dans la t. 172 ; une dizaine en verre bleu et jaune dans la t. 10 (1945) ; plus de 500 perles brûlées, en verre bleu et jaune, nombreuses décolorées, dans la t. 123 ; 1 perle subsphérique en verre bleu dans la t. 104 (1946) ; 1 perle bleue côtelée dans la tombe d'enfant n° 84 (1946) ; 5 ou 6 perles en verre bleu et blanc dans la t. 29 (1945) ; une trentaine en verre bleu et jaune dans la t. 170 ; une dizaine en verre bleu dans la t. 171. Dans le reste du mobilier de la nécropole, nombreuses perles à décor oculé, à décor de filets lisses ou ondes. A noter la présence d'une perle céphalomorphe, de facture punique, en verre blanc opaque et filets bleus (fig. 33, 10). Dans l'habitat, nombreuses perles appartenant à tous les types du Second Age du Fer. Au moins 3 perles en os : OS.238 (partiellement brûlée), OS.355 et OS.341. Au moins 14 perles en pierre blanche, aspect du marbre, diam. 18 à 44 mm (OS.269, 290, 292, 669, n° 1010, M.1014 et 63.382 pour les exemplaires numérotés). Trois perles de même forme, en schiste et en lignite (inv. 59.444, H9.1956 et sans n°). Une quinzaine de perles en corail, dont deux fragments de branche simplement polis dans la t. 66 (1945) et objets analogues parmi les collections anciennes : OS.308, —312, —313, sans n° ; OS-307 et —309 (segments avec filets gravés près des extrémités) ; OS.311 (gros segment poli) et —309 (à perforations croisées) ; OS.306 et 53.1108 (perles biconiques) ; OS.356 (perle hémisphérique). En corail également, un cabochon sculpté en forme de tête animale de style celtique, trou pour rivet (sans doute un élément de cabochon composite).

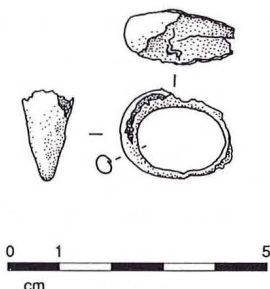
- torques : plusieurs fragments de torques lisses en bronze, massifs, à fermeture par segment articulé sur charnière, tenon de section semi-circulaire⁷.

- pendants et pendeloques : de date incertaine, une pendeloque en verre moulé opaque, de couleur bleu clair, comportant sur les deux faces une tête féminine à longue chevelure descendant sur les épaules ; ht. 28 mm ; un anneau de suspension a été ajouté en verre au sommet, et l'orifice visible à la base est peut-être la trace d'une tige métallique servant à manipuler l'objet au cours de cette dernière opération.

- fibules (fig. 28 et 29) : peut-être 200 exemplaires, dont au moins 98 dans la nécropole (tombes du VI^e au III^e siècle av. J.-C.) : t. arasée (1946) ; t. 9 (1945) (annulaire

Fig. 34.

Baguette en or de la nécropole d'Ensérune, tombe 1 (17, ou 151 ?) (1954) (éch. 2/3).



7. Même type au Mas d'Agenais et à Besançon (Feugère 1994, fig. 4) ainsi, notamment, qu'à Manching (Van Endert 1991, pl. 1) : LTD1 uniquement ?

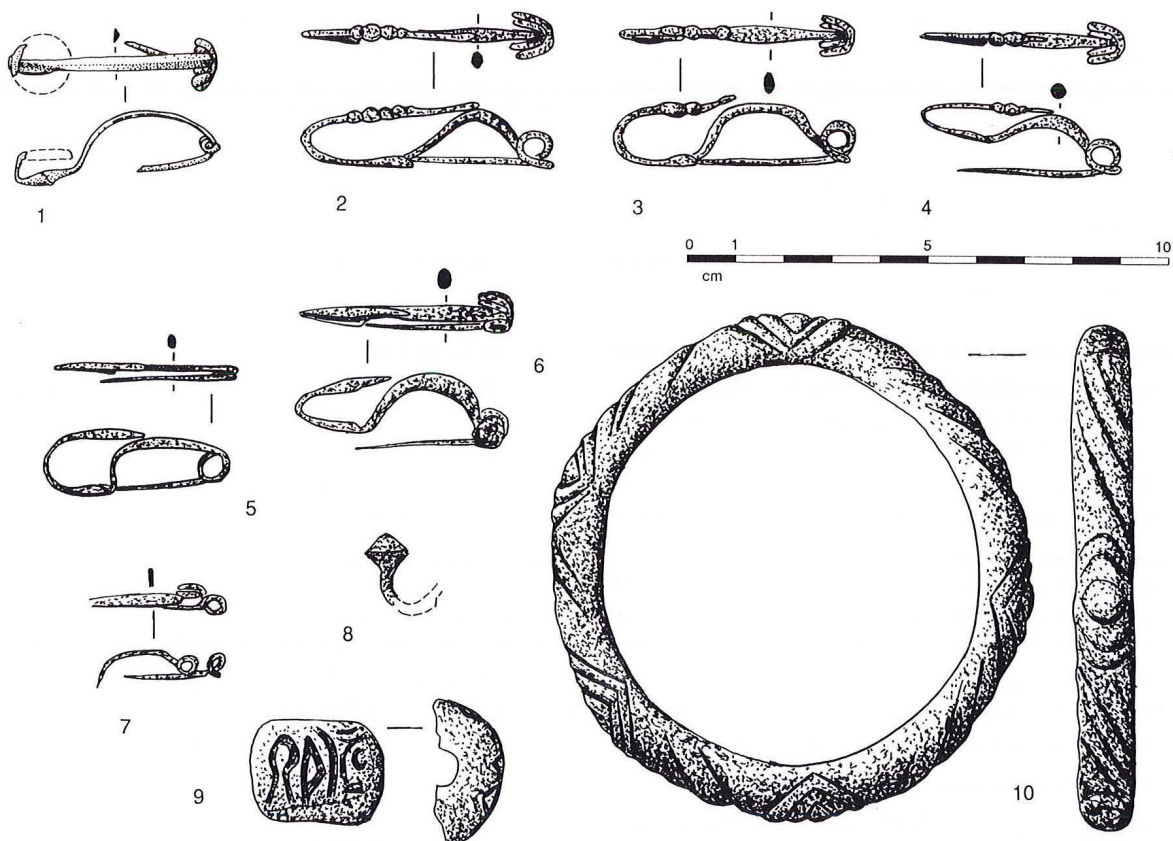


Fig. 35.

1, Plaisan, Saint-Gervais ; 2-10, Olonzac, Mourrel-Ferrat (1-8, bronze ; 9, terre cuite ; 10, schiste ; éch. 2/3).

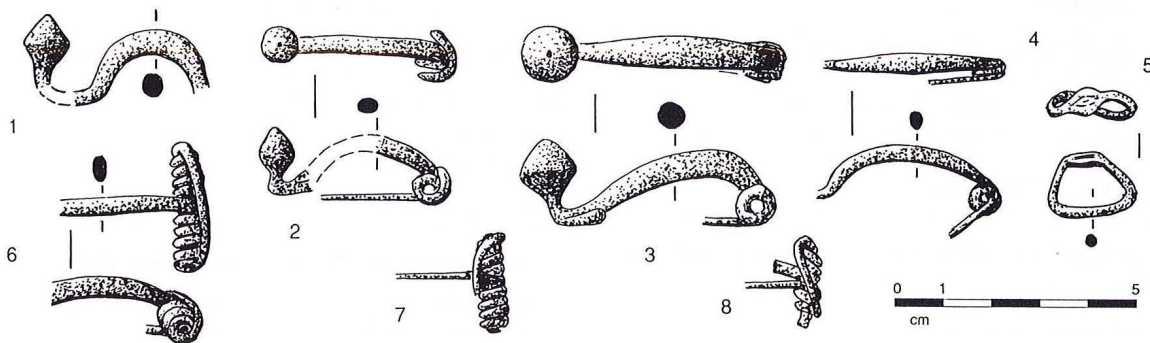


Fig. 36.

1-8, Salces, le Port (1-8, bronze ; éch. 2/3).

hispanique, ici fig. 29, 7) ; t. 12 (1945, ici fig. 29, 3) ; t. 16 (1945) ; t. 17 (1945) ; t. 21 (1945) ; t. 31 (1945) ; t. 33 (1945, ici fig. 28, 2) ; t. 45 (1945) (1 en fer de schéma LT II, ici fig. 28, 9, et 1 en bronze) ; t. 49 (1945) ; t. 54 (1945) ; t. 55 (1945) (avec corail, ici fig. 28, 1) ; t. 56 (1945) (Mansfeld F4 = Tendille 6, ici fig. 29, 2) ; t. 61 (1945, ici fig. 29, 5) ; t. 62 (1945) ; t. 69 (Tendille 3b ou 4b) ; t. 71 (1946) ; t. 72 (1946) ; t. 75 ; t. 91 (1946) (3 ex.) ; t. 84 (1946) ; t. 98 (1946) ; t. 110 (1946) ; t. 127 (1952, ici fig. 28, 8 et ici fig. 29, 10) ; au moins 2 ex. du type Tendille 8 ou 9 dans la tombe 163,

du début du IIIe siècle (Rapin, Schwaller 1987, fig. 15) ; t. 126 (1950) ; t. 155 (1954) (2 ex. en fer) ; t. 175 (2 ex. en fer avec corail, ici fig. 28, 3 et fig. 28, 6).

-agrafes de ceinture (fig. 30) : au moins 55 exemplaires, dont 6 agrafes de type ibérique à deux, trois ou quatre crochets (1 dans la tombe 54/1945 ; 1 dans la tombe 59/1945) ; les autres pour la plupart de type celtique ou dérivés de forme triangulaire : t. 9 (1945) ; t. 20 (1945), 2 ex. ; t. 25 (1945) ; t. 63 (1945) ; t. 66 ; t. 74 (1945) ; t. 127 ; t. 171 ; 1 contre-anneau d'agrafe, décoré de cercles estampés (inv. MB 555).

- bracelets métalliques (fig. 31) : au moins 68 exemplaires, appartenant à divers types ; ouvert en bronze, massif (t. 25/1945) ; ouvert, massif, à fermeture par segment mobile assuré sur un tenon (sans n°) ; bracelet tubulaire fermé en fer (t. 43/1945) ; à extrémités croisées, en bronze (t. 17/1945, 2 ex. ; t. 101/1946) ; spiralé, en bronze (t. 66/1945 ; t. 126/1950) ; filiforme, en bronze (t. 9/1945, 4 ex. ; t. 25/1945 ; t. 46/1945 ; t. 59/1945 ; t. 66/1945, 3 ex. ; t. 68/1945 ; t. 71/1946, 2 ex. ; t. 72/1946 ; t. 88/1946 ; t. 91/1946 ; t. 160).

- bracelets en verre (fig. 32) : 42 fragments, appartenant aux types suivants (Gebhard) : série 9 (1 ex.) ; série 12 (5 ex.) ; série 13 (2 ex.) ; série 18 (2 ex.) ; série 19 (3 ex.) ; série 20 (5 ex.) ; série 25 (1 ex.) ; série 27 (1 ex.) ; série 35 (1 ex.) ; série 37 (3 ex.) ; série 38 (9 ex.) ; série 39 (1 ex.) ; forme 63 (1 ex.) ; forme 29, verre bleu (1 ex.) ; forme 54, verre bleu (2 ex.) ; forme 39-44, verre transparent sur fond jaune (1 ex.) ; forme 98, verre transparent sur fond jaune (1 ex.) ; forme 9, verre transparent et filets jaune opaque (1 ex.) ; non identifiable (1 ex.).

- bagues : 1 bague en or, obtenue comme les boucles d'oreilles du même site à partir d'une mince feuille martelée, mais ici avec une seule suture, interne.

• Olonzac, *oppidum du Mourrel-Ferrat* (occupation de la fin du VIe à la fin du IIIe siècle ; liste établie par G. Rancoule)

- 5 fibules en bronze à pied replié sur l'arc (type Tendille 9) (CRDM 1976, 141 et 1987, 36, fig. 5) ;
- 1 bracelet en lignite, décor en relief.
- 1 perle en terre cuite, décor gravé.

• Pézenas, *Saint-Siméon-2*

- 1 fragment de fibule en fer à arc encoché (pour incrustations de corail ?), sur l'habitat de pied de pente des VIe/Ve siècle.

• Pignan, *Les Gardies*

- 1 épingle fragmentaire en bronze, première moitié du Ve siècle (Tendille 1983, 52-54 et fig. 39, 3).
- 1 fibule de type Tendille 3a, première moitié du Ve siècle (*Ibid.*, 54 et fig. 39, 4).
- 1 fibule de type Tendille 6, vers -450/-420 (*Ibid.*, 54 et fig. 39, 5).
- 1 fibule à pied en forme de tête de volatile, incrustations de corail sur l'arc, première moitié du Ve siècle (*Ibid.*, 54 ; fig. 17 et 39, 6).
- 1 fragment de fibule en bronze, ressort long, première moitié du Ve siècle (*Ibid.*, 54 et fig. 39, 8).
- 2 fragments de bracelets en bronze, type d'armille à décor d'incisions, vers 500 av. J.-C. (*Ibid.*, 54 et fig. 39, 11 et 12).

• Pignan, *La Garonne*

- 1 fibule de type Tendille 8 (?) (rens. M. Richard)

• Plaisan, *Saint-Gervais*

- 1 fibule en bronze de type Mansfeld F4
- 1 arc de fibule sans doute de type Tendille 3b, manque le pied, L. act. 34 mm (Montagnac, Mais. Patr. n° 992.21.1).

• Quarante, *Clapiers*

- 1 fibule de type Tendille 3-5 ou 6 ? (pied manquant).

• Roujan, *Saint-Nazaire*

- 1 pendeloque en bronze en forme de pied (LT D ?)

• Villeneuve-lès-Maguelonne, *Andos-Madeleine*

- 1 fibule sans doute de type Tendille 4 (Albagnac, Feugère 1976, 91 et pl. 1, 2).

• Villetelle, *Ambrussum*

Ville haute (Le Devès)

- 3 fibules en bronze de type Tendille 9 (Tendille 1978, 89 et fig. 3, 30 ; 91 et fig. 3, 35 ; 91 et fig. 3, 36), première moitié du IIIe siècle
- 3 fibules en fer de type Tendille 10 (*Ibid.*, 93 et fig. 4, 38, 39 et 44), première moitié du IIIe siècle
- 1 fibule en bronze de type Tendille 12 (*Ibid.*, 97 et fig. 5, 50), hors-contexte.

Quartier bas (Sablas) : nécropole fin IIIe / mil. IIe siècle

- 2 perles en corail et 1 perle en verre à protubérances spiralées (Fiches 1989, 36).
- 1 fibule à arc foliacé et corde entourant l'arc (Feugère-Tendille 1989, 35 et fig. 14, 1).
- 1 paire de boucles d'oreilles arquées en bronze (*ibid.*, 35 et fig. 14, 2-3).
- 1 fragment de bracelet en verre (Fiches 1989, 36).
- 1 agrafe de ceinture, 2 boucles et 10 anneaux plats en bronze (*ibid.*, 35-36 et fig. 14, 4-16).

Pyénées-Orientales

par G. Rancoule

• Salses, *Le Port* (habitat du Ve siècle ; ren. A. Pezin ; Pezin à par.)
- 4 fibules à pied redressé et bouton conique (type Tendille 3) ;
- 1 fibule à timbale (type Tendille 6) ;
- 1 bague en bronze.

Bibliographie

- Agostini, Gantès, Rayssiguier, 1979 : P. Agostini, L.-F. Gantès, G. Rayssiguier, le matériel métallique des Baou de Saint-Marcel à Marseille, dans *Bull. Arch. Prov.* 3, 1979.
- Albagnac, Feugère, 1976 : L. Albagnac, M. Feugère, Fibules des environs de Sète, dans *Bull. Soc. Et. Scient. Sète et sa région*, VIIIIX, 1976-1977, 89-100.
- Amann, 1975 : A.-H. Amann, Les fibules à double pied découvertes en Provence, dans *Rev. Arch. Narb.* X, 1977, 223-233.
- Arcelin, 1979 : P. et C. Arcelin, Une sépulture protohistorique aux Baux de Provence (B. du Rh.), dans *Bull. Arch. Prov.* 3, 1979.
- Arnal, Majurel, Prades, 1974 : J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)* (Inst. Int. Et. Lig., Coll. Monogr. Préhist. et Arch., VII), Bordighera-Montpellier, 1974.
- Barruol, Py, 1978 : G. Barruol, M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, dans *Rev. Arch. Narb.* 11, 1978, 19-100.
- Bretz-Mahler, 1971 : D. Bretz-Mahler, *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien* (suppl. 23 à *Gallia*), Paris, 1971.
- Les Celtes*, catalogue de l'exposition de Venise, 1991.
- Charmasson, 1982-1986 : J. Charmasson, Les niveaux de cendres à structures de foyer (fin Ve siècle-début IVe siècle av. J.-C.) de l'*oppidum* de Saint-Vincent à Gaujac (Gard), dans *Bull. Ec. Ant. Nîmes* 17, 1982-1986, 91-132.
- Cordie-Hackenberg, Haffner, 1991 : R. Cordie-Hackenberg, A. Haffner, *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 4. Teil : Gräber 1261-1817, ausgegraben 1978-1980*, Mainz 1991.
- Cordie-Hackenberg, 1992 : R. Cordie-Hackenberg, Fingerringe, in cat. expo. *Hundert Meisterwerke keltischer Kunst. Schmuck und Kunsthandwerk zwischen Rhein und Mosel*, Trier 1992, 1189-191.
- CRDM, 1976 : Centre de Recherche et de Documentation du Minervois, Fibules et céramiques importées en provenance de l'*oppidum* du Mourrel-Ferrat, commune d'Olonzac, Hérault, dans *Bull. Soc. Et. Sc. Aude* LXXVI, 1976, 139-146.
- CRDM, 1977 : Centre de Recherche et de Documentation du Minervois, Sondage sur l'*oppidum* du Mourrel-Ferrat à Olonzac, Hérault. La cabane PG 1, dans *Arch. en Lang.* 1987 (1-3), 31-38.
- Dedet, 1968 : B. Dedet, Céramique dite indigène du Deuxième Age du Fer sur l'*oppidum* de Vié-Cioutat, Mons-Monteils, Gard, dans *CLPA* 17, 1968, 178-197.
- Dedet, 1973 : B. Dedet, Les niveaux protohistoriques de l'*oppidum* de Vié-Cioutat à Mons-Monteils, Gard (fouilles 1966-1968), dans *Rev. Arch. Narb.* VI, 1973, 1-.
- Dedet, Py, 1973 : B. Dedet, M. Py, Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet à Calvisson (Gard), dans *Gallia* 31, 1973, 37-59.
- Dedet, 1987 : B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du Fer : l'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard* (suppl. 17 de la *Rev. Arch. Narb.*), Paris, 1987.
- Dedet à par. : B. Dedet, *L'oppidum de Vié-Cioutat à Mons-Monteils (Gard)*, à paraître.
- Dedet, Michelozzi, Py, 1974 : B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (IIe-Ier siècle av. J.-C.), dans *Rev. Arch. Narb.* VII, 1974, 59-118.
- Dehn, 1981 : W. Dehn, Remarques sur l'histoire des fibules de La Tène ancienne à double tête d'oiseau, dans *RAE* XXXII, 1981, 93-97.
- Feugère, 1984 : M. Feugère, Une fibule de La Tène ancienne à Montesquieu (Hérault), dans *Arch. en Lang.* 1984 (2), 20.
- Feugère, 1986a : M. Feugère, Autres objets non céramiques, in J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). La fouille du secteur IV, 1976-1980* (DAF 5), Paris 1986, 96-112.
- Feugère, 1986b : M. Feugère, Une agrafe de ceinturon du Premier Age du Fer au Rec de Bragues (Florensac, Hérault), dans *Arch. en Lang.* 1986 (1), 13-15.
- Feugère, 1990a : M. Feugère, Les petits objets de l'îlot 3, in M. Py (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes* (Lattara, 3), Lattes 1990, 191-208.
- Feugère, 1990b : M. Feugère, Les petits objets de l'îlot 4-nord, in M. Py (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes* (Lattara, 3), Lattes 1990, 269-279.
- Feugère, 1990c : M. Feugère, Petits mobiliers : faciès et comparaisons, in M. Py (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes* (Lattara, 3), Lattes 1990, p. 357-375.
- Feugère, 1992a : M. Feugère, Essai d'inventaire archéologique de la commune de Campagnan (Hérault), dans *Arch. en Lang.* 16, 1992, 15-24.
- Feugère 1992b : M. Feugère, Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes, dans *Rev. Arch. Narb.* 25, 1992, 151-176.
- Feugère, 1993 : M. Feugère, Des parures et des hommes. Economie et société en Gaule méridionale à travers l'exemple des parures celtiques du Midi, in A. Daubigny (dir.), *Fonctionnement social de l'Age du Fer (Actes de la table-ronde de Lons-le-Saunier, 1990)*, Lons 1993, 43-55.
- Feugère, 1994 : M. Feugère, Les fouilles du parking de la Mairie de Besançon (Doubs) (1989-1990). Petits objets des niveaux laténiens, in P. Jud (dir.), *Die Spätkeltische Zeit am südlichen Oberrhein/Le Rhin supérieur à la fin de l'époque celtique* (coll. Bâle, oct. 1991), Bâle 1994, 146-155.
- Feugère, Py, 1989 : M. Feugère, M. Py, Les bracelets en verre de Nages (Gard) (Les Castels, fouilles 1958-1981), in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac 1989, 153-167.
- Feugère-Tendille, 1989 : M. Feugère, C. Tendille, Le mobilier métallique, in J.-L. Fiches (dir.), *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire* (Monogr. C.R.A., 2), Paris 1989, 35-36.
- Frey, 1974 : O.-H. Frey, Durchbrochene Frühlatènegürtelhaken aus Slowenien, dans *Situla* 14-15, 1974, 129-142.

- Frey, 1989 : O.-H. Frey, Sui ganci di cintura celtici e sulla prima fase di La Tène nell'Italia del Nord, in D. Vitali (dir.), *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione*, Bologna 1989, 9-22.
- Frey, 1991 : O.-H. Frey, Einige Bemerkungen zu den durchbrochenen Frühlatènegürtelhaken, dans *Triierer Zeitschrift*, 13, 1991, 101-111.
- Gallet de Santerre, 1968 : H. Gallet de Santerre, Fouilles dans le Quartier ouest d'Ensérune (Insula n° X), dans *Rev. Arch. Narb.* 1, 1968, 39-83.
- Gantès, 1979 : L. F. Gantès, Note sur quelques fibules et bracelets de type celtique trouvés sur l'oppidum de la Teste Nègre aux Pennes, Bouches-du-Rhône, dans *Bull. Arch. de Provence* 3, 1979, p. 43, 46 et fig. 3, n° 1-6.
- Garcia, 1993 : D. Garcia, *Entre Ibères et Ligures : Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques* (26e suppl. à la Rev. Arch. Narb.), Paris 1993.
- Geay, Gomez, 1975 : P. Geay, J. Gomez, Agrafe et bracelet de bronze de la ballastière Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime), dans *BSPF* 1975 (8), 249-252.
- Gebhard, 1989 : R. Gebhard, *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching* (Die Ausgrabungen in Manching, Bd. 11), Stuttgart 1989.
- Giry, 1965 : J. Giry, La nécropole pré-romaine de Saint-Julien (Cne de Pézenas, Hérault), dans *Rev. Et. Lig.* XXX, 1965, 117-238.
- Guido, 1978 : M. Guido, *The Glass Beads of the Prehistoric and Roman Period in Britain and Ireland* (Rep. Res. Com. Soc. Ant. London, XXXV), London, 1978.
- Haevernick, 1960 : T.E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf den europäischen Festland*, Bonn 1960.
- Haffner, 1992 : A. Haffner, Zum Gürtel der Latènezeit, in cat. expo. *Hundert Meisterwerke keltischer Kunst. Schmuck und Kunsthandwerk zwischen Rhein und Mosel*, Trier 1992, 151-158.
- Héléna, 1937 : P. Héléna, *Les origines de Narbonne*, Toulouse-Paris, 1937.
- Houlès, Janin, 1992 : N. Houlès, T. Janin, Une tombe du Premier Age du Fer au lieu dit Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Hérault), dans *Rev. Arch. Narb.* 25, 1992, 433-441.
- Jacobsthal, 1944 : P. Jacobsthal, *Early Celtic Art*, Oxford 1944.
- Jannonay, 1955 : J. Jannonay, *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (BEFAR, 181), Paris 1955.
- Jully, 1965 : J.-J. Jully, La fibule annulaire à aiguille libre provenant de La Monédière (Bessan, Hérault), dans *Cah. Lig. Préh. Arch.* XIV, 1965, 85-89.
- Kaenel, 1990 : G. Kaenel, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale* (Cah. Arch. Romande, 50), Lausanne 1990.
- Krämer, 1964 : W. Krämer, *Das keltische Gräberfeld von Nebringen*, Stuttgart 1964.
- Krämer, 1985 : W. Krämer, *Die Grabfunde von Manching und die latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern* (Die Ausgr. in Manching, 9), Stuttgart 1985.
- Lenerz de Wilde, 1980 : M. Lenerz de Wilde, Die frühlatènezeitlichen Gürtelhaken mit figuraler Verzierung, dans *Germania* 58, 1980, 61-103.
- Louis, Taffanel, 1955 : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien, 1ère partie, les habitats*, Bordighera-Montpellier, 1955.
- Louis, Taffanel, 1958 : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien, 2e partie, les nécropoles à incinération*, Bordighera-Montpellier, 1958.
- Mansfeld, 1973 : G. Mansfeld, *Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln* (Heuneburgstudien II ; Röm.-Germ. Forschungen, 33), Berlin 1973.
- Megaw, 1971 : J.V.S. Megaw, An unpublished early Latène Tierfibeln from Hallstatt, Oberösterreich, dans *Arch. Austriaca* 50, 1971, 176-184.
- Mohen, 1980 : J.-P. Mohen, *L'Age du Fer en Aquitaine* (Mém. SPF, 14), Paris, 1980.
- Müller, 1989 : F. Müller, *Die frühlatènezeitlichen Scheibenhalsringe*, 1989.
- Nickels, Marchand, Schwaller, 1989 : A. Nickels, G. Marchand et M. Schwaller, *Agde, la nécropole du Premier Age du Fer* (suppl. 19 à la Rev. Arch. Narb.), Paris 1989.
- Nickels, 1990 : A. Nickels, Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault), dans *Gallia* 47, 1990, 1-27.
- Pajot, 1975 : B. Pajot, Note préliminaire sur la nécropole du Premier Age du Fer du Frau, commune de Cazals (Tarn-et-Garonne), dans *BSPF* 72, 1975, 149-157.
- Parzinger, Sanz, 1986 : H. Parzinger, R. Sanz, Zum ostmediterranen Ursprung einer Gürtelhakenform der iberischen Halbinsel, dans *Madridrer Mitteilungen* 27, 1986, 169-194.
- Passelac, Rancoule, 1968 : M. Passelac, G. Rancoule, Les fosses à amphores du Pech et de Saint-Jacques à Castelnaudary, Aude, dans *Bull. Soc. Et. Sc. Aude*, LXVIII, 1968, 109-131.
- Passelac, Rancoule, 1971 : M. Passelac, G. Rancoule, Note préliminaire sur l'oppidum des Canonges à Villasavary (Aude), dans *Bull. Soc. Et. Sc. Aude*, LXXI, 1971, 97-104.
- Passelac, Rancoule, Solier, 1971 : M. Passelac, G. Rancoule, Y. Solier, La nécropole de Las Peyros à Couffoulens, Aude. Découverte d'un second groupe de tombes, dans *Rev. Arch. Narb.* XIV, 1981, 1-70.
- Pezin à par. : A. Pezin, Salses, Le Port. Site lagunaire du Ve siècle av. J.-C., à paraître.
- Pons, 1977 : E. Pons i Brun, Sivelles de cinturo de lato rectangular i placa poligonal trobades al N.E. de Catalunya, dans *Cypsela* II, 1977, 91-120.
- Pion à par. : P. Pion, *Oppidum* du Vieux-Reims, Condé-sur-Suippe, Variscourt (Aisne). Rapport de synthèse, à paraître dans les *FPVA*, vol. 1987.
- Py, 1972 : M. Py, Les disques perlés en bronze du Languedoc oriental, dans *Riv. Stud. Lig.* 38, 1972, 27-61.
- Py, 1990 : M. Py, *Culture, économie et société dans la région nîmoise* (BEFAR, 131), Paris-Rome 1990, 2 vol.

- Rancoule, Solier, 1972 : G. Rancoule, Y. Solier, La Cité de Carcassonne à l'Age du Fer. Note préliminaire sur les découvertes archéologiques de l'enclos Saint-Nazaire, dans *Bull. Soc. Et. Scient. Aude* LXXII, 1972, 133-161.
- Rancoule, 1983 : G. Rancoule, Tombes à incinération du début du Deuxième Age du Fer : Cessero (Hérault), dans *Bull. Soc. Et. Scient. Aude* LXXXIII, 1983, 41-50.
- Rancoule, 1990 : G. Rancoule, Une sépulture à incinération protohistorique en haute vallée de l'Aude, dans *Bull. Soc. Et. Scient. Aude* LXXXX, 1990, 53-55.
- Rapin, Schwaller, 1987 : A. Rapin, M. Schwaller, Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault), dans *Rev. Arch. Narb.* 20, 1987, 155-183.
- Raynaud, 1990 : C. Raynaud et coll., *Le village gallo-romain et médiéval de LunelViel (Hérault)* (Annales Litt. Univ. Besançon, 422), Paris 1990.
- Roudil, 1972 : J.-L. Roudil, *L'Age du Bronze en Languedoc oriental* (Mém. SPF, 10), Paris 1972.
- Rozoy, 1987 : J.-G. Rozoy, *Les Celtes en Champagne. Les Ardennes au Second Age du Fer : le Mont-Troté, Les Rouliers* (Mém. Soc. Arch. Champ., 4), Charleville-Mézières, 1987.
- Saint Venant 1897 : J. de Saint Venant, Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard, dans *Bull. Arch. Com. Trav. Hist.* 1897, 481-531.
- Schüle, 1969 : W. Schüle, *Die Meseta-Kulturen der Iberischen Halbinsel*, Berlin 1969.
- Taffanel, 1960 : O. et J. Taffanel, Deux tombes de chef à Mailhac, dans *Gallia* XVIII (1), 1960, 1-37.
- Tendille, 1978 : C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nîmoise, dans *Doc. Arch. Mérid.* 1, 1978, 77-112.
- Tendille, 1979 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets, dans *Doc. Arch. Mérid.* 2, 1979, 61-79.
- Tendille, 1980 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III), dans *Doc. Arch. Mérid.* 3, 1980, 95-124.
- Tendille, 1983 : C. Tendille, Le mobilier métallique, in Cl. Raynaud, J.-Cl. Roux, *L'oppidum des Gardies à Pignan, Hérault (VIe-Ve siècle av. J.-C.)*, dans *Doc. Arch. Mérid.* 6, 1983, 252-60.
- Tendille, 1988 : C. Tendille, *Objets métalliques de la protohistoire au Musée Archéologique de Nîmes* (Cah. Mus. Mon. Nîmes, 5), Nîmes 1988.
- Tendille, Manniez, 1990 : C. Tendille, Y. Manniez, Les petits objets de l'îlot 1, dans M. Py (dir.), *Lattara 3. Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4 nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, 1990, p. 99-108.
- Ugolini, Olive, 1987 : D. Ugolini, Chr. Olive, Un four de potier du Ve siècle av. J.-C. à Béziers, Place de la Madeleine, dans *Gallia* 45, 1987-1988, 13-28.
- Ugolini, Olive, Marchand, Columbeau, 1991 : D. Ugolini, Chr. Olive, G. Marchand, Ph. Columbeau, Béziers au Ve siècle av. J.-C. Etude d'un ensemble de mobilier représentatif et essai de caractérisation du site, dans *Doc. Arch. Mérid.* 14, 1991, 141-203.
- Vallon, 1984 : J. Vallon, *Les tertres funéraires protohistoriques des environs du Pic Saint-Loup*, Montpellier, 1984.
- Van Endert, 1991 : D. Van Endert, *Die Bronzefunde aus dem Oppidum von Manching* (Die Ausgr. in Manching, 13), Stuttgart 1991.
- Venclová, 1990 : N. Venclová, *Prehistoric Glass in Bohemia*, Praha 1990.
- Vindry, 1978 : G. Vindry, Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence orientale (1875-1975), dans *Doc. Arch. Mérid.* 1, 1978, 7-76.